la Tribune

GROUPE CAPITALES MÉDIAS

MARDI
16 JUILLET
2019

SHERBROOKE | 32 PAGES | 110e ANNÉE, N° 121

latribune.ca

6 98329 19501 1

96 ¢ taxes en sus
PP40011259

DESJARDINS SE DÉFEND

Le président du Mouvement assure que son organisation a été responsable et proactive dans sa gestion de crise devant le Comité permanent de la sécurité publique et nationale PAGE 12

PHOTO SPECTRE MÉDIA, ANDRÉ VUILLEMIN

CHANTIER KING/BERTRAND-FABI

DEUX SEMAINES DE PLUS À PATIENTER

PAGE 4

Nikitotek
La scène ne quittera pas le centre-ville selon Chantal L'Espérance
PAGE 2

Zones inondables
Québec retire une trentaine de villes du gel de construction
PAGE 14

Domaine Eastman
L'établissement devrait renaître de ses cendres
PAGE 8

Agression sauvage
Piégé et battu par son ex et ses amis pour de la drogue
PAGE 3

Tir au poignet
La Sherbrookoise Mégane Brulotte est championne canadienne... du bras droit et gauche! PAGE 30

PLACE NIKITOTEK

La Ville recommandera de garder la scène au centre-ville

JONATHAN CUSTEAU
jonathan.custeau@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — L'option du déménagement de la place Nikitotek sera vraisemblablement celle qui sera proposée aux élus sherbrookois en août. C'est du moins ce que souhaite Chantal L'Espérance, présidente du comité de revitalisation du centre-ville. La conseillère municipale admet du même coup que les dossiers culturels ont à tort tendance à cheminer trop lentement au sein de l'appareil municipal.

« Il avait été prévu, dans tous les coûts pour le déplacement du pont des Grandes-Fourches, un million pour construire un mur coupe-son entre la scène et la rue. C'est un montant qu'on pourrait utiliser pour déménager la scène. Le souhait de tous ceux qui ont regardé le dossier jusqu'à maintenant c'est de la réinstaller au centre-ville. C'est une infrastructure qui amène des retombées économiques au centre-ville et elle doit y demeurer. Il y a sûrement un endroit intéressant pour l'accueillir où il n'y aura pas de coûts importants de décontamination », indique Mme L'Espérance.

« On sait qu'il faut donner une réponse rapidement au promoteur. Dès que le spectacle sera terminé au mois d'août, on doit avoir une certaine idée d'où nous allons avec la scène. Avec le comité exécutif, nous arriverons avec une recommandation de garder la scène au centre-ville. C'est un outil de développement. Il n'est peut-être pas parfait, mais il fait partie des moteurs de revitalisation. »

Parmi les scénarios évoqués pour le théâtre de la place Nikitotek, le démantèlement pur et simple, la vente et l'entreposage ont été étudiés. Le déménagement dans des sites comme le parc Jacques-Cartier et le Centre de foires ont été soulevés également, même s'il semble que le terrain au coin des rues Aberdeen et Wellington Sud serait privilégié.

Parmi les aménagements qui pourraient être nécessaires sur un nouveau site, notons l'installation d'une billetterie. « Nous avons regardé si nous pouvions faire un lien avec le nouveau centre de diffusion, mais ça ne semble pas être possible. Il nous faut aussi un bâtiment pour les toilettes et les loges. On le savait. S'il y a quelque chose de nouveau, ce serait de décontaminer, de mettre à nouveau un sol ou de faire des aménagements si le site n'est pas visuellement intéressant. Dans les coûts imprévus, il n'y en a pas tant que ça. »

Mme L'Espérance convient qu'on a tardé un peu à trouver une conclusion à ce dossier. « Quand ça touche la culture, malheureusement, ce n'est peut-être pas toujours une priorité. On dirait toujours qu'on pense qu'il y a des choses plus prioritaires. Oui, je trouve que nous aurions peut-être dû être plus rapides, mais en même temps, il faut que ce soit réfléchi et que les décideurs soient tous confortables avec la décision. Nous savons que l'infrastructure est un atout touristique, donc Destination Sherbrooke doit être dans la boucle. Commerce Sherbrooke doit aussi l'être, comme le comité aviseur pour la revitalisation du centre-ville. Ensuite, le conseil municipal pourra prendre une décision éclairée en fonction des coûts, mais aussi des retombées. Si on met tout dans

Chantal L'Espérance — PHOTO ARCHIVES LA TRIBUNE, JESSICA GARNEAU

la boucle, les autres intervenants peuvent soulever des avantages auxquels nous n'avions pas pensé. »

Certains mettront en relation la rapidité avec laquelle le stationnement Magog a été vendu avec la lenteur à trouver un nouveau site pour la place Nikitotek. « On devrait avoir la même attention avec les promoteurs qui développent des tours à bureau ou résidentielles qu'avec tous ceux qui acceptent de prendre des risques financiers dans notre ville. Il y a encore matière à amélioration pour être capable de traiter les dossiers un peu plus en amont. »

Le maire Steve Lussier, lui, ne croit pas que Sherbrooke envoie un mauvais message à de possibles investisseurs. « On accueille toujours les gens qui veulent investir à Sherbrooke. Je vais attendre la rencontre avec M. [Robert] Doré (producteur de Québec Issime). Je commenterai par la suite. »

Il confirme qu'un entretien avec M. Doré était planifié récemment, mais qu'il a dû être annulé. « Nous préparerons une rencontre dès cette semaine. » Rappelons que le producteur retient un paiement de 95 651,50 $ à la Ville en attendant de rencontrer le maire.

La Ville s'est-elle traîné les pieds ? « On travaille avec les services sur plusieurs scénarios. C'est un dossier plus complexe qu'on pense. C'est un endroit costaud à déplacer. Il faut le mettre au bon endroit. »

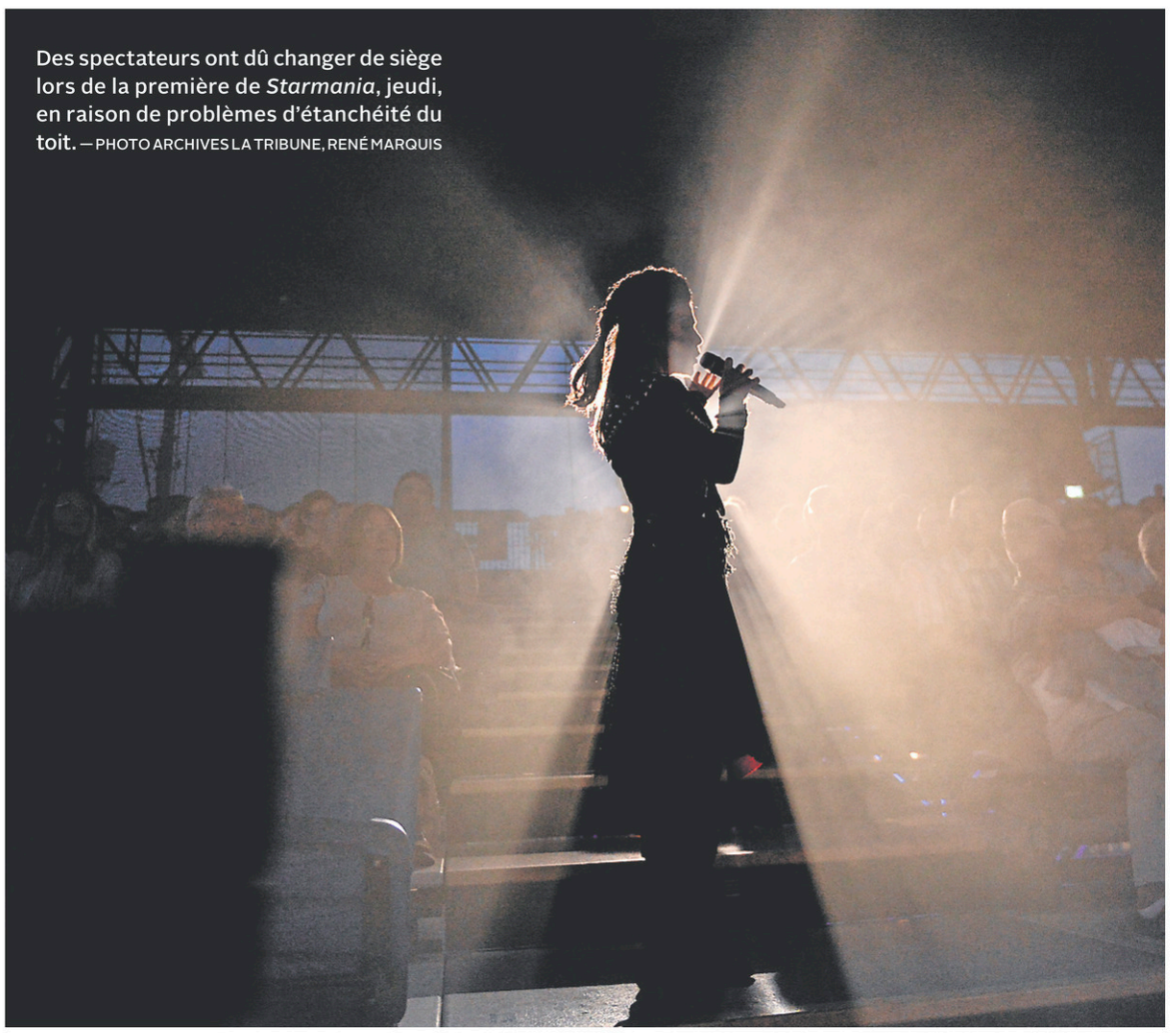

Des spectateurs ont dû changer de siège lors de la première de *Starmania*, jeudi, en raison de problèmes d'étanchéité du toit. — PHOTO ARCHIVES LA TRIBUNE, RENÉ MARQUIS

Le toit ne coule plus

SHERBROOKE — Les réparations du toit de la place Nikitotek ont subi un premier test samedi, avec les averses qui se sont à nouveau abattues sur Sherbrooke en milieu de soirée. À Destination Sherbrooke, on confirme que les fuites apparues jeudi ont bien été colmatées de façon permanente.

Rappelons que des spectateurs ont dû changer de siège lors de la première de *Starmania*, jeudi, en raison de problèmes d'étanchéité du toit. Une situation semblable avait été vécue l'an dernier et des travaux correctifs avaient déjà été effectués.

« Une dernière vérification d'usage de même que quelques ajustements avaient même été faits pas plus tard que [jeudi] matin », lit-on dans un communiqué diffusé par Destination Sherbrooke.

C'est finalement une membrane autocollante à base de bitume Soprema qui a été installée vendredi pour couvrir les joints du toit qui se veut démontable. La membrane a une largeur d'environ 90 centimètres et serait la solution la plus sûre selon les experts consultés par Destination Sherbrooke. C'est qu'elle peut résister à une température aussi élevée que 115 degrés Celsius et qu'elle s'adapte aux revêtements métalliques. Cette solution n'avait pas été jugée nécessaire jusqu'à maintenant.

Les travaux étaient terminés dès vendredi et les éléments ont permis de tester l'étanchéité samedi. Le coût des améliorations est estimé à 4000 $ et sera partagé entre la Ville de Sherbrooke et le concepteur du toit.

Quant à l'entretien du toit, certaines informations laissent croire qu'il aurait été minimal en raison de l'avenir incertain de la place Nikitotek.

JONATHAN CUSTEAU

BATTU ET VOLÉ À LA SORTIE D'UN TAXI

Guet-apens sur l'ex de l'une des accusés

RENÉ-CHARLES QUIRION
rene-charles.quirion@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — Cinq individus devront répondre d'une sauvage agression d'un homme de Sherbrooke dans l'objectif de lui voler son argent et sa drogue.

Trois hommes et deux femmes de 19 à 27 ans ont été amenés lundi, menottes aux poings, au palais de justice de Sherbrooke.

C'est l'ex-conjointe du jeune homme qui s'est fait voler, Rose Pruneau, qui l'aurait identifié.

Cette dernière, de même que Carol-Ann Homan, Wesley Aucaucou, Raphaël Nadeau et Maksin Hayrutdinov ont été accusés de vol qualifié, de complot pour vol qualifié et d'introduction par effraction, lundi, devant le juge Conrad Chapdelaine de la Cour du Québec.

Aucaucou et Nadeau sont aussi accusés de port de déguisement.

Celui qui allait devenir la victime dans cette affaire est débarqué d'un taxi sur la rue Chauveau à Sherbrooke vers 1 h 30 dans la nuit de vendredi à samedi

Carol-ann Homans — PHOTOS SPECTRE MÉDIA, FRÉDÉRIC CÔTÉ

Rose Pruneau

Raphaël Nadeau

Wesley Aucaucou

Il a été interpellé par un premier suspect qui lui a demandé une cigarette jetant les bases à ce guet-apens pour le voler.

Deux autres individus sont sortis d'un véhicule pour se joindre au premier suspect pour frapper la victime.

Ils lui ont volé ses chaussures, ses clés, son sac, son portefeuille de même que son téléphone intelligent.

Les trois suspects ont pris la fuite dans un véhicule où se trouvaient deux femmes laissant derrière eux la victime qui a subi des blessures.

Munis des clés de la victime, les cinq individus se sont rendus au logement de ce dernier.

Ils s'y sont introduits pour y voler divers objets dont des stupéfiants et de l'argent de là les accusations d'introduction par effraction.

La situation aurait dégénéré à l'intérieur du logement de la victime. Wesley Aucaucou aurait fait des menaces à Rose Pruneau et se serait livré à des voies de fait en utilisant un couteau et lui aurait infligé des lésions corporelles.

Des accusations en ce sens sont portées contre Wesley Aucaucou

Étant donné que les suspects se trouvaient en possession du cellulaire de la victime, les enquêteurs du Service de police de Sherbrooke ont utilisé la triangulation de l'appareil volé pour les localiser.

Ils ont été détenus toute la fin de semaine.

La procureure aux poursuites criminelles Me Marilène Laviolette s'est opposé à la remise en liberté des cinq accusés après leur comparution devant le tribunal.

En boisson et à haute vitesse, il perd le contrôle sur la 410

CLAUDE PLANTE
claude.plante@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — Un conducteur en boisson roulant à haute vitesse a perdu le contrôle de son véhicule, dans la nuit de vendredi à samedi, alors qu'il roulait sur l'autoroute 410.

Un chauffard a perdu le contrôle de son véhicule dans la nuit de vendredi à samedi, alors qu'il roulait sur l'autoroute 410 à Sherbrooke. — PHOTO ARCHIVES LA TRIBUNE, MAXIME PICARD

Vers 3 h, les policiers du poste autoroutier Estrie de la Sûreté du Québec (SQ) ont capté le chauffard qui circulait à plus de 160 km/h sur l'autoroute.

« L'automobiliste a pris la sortie pour le plateau Saint-Joseph puis a perdu le contrôle de son véhicule pour terminer sa trajectoire en faisant une embardée près d'un stationnement de commerce », raconte Aurélie Guindon, porte-parole de la SQ.

« Le conducteur, un résident de Sherbrooke de 28 ans, a été arrêté pour conduite avec facultés affaiblies. Il a échoué l'alcootest avec un taux avoisinant le double de la limite permise. »

Son permis de conduire a été suspendu 90 jours en attendant la suite des procédures judiciaires, ajoute Mme Guindon. Un constat d'infraction de 1303 $ et 14 points d'inaptitude lui ont également été remis pour le grand excès de vitesse.

De plus, en fin de semaine, les policiers du poste autoroutier Estrie sont intervenus auprès de deux motocyclistes qui circulaient eux aussi à haute vitesse sur l'autoroute 10, sur le territoire de Sherbrooke.

« Le premier a été capté vers 17 h 30 et le second a été capté dimanche vers 19 h 30 », enchaîne-t-elle.

« Les deux contrevenants, des conducteurs âgés de 20 et 30 ans, ont été captés alors qu'ils circulaient à des vitesses avoisinant les 170 km/h sur l'autoroute, ce qui leur a valu des constats de 1378 $ et 14 points d'inaptitude. »

La recherche sur les vaccins vous intéresse?

Q&T Recherche sollicite votre participation pour une étude clinique portant sur un nouveau vaccin en investigation pour la prévention des maladies causées par la bactérie *pneumococcus* (par exemple, la pneumonie).

Vous pourriez être admissible si :

- ✓ vous êtes âgé de 65 ans et plus;
- ✓ vous êtes en bonne santé;
- ✓ vous n'avez jamais reçu de vaccin de prévention de la pneumonie.

Un remboursement de 55$ par visite pourrait vous être alloué.

Ce projet est mené sous la supervision médicale du Dr Jean-Sébastien Gauthier.

Q&T RECHERCHE

819 562 0777 - qtrecherche.com

0009464

SOMMAIRE

météo 22
affaires 15
annonces classées 22
arts et spectacles 18
horaire télé 23
horoscope 21
jeux 20
loterie 28
monde 24
opinions 10
sports 26

NOUS JOINDRE

ADRESSE
1950, rue Roy
Sherbrooke, J1K 2X8

NUMÉRO GÉNÉRAL
819 564-5450

ABONNEMENT ET LIVRAISON
819 564-5466
abonnement@latribune.qc.ca
Sans frais
1 800 567-6955

RÉDACTION (24/7)
819 564-5454
redaction@latribune.qc.ca
Téléc. 819 564-8098

PUBLICITÉ
819 564-5450
Téléc. 819 564-5482

ANNONCES CLASSÉES
819 564-2222
Téléc. 819 564-5482

HEURES D'OUVERTURE
De 8 h 30 à 12 h et 13 h à 16 h 30

Vous avez une nouvelle ?
redaction@latribune.qc.ca

Vous avez une opinion ?
opinions@latribune.qc.ca

latribune.ca
facebook/quotidienlatribune
@LT_LaTribune

CHANTIER SUR BERTRAND-FABI

Deux semaines de plus

CLAUDE PLANTE
claude.plante@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — Les automobilistes sherbrookois habitués du secteur King/Bertrand-Fabi/Bourque devront se montrer patients encore quelques semaines.

Les travaux majeurs à l'angle de ces rues sont prolongés. Ils se termineront un peu plus tard que la date estimée du 19 juillet, soit au début août.

Cette prolongation s'explique par l'ajout de travaux pour ce chantier, explique Caroline Gravel, directrice du Service des infrastructures urbaines à la Ville de Sherbrooke.

« Le conseil municipal a autorisé le 2 juillet dernier l'achat d'une parcelle de terrain à l'intersection des rues King/Bertrand-Fabi, près de l'hôtel. Cette acquisition permettra d'ajouter dès maintenant une voie de virage à droite vers la rue King Ouest », dit-elle.

« Compte tenu de cet ajout, les travaux de pavage qui permettront de terminer le chantier seront effectués pendant les vacances de la construction. Nous devons terminer vers le 2 août. »

Des travaux de pavage ont d'ailleurs été entrepris lundi matin sur la rue Bertrand-Fabi, entre la rue de Varennes et le boulevard des Vétérans. Ces travaux devraient durer deux jours. La circulation locale sera permise en alternance à l'aide de signaleurs.

Les travaux majeurs à l'angle des rues King Ouest et Bertrand-Fabi se termineront un peu plus tard que la date estimée du 19 juillet, soit au début août.
— PHOTO SPECTRE MÉDIA, ANDRÉ VUILLEMIN

Les équipes devront toutefois composer avec des épisodes de pluie à venir cette semaine, ajoute Mme Gravel.

L'arrivée des semaines de la construction complique aussi le calendrier.

RUE ALEXANDRE

Par ailleurs, la Ville de Sherbrooke prévoit amorcer un important chantier sur son territoire cette semaine, ce qui portera à près d'une soixantaine le nombre de chantiers en cours. Amorcé lundi matin, il consiste à refaire le pavage de la rue Alexandre, entre les rues King Ouest et Galt Ouest. Afin de limiter au minimum les répercussions sur les commerces de la rue Alexandre, ce chantier sera divisé en plusieurs sections. Chaque section de la rue Alexandre sera fermée à la circulation automobile pendant deux jours non consécutifs.

Des travaux de planage sont d'abord prévus entre les rues King Ouest et Ball, ensuite entre les rues Ball et Aberdeen et mercredi entre les rues Aberdeen et Galt Ouest. Il est possible que le planage puisse être effectué en moins de trois jours. Les travaux de pavage suivront pour chacune de ces trois sections à compter du milieu de cette semaine ou au début de la semaine prochaine, ajoute-t-on.

Pendant cette fermeture momentanée, les automobilistes devront se garer dans les rues avoisinantes ou dans la portion de la rue Alexandre qui ne fera pas l'objet de travaux à ce moment. Les piétons pourront circuler en tout temps sur les trottoirs pour se rendre dans les commerces de la rue Alexandre.

Par ailleurs, sept chantiers ont été complétés la semaine dernière.

Le Défi 100% local s'étend à l'ensemble du Québec

CLAUDE PLANTE
claude.plante@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — La cinquième édition du Défi 100% local s'étend cette année à l'ensemble du territoire québécois. L'initiative avait été lancée en 2015 aux Îles-de-la-Madeleine

Porté par le regroupement des Tables de concertation bioalimentaire du Québec (TCBQ), le Défi 100% local a pour objectif de mettre de l'avant les particularités de chacune des régions québécoises et la proximité des artisans alimentaires.

Le Défi 100% local invite les Québécois à manger le plus de produits locaux possible pendant le mois de septembre. Se déroulant pendant un moment de l'année où le terroir offre abondance et diversité, certains y verront l'occasion de relever l'ultime défi, soit celui de consommer exclusivement des produits régionaux durant le mois entier.

Le Défi 100% local est coordonné au national par le Bon goût frais des Îles-de-la-Madeleine.

L'organisme Créateurs de saveurs Cantons-de-l'Est coordonne les différentes activités qui auront lieu dans la région pendant le mois de septembre. La population est invitée à suivre ses comptes Facebook et Instagram.

LE MOT DU JOUR ANTIDOTE OFFERT PAR GROUPE CAPITALES MÉDIAS

DOLICHOCÉPHALE, *adjectif*

Définition – [Anthropologie] [Zoologie] Qui a le crâne allongé.
Étymologie – De l'affixe d'origine grecque *dolicho-*, 'long', et *céphalo-*, 'tête'.
Antonyme – brachycéphale.

Soignez votre langue
Antidote 10
WINDOWS • MAC • LINUX
www.antidote.info

PUBLIÉ DANS TOUS LES QUOTIDIENS DE GROUPE CAPITALES MÉDIAS
leSoleil leDroit leNouvelliste laTribune leQuotidien lePrograès laVoixdel'Est

0007301

PARC JACQUES-CARTIER

Mieux adapté aux personnes à mobilité réduite

JONATHAN CUSTEAU
jonathan.custeau@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — Les personnes à mobilité réduite profiteront d'un site plus adapté à leurs besoins, au parc Jacques-Cartier, lors d'événements comme la Fête du lac des Nations. L'accès au site a été facilité grâce à des investissements de 68 000 $.

Les conseillères Chantal L'Espérance et Évelyne Beaudin, Paul Lessard, le maire Steve Lussier, Sandie Blanchette, et René Gervais lors de l'annonce d'un nouvel aménagement pour l'accessibilité universelle au parc Jacques-Cartier. — PHOTO SPECTRE MÉDIA, RENÉ MARQUIS

Un promontoire consacré aux personnes à mobilité réduite a été bétonné et muni d'un garde-corps en acier galvanisé. Le stationnement a été reconfiguré, les sentiers d'accès ont été asphaltés et le talus a été réaménagé et enjolivé d'un aménagement paysager. Un puisard a aussi été ajouté au stationnement existant.

« C'était inadéquat pour recevoir autant de gens à mobilité réduite en même temps. On a même asphalté jusqu'en bas pour pouvoir descendre tout près du lac. Je suis content de voir ce que les services de la Ville ont fait pour que tous les citoyens puissent participer aux événements qui se tiennent au parc Jacques-Cartier. Nous avons été à l'écoute des besoins des personnes à mobilité réduite et nous continuerons de l'être parce que d'autres sites doivent être adaptés », a commenté le maire Steve Lussier.

Évelyne Beaudin, présidente du comité du développement social et communautaire, rapporte que cet aménagement faisait partie d'un plan d'action pour les personnes handicapées depuis quelques années. « C'est un pas de plus dans la bonne direction pour rendre Sherbrooke accessible à tous. »

De son avis personnel, Mme Beaudin estime que la Ville ne chemine pas assez rapidement pour rendre ses infrastructures universellement accessibles. « On pourrait aller plus vite. Il y a des villes à travers le Québec qui sont beaucoup plus avancées côté accessibilité universelle. Par exemple, Victoriaville a rendu son centre-ville accessible. Il reste encore beaucoup de travail à faire ici. Dans les travaux au centre-ville de Sherbrooke, on espère qu'on gardera à l'esprit qu'il faudra que ce soit universellement accessible. Ce qui est plus difficile, c'est que ce sont des plus vieilles constructions, donc il y a plus de travail à faire. »

Elle suggère que les programmes d'aide à la rénovation au centre-ville encouragent les actions pour améliorer l'accessibilité.

« C'est demandé par la population à mobilité réduite d'avoir accès au centre-ville. Ça fait partie de ce qu'on souhaite. Dans le projet Well Sud, il y avait une obligation de le rendre accessible aux personnes à mobilité réduite. À partir de la rue du Dépôt, il y a un ascenseur vitré qui permettra d'accéder à la rue Wellington Sud. Une personne est aussi venue nous dire que même une marche d'un pouce est un obstacle, si bien qu'il y a des commerces où il est impossible d'entrer. Il faut être sensibilisé », convient Chantal L'Espérance, conseillère du district du Lac-des-Nations et présidente du comité de revitalisation du centre-ville.

« Je n'ai pas d'objection à ce qu'on regarde la possibilité d'inclure l'accessibilité universelle dans les projets admissibles à une aide à la rénovation. Des fois on peut penser que ça représente une fortune alors qu'on parle d'un petit montant. Avant de dire oui ou non, il vaut la peine de l'étudier. »

FÊTE DU LAC DES NATIONS ET STS

Une demande avait également été acheminée à la Société de transport de Sherbrooke (STS) pour améliorer l'accès au parc Jacques-Cartier pendant la Fête du lac des Nations. Un service d'accompagnement pour les personnes à mobilité réduite, à l'aide de voiturettes de type limousine, entre 20 h et minuit, sera proposé cette année. Il permettra de relier le débarcadère de la STS et l'entrée principale.

« Les personnes ayant besoin de ce service doivent le signaler à l'agent de sécurité lors de leur arrivée au débarcadère et lors de leur départ, à la sortie du parc », lit-on dans un communiqué de la Ville.

FÊTE DU LAC DES NATIONS

Le cannabis interdit sur le site

CLAUDE PLANTE
claude.plante@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — Le cannabis a beau avoir perdu son caractère criminel, il sera interdit d'en fumer sur le site de la Fête du lac des Nations qui s'ouvre mardi.

Il est illégal de fumer du tabac ou du cannabis dans les parcs de la Ville de Sherbrooke. Le Service de police de Sherbrooke fera appliquer le règlement municipal lors de la Fête du lac des Nations. — PHOTO ARCHIVES LA TRIBUNE, JESSICA GARNEAU

Le Service de police de Sherbrooke (SPS) fera appliquer tout simplement le règlement municipal qui stipule qu'il est interdit de fumer dans les parcs de la Ville de Sherbrooke.

« La consommation de cannabis était illégale au niveau criminel et on nous disait qu'il y en avait sur le site de la fête. Il faut savoir que c'est plus difficile d'application. Il y a plusieurs contraintes pour le service de police pour ce qui est des infractions criminelles. Ça nécessite plus de ressources. Ça prend plus de temps à traiter », signale à *La Tribune* Samuel Ducharme, porte-parole du SPS.

« Mais une infraction au règlement municipal, c'est très simple à faire. Les policiers sur place vont pouvoir le faire. C'est rapide. »

Les contrevenants s'exposent à une amende quand même salée. On parle d'un constat d'infraction de 150 $ pour les frais, pour un total de 223 $, ajoute M. Ducharme.

« Il n'y aura pas d'effectifs supplémentaires pour la Fête du lac des Nations. Il y aura le même nombre de policiers qu'habituellement, dit-il. Le duo de policiers affectés à la surveillance des parcs sera sur place pour faire appliquer le règlement municipal. »

« On ne fait pas de chasse aux sorcières. On le dit ouvertement. Nous serons sur place pour faire appliquer le règlement municipal. C'est illégal de fumer dans les parcs de la Ville. »

Au cours des derniers mois, le SPS rapporte une dizaine de cas nécessitant un constat d'infraction pour avoir consommé du cannabis dans les parcs municipaux. M. Ducharme ne considère pas que ce bilan ne reflète pas un problème important à Sherbrooke actuellement.

« Ces constats ont été émis par l'équipe de surveillants des parcs et par des patrouilleurs. On ne peut pas parler d'un problème. On parle de cas isolés. »

« La légalisation du cannabis, c'est quand même nouveau, fait-il remarquer. Ce n'est pas tout le monde qui est au courant. Les gens doivent s'adapter. C'est légal de consommer, mais c'est illégal de le faire dans les parcs. On ne va pas se mettre à courir après les gens qui consomment. Ça ne devient pas un mandat non plus. »

Sévères conditions pour un exhibitionniste

RENÉ-CHARLES QUIRION
rene-charles.quirion@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — Coupable de gestes d'exhibitionnisme, Jean-François Poisson devra compléter un suivi au CIVAS de l'Estrie, respecter une série de conditions et effectuer 240 heures de travaux communautaires.

Jean-François Poisson avait reconnu s'être masturbé dans les locaux de l'Office municipal d'habitation (OMH) sur la rue William-Ives à Sherbrooke en avril 2017.
— PHOTO LA TRIBUNE, RENÉ-CHARLES QUIRION

Poisson avait reconnu s'être masturbé dans les locaux de l'Office municipal d'habitation (OMH) sur la rue William-Ives à Sherbrooke en avril 2017.

Le juge Conrad Chapdelaine de la Cour du Québec avait ordonné que Poisson soit évalué par un sexologue avant d'imposer la peine.

Un rapport présentenciel avait déjà été préparé dans ce dossier.

« L'objectif était d'imposer une peine pour protéger la société. Lorsqu'il est encadré, Jean-François Poisson fonctionne bien. Le juge a déterminé que la société sera mieux protégée s'il continue à être suivi par des spécialistes et qu'il ne consomme pas de drogue. Cette consommation favorise le passage à l'acte. La consommation de drogue déclenche les comportements de nature sexuelle qui perturbe la société », explique la procureure aux poursuites criminelles, Me Véronique Gingras-Gauthier.

Poisson effectue quatre heures de suivi par semaine auprès de CIVAS-Estrie, un organisme spécialisé pour le traitement des troubles sexuels. Au cours des trois prochaines années, il ne pourra fréquenter les lieux où il a commis les crimes.

« La condition la plus importante est de ne pas consommer de drogue. Vous devez mettre une croix là-dessus », a insisté le juge Chapdelaine.

Poisson devra poursuivre tout suivi relatif à sa condition psychologique ou pour éviter la consommation de stupéfiants. Il devra aussi être évalué par un organisme en déficience intellectuelle.

« Vous avez une chance ultime d'éviter la détention. Vous avez fait des efforts considérables pour essayer d'éviter la récidive. Votre comportement est positif. Dans un milieu encadré, nous espérons que vous pourrez continuer en ce sens », signale le juge Chapdelaine.

Une sentence suspendue avec trois ans de probation a été imposée à Jean-Francois Poisson, lundi, au palais de justice de Sherbrooke. Il devra effectuer 240 heures de travaux communautaires.

« Si l'accusé brise ses conditions, il pourra être ramené devant le tribunal pour qu'une peine de six à huit mois de prison lui soit imposée. Pour le moment, il reste en liberté avec un encadrement serré », explique Me Gingras-Gauthier.

Le juge s'est basé sur les multiples évaluations faites dans le dossier de Jean-François Poisson avant d'imposer la peine.

« Les suggestions des psychiatres, psychologues et avocats sont une alternative à la détention. On considère que vous êtes capable de respecter des conditions durant trois ans. On vous impose un cadre serré et rigide à l'intérieur duquel vous êtes capable d'évoluer », explique le juge Chapdelaine.

Déjà condamné à la prison pour des gestes indécents, Jean-François Poisson s'est repris en main au cours des derniers mois.

« Il semble vouloir se conformer pour éviter une peine. C'est un individu qui a déjà travaillé. Il est capable de travailler. Les travaux communautaires vont éviter qu'il reste oisif et la sentence suspendue va permettre de le ramener au tribunal s'il brise ses conditions », a mentionné l'avocat de la défense Me Jean-Guillaume Blanchette.

La procureure aux poursuites criminelles signale que Poisson possède six antécédents en matière d'exhibitionnisme.

« Un suivi serait la meilleure façon d'empêcher la récidive. Le condamner à une peine de détention pourrait lui faire perdre ses acquis, mais il doit rester encadré », avait plaidé Me Gingras-Gauthier.

ANTÉCÉDENTS

En novembre 2017, Jean-François Poisson avait reconnu des gestes d'actions indécentes pour lesquels il avait été condamné à cinq mois de prison.

Il avait reconnu s'être masturbé en public et s'être trouvé nu dans un endroit public.

Poisson avait été surpris dans l'entrée d'un immeuble de la rue Marquette à Sherbrooke alors qu'il se masturbait.

Relâché après s'être engagé à respecter certaines conditions, Poisson est retourné au centre-ville de Sherbrooke.

Une fois dans le boisé en bordure de la rivière Saint-François au bout de la rue des Abénaquis, il s'est dévêtu.

Un père de famille qui se promenait avec son enfant dans le secteur de la place Nikitotek avait aperçu Poisson dans ce contexte.

Deux individus s'évadent de la prison Talbot

RENÉ-CHARLES QUIRION
rene-charles.quirion@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — C'est un individu décrit comme manipulateur et brillant qui a tenté de s'évader de la prison Talbot de Sherbrooke au cours de la fin de semaine.

Marc Gordyn était incarcéré après avoir passé plus de six mois en cavale lorsqu'il a tenté de s'évader du Centre de détention de Sherbrooke.

Ce dernier a été intercepté dans la section sécurisée entre les deux barrières barbelées de la prison pendant que le détenu avec lequel il partageait sa cellule, Steven Lefebvre, réussissait à les traverser dans la nuit de samedi à dimanche.

L'individu de Contrecœur a cependant été rattrapé par les patrouilleurs du SPS dans le boisé situé près de la piste cyclable derrière la prison.

« Nous avons été appelés pour une évasion vers 1 h 40. Nous avons déployé tous les effectifs sur place », explique le porte-parole du Service de police de Sherbrooke, Samuel Ducharme.

Les patrouilleurs du SPS ont ratissé le secteur.

« Nous avons localisé le suspect dans le boisé situé près de la piste cyclable à l'arrière de la prison. En moins de vingt-cinq minutes, il a été retrouvé », signale le porte-parole du SPS.

Le suspect a été remis à la Sûreté du Québec qui fera l'enquête dans cette affaire avec sa division des crimes majeurs.

Le ministère de la Sécurité publique du Québec mentionne que les deux accusés « ont été repris grâce à la vigilance du personnel. »

Selon La Presse, les deux détenus auraient utilisé une corde faite de draps noués pour franchir des barrières. Au moins une fenêtre a été fracassée.

LONGUE FEUILLE DE ROUTE

Gordyn possède une longue feuille de route en matière criminelle qui remonte à 1982. Il avait aussi plusieurs dossiers en cours devant le tribunal.

La semaine dernière, il avait renoncé à son enquête sur remise en liberté concernant des accusations de liberté illégale et de harcèlement.

Durant sa cavale du domaine Orford en février 2018, Gordyn se serait caché dans le logement d'une nouvelle conjointe sur la rue Bowen à Sherbrooke.

C'est à cet endroit qu'il a été arrêté par le SPS.

Les enquêteurs y ont découvert ce qui semble être un endroit pour se cacher dans le sous-sol de l'immeuble.

Marc Gordyn est aussi accusé de harcèlement criminel sur une ex-conjointe.

Il avait installé un système de surveillance avec plusieurs micros dans le logement de cette femme.

L'imposante preuve d'écoute électronique illégale de cette femme par Gordyn a été remise à la défense dans cette affaire. Les gestes auraient été commis entre août 2018 et mai 2019.

Il est accusé notamment d'avoir volontairement intercepté des communications privées, d'avoir installé des micros et divers dispositifs de même que d'introduction par effraction.

Son avocate Me Julie Beauchemin avait reçu une offre comprenant une peine d'incarcération dans un pénitencier, soit plus de deux ans de prison, dans ces deux dossiers déjà devant le tribunal.

Marc Gordyn a été intercepté dans la section sécurisée entre les deux barrières barbelées de la prison pendant que le détenu avec lequel il partageait sa cellule, Steven Lefebvre, réussissait à les traverser dans la nuit de samedi à dimanche.
— PHOTO ARCHIVES, LA TRIBUNE

Les nouvelles accusations d'évasion de la prison de Sherbrooke vont alourdir son dossier criminel déjà bien étoffé.

Les deux accusés doivent comparaître cette semaine au palais de justice de Sherbrooke dans un rare dossier d'évasion à survenir au Centre de détention de Sherbrooke.

Lorsqu'il était recherché, Marc Gordyn avait été décrit comme une personne dangereuse.

En janvier 2015, Gordyn avait été condamné à cinq ans et demi de prison. Les policiers avaient saisi 519 plants de cannabis à sa résidence de la route 255 à Bury.

Lefebvre avait reconnu en mars dernier son implication dans une poursuite policière entre Magog et Bromont en plaidant coupable à des accusations de conduite dangereuse, de délit de fuite et de fuite des policiers. Il possédait déjà des antécédents judiciaires.

Votre protection.
Notre priorité.

Nous avons à cœur l'intérêt de nos membres. C'est pourquoi nous avons mis en place la Protection membres Desjardins : des mesures additionnelles de protection des renseignements personnels et financiers pour TOUS nos membres.

Protection

Les actifs que vous détenez et les transactions que vous effectuez chez Desjardins sont protégés.

Accompagnement

En cas de vol d'identité, nous assurons une prise en charge personnalisée. Nous vous accompagnerons à chacune des étapes pour restaurer votre identité.

Remboursement

Dans le cadre de la restauration d'identité, vous aurez droit à un remboursement pouvant aller jusqu'à 50 000 $ pour des frais engagés tels que les frais de notaire et d'avocat, et autres dépenses.

Nous continuons de travailler à des solutions de pointe en matière de protection des renseignements personnels.

Vous avez des questions?

Appelez-nous au 1 800 CAISSES ou au 1 888 AFFAIRE.
Pour plus d'information, visitez desjardins.com.

Desjardins

0009691

Le Domaine Eastman devrait renaître

JEAN-FRANÇOIS GAGNON
jean-francois.gagnon@latribune.qc.ca

EASTMAN — Tout laisse croire que le Domaine Eastman renaîtra de ses cendres. Son propriétaire, Serge Thibaudeau, souhaite aller de l'avant avec un projet de reconstruction, mais il envisage de donner un nouveau visage à son établissement.

Rasé par un violent incendie en décembre dernier, le Domaine Eastman était situé en hauteur à Eastman. Ses clients avaient une vue imprenable en direction du mont Orford. — PHOTO LA TRIBUNE, JEAN-FRANÇOIS GAGNON

M. Thibaudeau affirme que son projet de reconstruction n'est pas encore parfaitement défini. Sa réflexion relativement à l'avenir de son établissement paraît néanmoins avancée, si bien qu'il envisage sérieusement d'amorcer une partie des travaux dès l'automne et planifie une réouverture vers la fin de 2020.

« La piste qu'on regarde, en ce moment, c'est de créer un écovillage. Il y aurait un bâtiment principal avec un certain nombre de chambres et une série de chalets autour. Plusieurs choses pourraient être offertes à tout le monde dans le grand bâtiment: salle de yoga ou danse, cinéma, piscine, spa et plus encore », révèle le propriétaire du Domaine Eastman.

Le Domaine Eastman a été rasé par les flammes le 17 décembre 2018. Le bâtiment comptait 26 chambres et recevait régulièrement des groupes divers, grandes familles, équipes d'employés appartenant à une même entreprise, etc. L'âge de l'immeuble et sa structure n'ont laissé pratiquement aucune chance aux pompiers le jour de l'incendie.

Lui-même grand-père, Serge Thibaudeau indique que le futur écovillage en serait un trigénérationnel. « On entend souvent l'expression bigénérationnel, mais ce n'est pas suffisant dans ce cas-ci. Je voudrais que les enfants, les parents et les grands-parents soient tous bienvenus. D'ailleurs, on avait souvent des activités avec des gens de tous les âges à l'auberge avant », indique-t-il.

Preuve que le projet est sérieux, M. Thibaudeau a discuté à plusieurs reprises de celui-ci avec la municipalité d'Eastman au cours des derniers mois. Il a également eu des discussions avec des entrepreneurs ainsi que des clients potentiels.

La formule de gestion des éventuels chalets n'a pas été choisie encore. Mais il est probable qu'on les vende et que leurs propriétaires deviennent en quelque sorte partenaires du promoteur.

« C'est possible qu'on opte pour du financement participatif pour les chalets. Les gens qui les achèteraient profiteraient de différents avantages et services, mais ils accepteraient la location de leur chalet à des moments précis dans l'année pour nous permettre de recevoir des groupes plus grands. »

Serge Thibaudeau se montre convaincu que le projet qu'il caresse recèle un potentiel intéressant. « Beaucoup de gens de 65 ans et plus regardent pour ce genre de produit. Les gens veulent avoir un chalet, mais ils n'ont pas le goût de se retrouver isolés dans leur coin et puis ils désirent aussi avoir accès à des services pas trop loin », souligne-t-il.

« QUELQUES MILLIONS $ »

La réalisation du projet forcerait M. Thibaudeau à dépenser « quelques millions $ ». L'homme d'affaires ne peut être plus précis en ce qui concerne les coûts puisque les plans finaux n'ont toujours pas été dessinés.

« Pour avoir tout le financement nécessaire, on va également regarder du côté des ministères. On intégrerait des composantes écologiques innovantes et ça nous permettrait potentiellement d'être une sorte de démonstrateur. Ce serait plaisant de trouver de l'aide financière pour des aspects précis de notre projet », explique-t-il.

Revenant sur l'incendie du 17 décembre, Serge Thibaudeau laisse finalement entendre qu'il a mis derrière lui cet événement bouleversant. « C'est vrai qu'on a traversé de l'incertitude, mais la vie n'est pas un long fleuve tranquille. Il faut penser à l'avenir et, justement, on sera en mesure de faire mieux qu'avant en reconstruisant. Notre ancienne bâtisse était vieille et avait ses défauts. On aura plus à offrir dans le futur. »

0005664

Un emplacement «mythique» pour le maire

EASTMAN — Le maire d'Eastman, Yvon Laramée, espère que le Domaine Eastman aura une seconde vie. « Si cette auberge est reconstruite, ça comblera un besoin qu'on a présentement dans notre municipalité en matière d'hébergement », affirme-t-il.

Aux yeux de M. Laramée, les terrains qu'occupait le Domaine Eastman sont tout simplement « mythiques » et méritent d'être à nouveau mis en valeur. « Le bâtiment qui abritait cette auberge a été bien des choses au fil du temps. Il représentait une partie de notre histoire », lance-t-il.

Le zonage des terrains de l'auberge incendiée permet plusieurs types d'activité : hébergement, services de soins non médicaux personnels, table champêtre et plus encore.

« Le zonage nous convient bien pour le moment. Il nous donne la possibilité de réaliser plusieurs choses différentes. Au besoin, on pourrait aller vers une dérogation, si le zonage était trop restrictif pour notre projet. Mais on n'en est pas là », assure le propriétaire du Domaine Eastman, Serge Thibaudeau.

Au départ, le corps principal de l'auberge était une simple grange. L'ancien bâtiment de ferme a cependant changé de vocation il y a quelques décennies de cela. L'endroit a notamment appartenu au chanteur français Jean Rafa à une autre époque. **JEAN-FRANÇOIS GAGNON**

Pour des défibrillateurs dans les lieux de travail fédéraux

JONATHAN CUSTEAU
jonathan.custeau@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — Le député de Sherbrooke Pierre-Luc Dusseault pourrait bien être le premier élu fédéral, sinon un des premiers, à doter son bureau de circonscription d'un défibrillateur externe automatisé (DEA). Il vise ainsi à donner l'exemple après avoir déposé le projet de loi C-465 en juin pour que toutes les entreprises sous juridiction fédérale et le gouvernement canadien installent des appareils de défibrillation cardiaque dans tous les lieux de travail.

En point de presse lundi, M. Dusseault a réitéré que la présence de DEA peut sauver des vies. « J'espère que nous n'en aurons jamais besoin, mais nos employés sauront quoi faire si c'est nécessaire. J'espère de tout cœur que mes collègues députés provinciaux et fédéraux doteront leurs bureaux de DEA. »

Le député a porté l'achat du défibrillateur à son budget de bureau. Il aurait été le premier à en faire la demande à la Chambre des communes.

En point de presse, le Dr Wayne Smith a pour sa part mentionné que « trop de jeunes décèdent d'un arrêt cardiaque et c'est une situation que nous pouvons éviter en réunissant les conditions gagnantes. Lors d'un arrêt cardiaque, si on intervient en moins de quatre minutes, le taux de sauvetage est de 75 % ».

Ce sont 80 % des arrêts cardiaques qui ne surviennent pas dans un milieu hospitalier. « Ceux qui survivent le plus sont ceux qui sont pris en charge par la communauté et qui sont défibrillés par la communauté. Chaque minute que l'on perd avant d'intervenir nous fait perdre 10 % des chances de survie. »

Samuel Gendron-L'Heureux, copropriétaire de l'Académie de secourisme médical, rapporte que le massage cardiaque réussit rarement à relancer les battements du cœur et que le défibrillateur est nécessaire. Il ajoute qu'il ne faut pas viser un nombre de DEA en fonction de la population, mais plutôt en fonction de l'étendue du territoire pour permettre un accès rapide à l'appareil.

Il existe d'ailleurs l'application DEA-Québec qui permet de localiser rapidement les défibrillateurs situés à proximité. Lors d'une urgence, un appel acheminé au 9-1-1 permet aussi d'en connaître l'emplacement.

Isabelle Painchaud, vice-présidente de la section locale 4835 du SCFP, a raconté avec émotion comment un défibrillateur aurait peut-être pu sauver son collègue Richard Lanoue, lors d'un arrêt cardiaque survenu dans les bureaux de l'ONF. « Il s'est effondré le 17 décembre 2018. Nous avons fait un massage cardiaque, mais lors de l'appel au 9-1-1, la première question qu'on nous a posée était de savoir si nous avions accès à un défibrillateur. Il a fallu entre 15 et 20 minutes avant que les premiers répondants arrivent. Il était trop tard. »

Mme Painchaud rapporte que la présence d'un défibrillateur avait été exigée par le syndicat, mais refusée par l'employeur. « On nous disait que la loi ne l'obligeait pas. Selon moi, on devrait y avoir accès aussi facilement qu'à une trousse de premiers soins ou qu'à un extincteur. J'espère que la mort de Richard ne sera pas vaine. »

L'organisation a par la suite emménagé dans de nouveaux locaux dotés d'un DEA.

Selon Isabelle Painchaud, certains employeurs craignent que l'appareil soit coûteux. Ou certains individus pourraient avoir peur de s'en servir, craignant des poursuites s'ils l'utilisent mal.

Samuel Gendron-L'Heureux rapporte pourtant qu'un DEA coûte environ 1500 ou 2000 $ et que l'appareil décrit les étapes à suivre au fur et à mesure de l'intervention.

Sa collègue Sabrina Marois-Gagnon recommande d'installer les défibrillateurs bien en vue des employés et des clients, par exemple près des entrées des entreprises, pour qu'ils puissent être localisés rapidement.

En Estrie, on estime que plus de 300 défibrillateurs sont accessibles, dont une cinquantaine à Sherbrooke.

Isabelle Painchaud, vice-présidente de la section locale 4835 du SCFP, Denis Bolduc, président du SCFP, le député Pierre-Luc Dusseault et le Dr Wayne Smith ont assisté à une démonstration de Simon Gendron-L'Heureux, copropriétaire de l'Académie de secourisme médical. — PHOTO SPECTRE MÉDIA, RENÉ MARQUIS

› SORTIE DE ROUTE PRÈS D'UNE ZONE DE TRAVAUX

Une femme a été légèrement blessée lors d'un accident survenu près d'une zone de travaux à la sortie 118 de l'autoroute 10 lundi en milieu d'après-midi. Sans qu'on sache pourquoi, le véhicule de la conductrice s'est retrouvé dans le terre-plein entre les deux voies de l'autoroute. Quelques personnes sont allées prêter main-forte à la dame, laquelle a été transportée à l'hôpital après sa sortie de route. La situation a causé certains ralentissements en direction est. Le chantier routier en cours, dans ce secteur, force les automobilistes à ralentir à 80 kilomètres à l'heure sur une distance d'environ 600 mètres. Il vise à offrir une cure de jeunesse à un viaduc. — PHOTO LA TRIBUNE, JEAN-FRANÇOIS GAGNON

opinions

Président-éditeur ALAIN TURCOTTE Directeur général MAURICE CLOUTIER Directeur de l'information LOUIS-ÉRIC ALLARD

Trump : de l'indignation à la réflexion

SÉBASTIEN LÉVESQUE
CHRONIQUE
redaction@lequotidien.com

Il y a quelques jours encore, le président américain Donald Trump a lancé de virulentes attaques à l'endroit de certaines élues démocrates, allant même jusqu'à leur suggérer de retourner d'où elles viennent. Bien qu'il n'ait cité aucun nom, on se doute bien qu'il faisait référence à des femmes comme Alexandria Ocasio-Cortez, Ilhan Omar et Rashida Tlaib. Outre la grossièreté de ses propos (et c'est un euphémisme!), il est par ailleurs difficile de ne pas être choqué par la méconnaissance dont le président Trump fait preuve à l'égard de l'histoire de son propre pays.

À l'instar de la plupart des autres grandes démocraties occidentales, les États-Unis se sont construits sur l'immigration et sur des valeurs comme l'ouverture et la tolérance — même si, dans les faits, ces dernières ont souvent été mises à mal, notamment en raison de l'esclavage et de la ségrégation raciale. En ce sens, qu'un président américain se permette de tenir ouvertement un tel discours est non seulement préoccupant, mais représente un net recul. Et cela dénote surtout un profond malaise dans la culture politique américaine.

Cela dit, on commencerait presque à s'y habituer tellement tout cela est devenu commun. Il ne se passe effectivement pas une semaine sans que le président Trump nous gratifie de propos ou de gestes qui ne peuvent faire autrement que susciter l'indignation et le dégoût chez ses adversaires ou chez quiconque possède un quelconque sens moral. Bref, Trump fait énormément réagir, au point où il est permis de penser que cela fait carrément partie de sa stratégie. En conséquence, il faudrait dès maintenant envisager de passer de l'indignation à la réflexion, et ce afin de mieux comprendre les tenants et aboutissants de la présidence de Donald Trump.

Comment, en effet, un homme aussi obscène et ignare a-t-il pu se hisser jusqu'au sommet du pouvoir? Et pire, comment pourrait-il être réélu en 2020? Serait-ce que les Américains ne sont eux aussi que des ignares ou une bande de crétins racistes? Ou serait-ce qu'ils ont complètement perdu la tête? Il serait tentant de le penser, mais ce serait une fois de plus tomber dans le piège de la « réactance ». Aux préjugés et aux idées reçues qui nous confortent et nous empêchent de comprendre, il faut substituer la pensée critique et rationnelle. Le « phénomène » Donald Trump est complexe et mérite qu'on s'y attarde sérieusement.

A priori, l'élection du président Trump incarne assez bien la perte de confiance de la population à l'égard des institutions et de l'*establishment*. Les Américains en avaient assez des « politiciens de carrière » et ont préféré se tourner vers un homme qui, aussi imparfait soit-il, leur donnait néanmoins l'impression de mieux comprendre leurs besoins et leurs préoccupations. Car, en dépit de ses multiples défauts (surtout sur le plan humain), force est de reconnaître que Trump possède un extraordinaire pouvoir d'attraction et l'étonnante capacité à se fondre dans la masse.

Mais, dans un autre ordre d'idées, il serait difficile de nier que la popularité de Donald Trump — et de la droite en général — est aussi grandement attribuable aux déboires et à la désorganisation de la gauche. J'ai déjà eu l'occasion de le dire, mais bien que je sois moi-même un homme de gauche, je trouve de plus en plus difficile de m'identifier à certaines franges « radicales » qui semblent plus intéressées à donner des leçons qu'à gagner des élections. Cette mentalité chevaleresque est certes louable, mais s'avère complètement inefficace sur le terrain politique.

Bref, la gauche peut bien s'époumoner autant qu'elle le veut sur le cas de Donald Trump, mais elle devra tôt ou tard accepter de se regarder dans le miroir et de mettre un peu d'ordre dans ses propres affaires. Car face à la rhétorique simpliste et tapageuse du président Trump, la meilleure option n'est certainement pas l'indignation permanente. Taper sur Donald Trump n'est pas un programme politique.

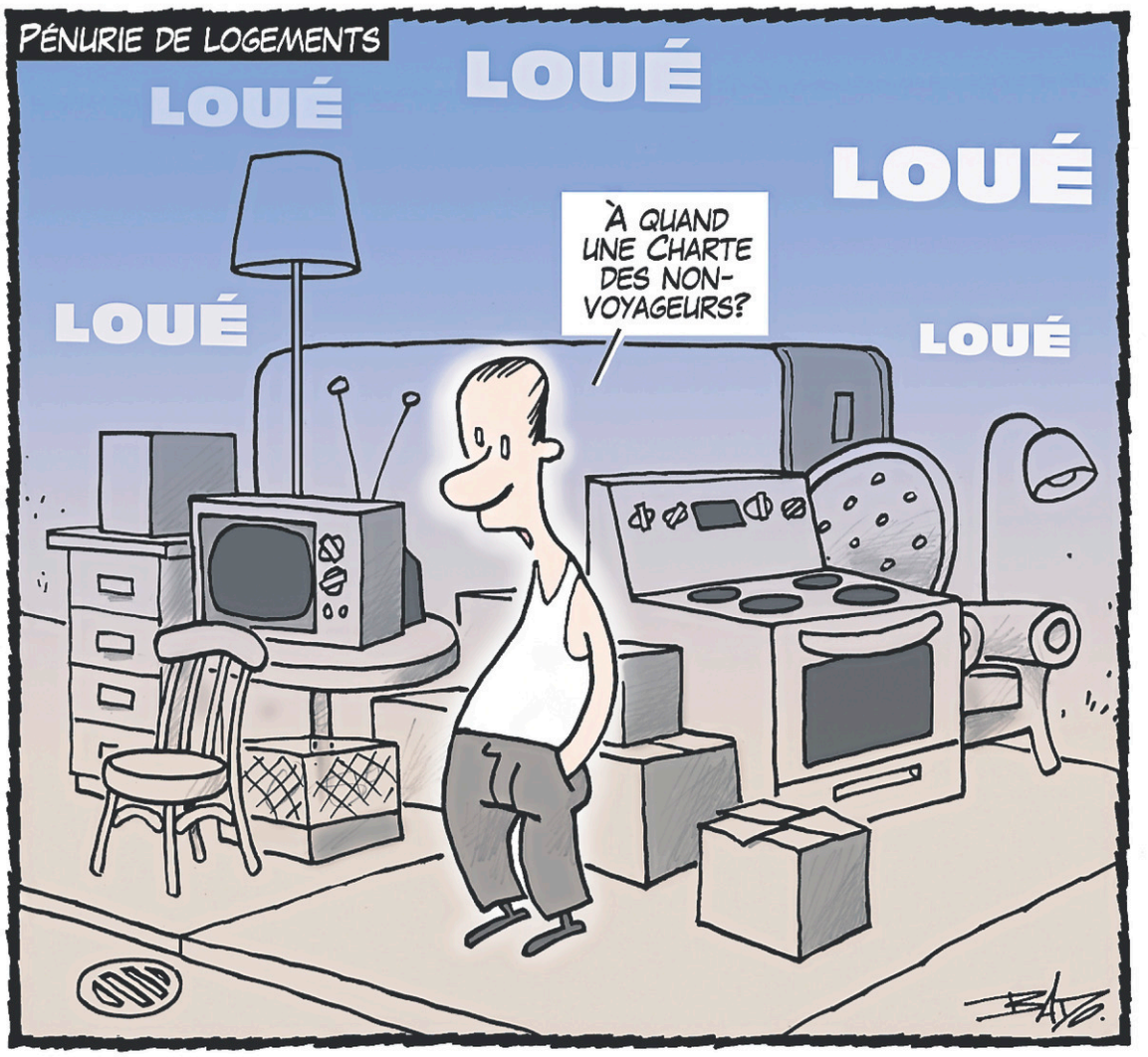

CARREFOUR DES LECTEURS

Appel au boycott du film *Unplanned*

Vincent Guzzo, propriétaire de la chaîne de cinémas Guzzo, a obtenu les droits de diffusion du film Unplanned au Québec. De son côté, le président de Cinéplex Ellis Jacob a annoncé sa décision d'aller de l'avant avec la projection du film. En tant que dirigeant de la plus grande exploitation de salles de projection du Canada, il est convaincu que chacun devra mettre de côté ses convictions personnelles et se rappeler que nous ne souhaitons pas vivre dans un pays qui censure le contenu, les opinions et les points de vue de chacun.

Dans le cadre de diverses entrevues, M. Guzzo a entre autres soutenu qu'il importait d'entendre tous les points de vue et que la diffusion du film permettrait la tenue d'un débat de société. Nous rappelons que ce débat de société a déjà eu lieu à plus d'une reprise et que la Cour Suprême du Canada décriminalisait l'avortement et affirmait en 1988 que le droit à la liberté garantissait à chaque individu « une marge d'autonomie personnelle sur les décisions importantes touchant intimement à sa vie privée ».

Le film *Unplanned* est qu'une propagande anti-avortement. Ce film utilise des techniques de préjugés et de mythes maintes fois dénoncées par le milieu médical ainsi que par le mouvement pro-choix. Celui-ci reprend de nombreuses stratégies mensongères déployées au sein des centres d'aide à la grossesse anti-choix, dont l'objectif principal est de convaincre les femmes vivant une grossesse imprévue de poursuivre la grossesse coute que coute. La normalisation de discours mensongers au sujet d'enjeux tel l'avortement représente un enjeu de santé publique ayant des conséquences réelles sur la capacité des femmes de prendre des décisions libres et éclairées quant à une grossesse imprévue. Lorsqu'une société choisit de criminaliser l'avortement, celle-ci fait le choix d'envoyer ces femmes vers des avortements clandestins.

À Vincent Guzzo qui mentionne « Il y a matière à controverse... En 2019, avec tous les moyens de contraception que nous avons, a-t-on vraiment le droit de dire que l'avortement est une alternative? », nous répliquons que le recours à l'avortement sera toujours nécessaire, et ce, pour plusieurs raisons : aucune méthode contraceptive n'est efficace à 100 %; trop de relations sexuelles sont vécues dans un contexte de violence conjugale, de relations inégalitaires ou imposées par la force. À ceux qui ont l'intention de manifester devant les cinémas, Vincent Guzzo répond qu'il les espère, qu'il convoquera les médias et qu'il se servira d'eux pour faire la publicité du film. [...]

Nous dénonçons que Vincent Guzzo se serve du film *Unplanned*, qui est produit par la compagnie Soli Deo Gloria (« À Dieu seul la gloire ») pour faire de la propagande anti-choix et l'utilise comme argument afin de soutenir et de légitimer la création de lois restreignant le droit à l'avortement au Canada.

Nous invitons la population à boycotter ce film. Ne laissons pas notre curiosité prendre le dessus sur notre raison. N'offrons pas de publicité aux producteurs de ce film. N'encourageons pas les entreprises privées qui utilisent des stratégies mensongères pour faire passer leurs idéaux anti-avortement.

Johanne Bilodeau et Émilie Théroux
Intervenantes
Collectif pour le libre choix de Sherbrooke

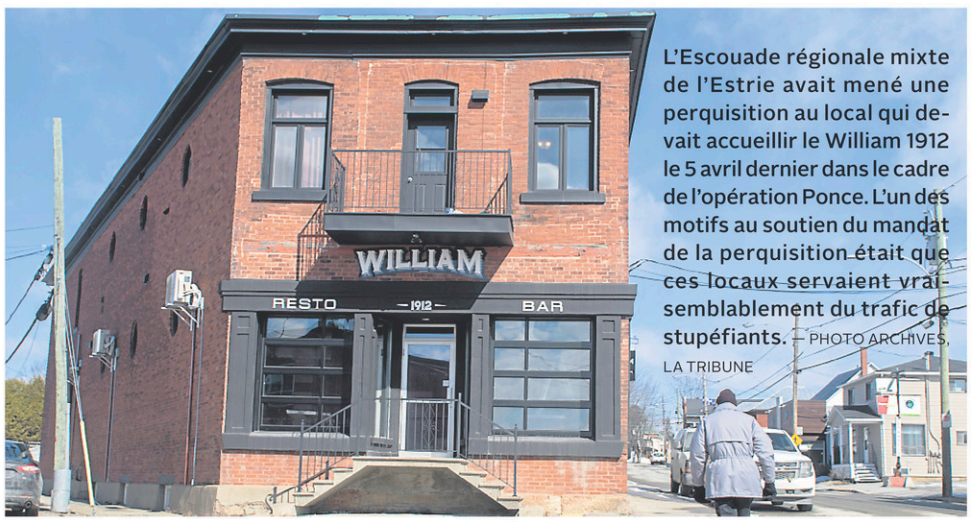

L'Escouade régionale mixte de l'Estrie avait mené une perquisition au local qui devait accueillir le William 1912 le 5 avril dernier dans le cadre de l'opération Ponce. L'un des motifs au soutien du mandat de la perquisition était que ces locaux servaient vraisemblablement du trafic de stupéfiants. — PHOTO ARCHIVES, LA TRIBUNE

À EAST ANGUS

Pas de permis de bar pour le William 1912

RENÉ-CHARLES QUIRION
rene-charles.quirion@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — Le bâtiment récemment rénové au cœur d'East Angus n'accueillera pas pour l'instant le pub le William 1912.

Dans une décision récente, la Régie de l'alcool des courses et des jeux (RACJ) du Québec a refusé d'accorder un permis d'alcool à l'établissement.

La Sûreté du Québec, qui s'opposait à la demande de permis de bar avec autorisation de spectacle, a réussi à convaincre la RACJ de ne pas l'accorder.

Le corps policier soulevait que des renseignements contradictoires sur les sources de financement du projet avaient été soumis et qu'un prête-nom était utilisé dans ce bar.

« La délivrance du permis demandé est susceptible de porter atteinte à la sécurité du public ou de nuire à la tranquillité publique », conclut la RACJ.

La Régie a retenu certains arguments de l'opposition policière pour rejeter la demande du pub le William.

L'Escouade régionale mixte de l'Estrie (ERM-Estrie) avait mené une perquisition au local qui devait accueillir le William 1912 le 5 avril dernier dans le cadre de l'opération Ponce. L'un des motifs au soutien du mandat de la perquisition était que ces locaux servaient vraisemblablement du trafic de stupéfiants.

La demanderesse du permis de bar du pub le William et son conjoint n'ont pas été arrêtés lors de cette opération.

Ce dernier avait fait l'objet d'une surveillance physique dans le cadre de l'enquête où il avait été vu avec un membre d'un groupe criminalisé.

LA RACJ précise qu'il n'y a pas de preuve directe que le financement du projet de la demanderesse du permis a un lien avec les fréquentations de son conjoint, mais ils ne peuvent écarter « que le William 1912 est susceptible d'être contrôlé par un groupe criminalisé avec lequel son conjoint semble entretenir des liens ».

« Force est de constater que les explications de la demanderesse en matière de financement demeurent nébuleuses et ont changé en cours de route. Les pièces documentaires ne sont pas très convaincantes non plus », explique la RACJ dans sa décision.

Expédition des Braves Randonneurs

LAC-MÉGANTIC – Les 20 et 21 juillet, les Sentiers frontaliers ont préparé la première étape de leur Expédition des Braves Randonneurs, au mont Gosford.

Cette activité s'effectuera en deux jours et une nuit. Départ près du panneau d'information des Sentiers frontaliers, au poste douanier de Woburn. Jour 1 : 11,1 km, par les sentiers 1 et 6, jusqu'à l'abri-trois faces ruisseau Morin ; Jour 2 : 6,9 km, par les sentiers 6 – 8 et 1, jusqu'au sommet de la montagne. Pour le retour, deux trajets différents peuvent être choisis par les participants, selon les distances par le sentier 1, 8,3 km, ou par les sentiers 1 – 8 – 6 et 1, 7,4 km.

Une baignade à la rivière Arnold est prévue, de même qu'une navette, pour le retour entre l'accueil du mont Gosford et le poste douanier de Woburn. À noter que le niveau de difficulté est intermédiaire. Il s'agit d'une randonnée en autonomie, donc chacun est responsable de son matériel et de sa nourriture.

Sentiers frontaliers fournit le matériel en commun : trousse de premiers soins, chaudière pliable, pompe pour filtrer l'eau et dispositif « Spot Me » pour communication d'urgence.

La responsable de l'activité est Martine Boulet-Pelletier à qui confirmer sa participation. On peut la joindre au mbouletpelletier@yahoo.ca

Les dates des autres étapes seront fournies par voie d'infolettre. **RONALD MARTEL**

DEVANT UN COMITÉ À OTTAWA

Desjardins défend sa gestion de crise

La Presse canadienne

OTTAWA — Le président et chef de la direction du Mouvement Desjardins, Guy Cormier, a défendu la gestion de son organisation dans la fuite massive de données qui touche près de trois millions de citoyens. Il a du même coup proposé la création d'un groupe de travail pour éviter qu'une telle situation se reproduise.

De passage devant le Comité permanent de la sécurité publique et nationale à Ottawa, Guy Cormier est revenu sur les événements qui secouent le Mouvement Desjardins depuis les dernières semaines. — PHOTO LA PRESSE CANADIENNE PAUL CHIASSON

De passage devant le Comité permanent de la sécurité publique et nationale à Ottawa, M. Cormier est revenu sur les événements qui secouent son organisation depuis les dernières semaines.

Il a martelé devant les parlementaires qui l'ont convié que Desjardins avait été « très responsable » et « proactif » dans son approche. La coopérative a avisé ses membres de la situation le 20 juin dernier, « quelques jours après avoir appris l'ampleur de la situation ».

Depuis, une enquête interne a « rapidement » permis de suspendre, puis de congédier l'employé malveillant qui est à l'origine de cette fuite massive de données. Les clients ont eu droit à des communications, soit par AccèsD, soit par la poste. Lundi matin, avant de témoigner devant le comité, M. Cormier annonçait que la protection d'Equifax était offerte à tous les membres de Desjardins — qu'ils soient victimes de vols de données ou non.

C'est donc dans un mélange de confrontation et de collaboration que le patron de Desjardins est arrivé à la rencontre. En début de journée, il avait critiqué la démarche du comité fédéral qui, à son avis, était prématurée alors que Desjardins est encore « au cœur de la gestion de l'incident ». Mais il a pris cette « opportunité » pour aussi ajouter son grain de sel dans le débat sur le numérique.

M. Cormier a invité le comité fédéral à recommander la formation d'un groupe de travail spécial multipartite — formé de représentants du gouvernement, du secteur des services financiers, des assurances, du secteur des télécommunications, ainsi que de juristes et d'experts — qui se pencheraient sur les meilleures pratiques pour assurer la protection des données.

« Nous sommes entrés dans une ère où les données sont une ressource comme l'eau, comme le bois, comme les matières premières : essentielles au fonctionnement de pans entiers de notre économie », a déclaré M. Cormier.

« J'estime, personnellement, que le Canada ne peut viser l'excellence en technologies numériques et en intelligence artificielle sans avoir la même ambition en ce qui a trait à la gestion des données et la protection des renseignements personnels », a lancé le PDG, en ajoutant qu'« on doit tous tirer des leçons » de ce que vit Desjardins actuellement.

La situation est d'autant plus critique que le Canada n'est plus qu'à quelques mois de l'opérationnalisation de la connectivité 5G, qui va « décupler » les flots de données en circulation, a-t-il ajouté.

LES PARLEMENTAIRES SATISFAITS

L'escapade estivale des parlementaires à Ottawa pour une rencontre de quelques heures a satisfait tant les membres du gouvernement que les partis d'opposition.

À la sortie, ils étaient nombreux à se réjouir que le PDG de Desjardins se soit présenté, malgré sa réticence première.

L'idée d'un groupe de travail sur la cybersécurité faisait consensus, puisqu'une proposition semblable avait déjà été proposée par le comité il y a quelques mois.

Pour le néo-démocrate Matthew Dubé, c'était « très utile » d'entendre un témoignage de premier plan sur l'importance de protéger les données personnelles.

« Je pense que ça prend beaucoup de courage pour le dire, compte tenu de la crise que Desjardins vit actuellement. Pour moi, ça donne un mandat fort au comité, peu importe sa composition cet automne », a affirmé M. Dubé à la sortie de la rencontre.

Le député conservateur Pierre Paul-Hus, qui avait demandé et obtenu la rencontre du comité, a rejeté les critiques voulant que l'exercice soit un exercice politique tel que le bloquiste Rhéal Fortin a laissé entendre.

M. Paul-Hus estime que le gouvernement Trudeau aurait dû être plus proactif dans sa démarche pour rassurer les clients de Desjardins. « On comprend que c'est l'été, mais il faut bouger », a-t-il critiqué.

DIFFICILE DE CHANGER LES NAS

Les membres du comité ont tâté le terrain pour savoir s'il est réaliste de changer les numéros d'assurance sociale (NAS) des près de trois millions de citoyens touchés par la fuite. Cette solution est réclamée par des milliers de personnes qui ont signé une pétition en ce sens.

Elise Boisjoly, sous-ministre adjointe à Emploi et Développement social Canada, a témoigné que cette procédure était très compliquée. Seulement 60 personnes, chaque année, depuis 2014 décident de changer leur NAS même si le vol d'identité est en hausse au pays.

Depuis l'annonce de la fuite de données chez Desjardins, ce sont 1400 citoyens qui en ont fait la demande, a dévoilé Mme Boisjoly.

Cela dit, de nombreux citoyens décident de ne pas aller de l'avant après s'être informés sur le processus. Mme Boisjoly explique que les fonctionnaires font comprendre aux citoyens que le changement de NAS ne changera pas la situation.

Qui plus est, il y a des risques d'erreur avec un changement de NAS, puisque tout est entré de façon manuelle.

Les partis d'opposition ont donc oublié cette idée, même si elle est populaire. « Je pense que l'idée de remplacer par un autre NAS, ça ne donne absolument rien. C'est ce qu'on a compris. Ça prend une solution numérique ou différente, à voir », laisse tomber M. Paul-Hus.

Une protection numérique pour tous les membres

MONTRÉAL — Dans la tourmente à la suite d'un vol massif de données personnelles, le Mouvement Desjardins a décidé lundi d'élargir les mesures de protection dans le but d'offrir une couverture à l'ensemble de ses membres.

Le groupe coopératif financier offrait déjà, pour une période de cinq ans, un service de surveillance assuré par la firme Equifax, mais les inscriptions ne semblent pas progresser au goût de la haute direction.

« La raison pour laquelle on annonce cela, c'est qu'on voit qu'il y a un plafond qui est devant nous, d'avoir peut-être seulement 15 à 20 pour cent des gens victimes de la fuite qui vont s'inscrire, a expliqué le président et chef de la direction de Desjardins, Guy Cormier, au cours d'une conférence téléphonique. Desjardins ne veut pas laisser 80 pour cent de ses membres sans protection. »

Le grand patron de la coopérative, lui-même touché par la fuite de données, a effectué l'annonce avant de prendre la route d'Ottawa, où il doit témoigner devant le Comité permanent de la sécurité publique et nationale, qui tiendra une audience à la Chambre des communes.

Le 20 juin, la coopérative financière avait annoncé que les informations personnelles de 2,7 millions de membres particuliers et 137 000 entreprises avaient été dérobées par un employé — qui a depuis été congédié.

Jusqu'à présent, un peu plus de 13 pour cent des membres particuliers de Desjardins, soit quelque 360 000 personnes, se sont inscrits au service d'Equifax — qui a été la cible de critiques pour des ratés au chapitre du service.

Les mesures annoncées par Desjardins seront offertes à l'ensemble des membres particuliers ainsi qu'aux entreprises. Personne n'aura à faire quoi que ce soit, a dit M. Cormier.

« Les gens qui ont des sommes investies chez Desjardins doivent dormir tranquilles », a lancé le grand patron de la coopérative.

Les mesures annoncées se déclinent principalement en trois volets :

— Un remboursement si des transactions non autorisées sont effectuées, un service déjà offert.

— En cas de vol d'identité, un service d'accompagnement « personnalisé effectué par des avocats œuvrant spécifiquement dans ce domaine »,

— Une protection pouvant atteindre 50 000 $ afin de rembourser des dépenses dans le cas d'un vol d'identité, comme une perte de salaire et des frais afin d'obtenir des documents notariés.

Desjardins fait toujours l'objet d'enquêtes de la part de la Commission d'accès à l'information du Québec et du Commissariat à la protection de la vie privée du Canada.

Il pourrait aussi y avoir des conséquences légales pour la coopérative. Deux requêtes en autorisation pour des actions collectives allèguent que la coopérative a violé les droits de ses membres en matière de vie privée ou fait preuve de négligence dans la protection de leurs informations personnelles et financières.

LA PRESSE CANADIENNE

SONDAGE MAINSTREET SUR L'ÉCONOMIE

Les Canadiens optimistes, mais...

JEAN-FRANÇOIS CLICHE
Le Soleil

QUÉBEC — Ni les libéraux ni les conservateurs ne pourront jouer à fond la carte de l'économie au cours des prochaines élections fédérales. D'après un sondage Mainstreet, les Canadiens portent un regard tout en nuance sur l'économie et leurs finances personnelles, se montrant optimistes pour l'avenir, mais trouvant aussi que le coût de la vie a beaucoup augmenté.

Près de 54 % des sondés se sont dits très ou assez optimistes au sujet de l'économie canadienne, et 63 % voient l'avenir d'un bon œil au sujet de leurs finances personnelles. Cet optimisme est particulièrement marqué au Québec, avec des scores de 64 % pour l'économie et 67 % pour les finances personnelles. Il y a aussi plus de Canadiens qui estiment que leur situation s'est améliorée depuis quatre ans (48 %) qu'il y en a qui trouvent le contraire (40 %), ce qui devrait en principe donner des munitions au gouvernement sortant de Justin Trudeau.

LE COÛT DE LA VIE ÉLEVÉ

Cependant, une écrasante majorité de répondants estiment par ailleurs que le coût de la vie a augmenté « assez » (42 %) ou « beaucoup » (34 %). En outre, quand on leur demande si c'est le temps de changer de gouvernement au fédéral, 45 % disent être « fortement d'accord » et 16 % « partiellement d'accord », pour un total de 61 % qui désirent une défaite des libéraux. Ce qui, bien sûr, avantage les conservateurs d'Andrew Scheer.

Pas étonnant qu'au final, ces mêmes Canadiens n'ont pas de préférence apparente au sujet de qui devrait être responsable de l'économie pour les quatre prochaines années : 30,6 % choisissent Andrew Scheer, soit statistiquement la même chose que pour Justin Trudeau (30,5 %).

LE « MEILLEUR LEADER » ?

« La question de savoir qui est le meilleur leader pour l'économie est habituellement un bon indicateur pour savoir qui gagnera l'élection », dit le président de Mainstreet Research, Quito Maggi. Alors ces chiffres-là nous disent que les élections qui s'en viennent pourraient être très serrées, malgré l'avance qu'a Justin Trudeau dans nos sondages [NDLR Par 35 % contre 33 % pour le Parti conservateur du Canada dans un sondage publié la semaine dernière].

« Si les électeurs votent en fonction de leurs impressions sur l'économie et leurs finances personnelles, alors Trudeau va en profiter. Mais si c'est leur désir de changement et le fait que la vie est maintenant très chère qu'ils ont en tête, alors c'est Scheer qui aura l'avantage », poursuit M. Maggi.

Ce sondage a été réalisé auprès de 2651 Canadiens entre le 27 juin et le 2 juillet. Sa marge d'erreur est de ± 1,9 % 19 fois sur 20, mais les sous-échantillons régionaux ont des marges plus grandes.

Le désir de changement et l'augmentation du coût de la vie pourraient donner la victoire à Andrew Scheer. — PHOTO LA PRESSE CANADIENNE, JEFF MCINTOSH

0008906

POUR UNE 3e ANNÉE CONSÉCUTIVE, SHERBROOKE REÇOIT « L'ORDRE DE DISTINCTION INFINITI »

INFINITI SHERBROOKE

La Tribune félicite Sherbrooke Infiniti, qui s'est vu décerner, le 11 juillet dernier, une place au sein de l'ordre de distinction Infiniti.

Ce programme de récompense pour les concessionnaires Infiniti souligne l'engagement remarquable de la concession ainsi que la qualité constante du service de vente, se montrant ainsi à la hauteur des normes d'excellence d'Infiniti.

Félicitations à toute l'équipe d'Infiniti Sherbrooke pour ce prix tant mérité.

L'équipe de Infiniti Sherbrooke

0009703

ZONES INONDABLES

Québec ajuste ses cartes

PATRICIA CLOUTIER
Le Soleil

QUÉBEC — Le gouvernement Legault ajuste ses cartes de zones inondables et retire une trentaine de municipalités du gel de construction décrété à la mi-juin. La ministre des Affaires municipales Andrée Laforest dit avoir écouté la population, mais plusieurs insatisfactions persistent.

Si des imprécisions devaient subsister dans la nouvelle carte, les municipalités ont jusqu'au 19 août pour faire leurs revendications auprès du ministère des Affaires municipales. — PHOTO ARCHIVES LE SOLEIL, YAN DOUBLET

En tout, 5600 personnes ont participé aux assemblées publiques tenues dans les différentes régions du Québec le 4 juillet et le ministère a reçu 3000 courriels. Plusieurs citoyens ont fait valoir que la zone d'intervention spéciale (ZIS) décrétée par le gouvernement embrasse de manière trop large et touche des maisons qui n'ont pas subi d'inondation récente. Les citoyens dont la résidence est située dans cette zone subissent un moratoire qui les empêche de rénover ou de reconstruire leur résidence pour le moment.

Cette ZIS, la plus grande de l'histoire du Québec, est composée des territoires qui ont été inondés par les crues des printemps 2017 et 2019 et des zones inondables 0-20 ans. À la mi-juin, le gouvernement avait publié une carte qui incluait 813 municipalités. Aujourd'hui, la zone rétrécie couvre plutôt 783 municipalités et exclut des milliers de résidences moins à risque.

La ministre Laforest se défend d'avoir agi dans la précipitation. « Il fallait agir pour éviter une course aux permis parce qu'on avait déjà des demandes énormes », indique-t-elle en entrevue. Selon elle, les fonctionnaires du gouvernement ont voulu être plus prudents que pas assez dans l'élaboration de la première carte. « On savait qu'il y aurait des ajustements à faire, mais je pense qu'on a agi de façon responsable », juge-t-elle.

Si des imprécisions devaient subsister dans la nouvelle carte, les municipalités ont jusqu'au 19 août pour faire leurs revendications auprès du ministère des Affaires municipales. « On pourra refaire des petites modifications en septembre », indique Mme Laforest.

La Ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac conservera quant à elle son traitement particulier. Ses citoyens auront le droit de reconstruire leur résidence, étant donné que l'inondation majeure survenue ce printemps a été causée par la rupture de la digue.

Mme Laforest dit comprendre que certaines personnes soient déçues. « C'est pas facile de se faire placer en zone inondable. Mais à un moment donné, il faut agir en gouvernement responsable et revoir complètement l'aménagement du territoire, pour ne pas avoir à compenser tous les ans. »

La ministre rappelle que les inondations de 2017 ont coûté 280 millions $ aux contribuables et que jusqu'à maintenant, les inondations de 2019 ont coûté 41 millions $ en compensations, un chiffre qui est loin d'être final.

Le ministère des Affaires municipales précise que la mise en place de cette ZIS est une mesure transitoire de « précaution et de prévention », le temps de revoir la gestion des zones inondables au Québec. Le gouvernement de la Coalition avenir Québec (CAQ) s'est engagé à livrer d'ici décembre 2019 un plan d'action.

La députée libérale Marie-Claude Nichols dénonce « l'improvisation » du gouvernement dans ce dossier. « Cette carte-là, ça a eu l'effet d'une bombe pour nos municipalités. Et je peux vous dire que la nouvelle carte, ça ne fait pas l'affaire encore. Il n'y a rien de réglé. »

Mme Nichols déplore que le gouvernement n'ait pas travaillé en collaboration avec les villes, préférant leur imposer sa vision. « Il reste plusieurs cas problématiques, notamment en Montérégie. Mon téléphone n'arrête pas de sonner », lance-t-elle.

Si Mme Nichols est d'accord pour revoir la gestion des zones inondables au Québec, elle en a contre la façon de faire du gouvernement. « Avec la géomatique, il y a des villes qui sont mieux outillées que le gouvernement à l'heure actuelle. Il faut leur faire confiance. »

0007647

DISPARITION DU PRÉSIDENT DE SAVOURA

Le territoire des recherches réduit

MONTRÉAL — Le territoire de recherche afin de retrouver le président de Sagami-Savoura et son fils de 14 ans, portés disparus en hélicoptère depuis mercredi dernier, s'est à nouveau rétréci lundi.

La Sûreté du Québec (SQ) a confirmé que la réception d'un signal provenant du téléphone portable de Stéphane Roy permettait aux Forces armées canadiennes de poursuivre leurs recherches aériennes sur un plus court rayon dans le ciel des Hautes-Laurentides.

La sergente Hélène Nepton a indiqué qu'une patrouille nautique munie d'un sonar a été déployée lundi matin dans le réservoir Mitchinamecus afin de vérifier si l'hélicoptère s'y trouve. La porte-parole de la SQ a précisé que certaines informations provenant du plan de vol habituel du pilote ont démontré qu'il survolait régulièrement ce plan d'eau situé à environ cinq kilomètres du chalet familial.

Les ressources nautiques du corps de police provincial devaient donc explorer une superficie de deux à sept kilomètres où les eaux sont plus profondes.

Ce sont les Forces armées canadiennes qui coordonnent les recherches aériennes menées dans les Hautes-Laurentides, auxquelles collaborent notamment la Sûreté du Québec et l'Association civile de recherche et de sauvetage aérien.

Au cours du week-end, le commandement opérationnel interarmées avait relevé le niveau de l'opération à celui de « recherche majeure », ce qui permet d'ajouter des ressources supplémentaires sur le terrain.

LA PRESSE CANADIENNE

Le PLQ et le PQ modifient leur aile parlementaire

QUÉBEC — Le Parti libéral du Québec et le Parti québécois ont apporté lundi des changements à leurs ailes parlementaires.

Du côté des libéraux, Marie-Claude Nichols passe des affaires municipales à la sécurité publique, où elle remplace Christine St-Pierre qui s'occupera dorénavant des relations canadiennes, de la protection de la langue française et de l'éthique.

Les relations canadiennes relevaient précédemment de Kathleen Weil, la protection de la langue française de Frantz Benjamin et l'éthique de Jean Rousselle. Mme Weil gérera dorénavant les dossiers de francophonie canadienne.

Monsef Derraji s'occupera maintenant des dossiers d'immigration, qui étaient auparavant confiés à Dominique Anglade. Cette dernière conserve l'Économie.

La responsabilité de la forêt, de la faune et des parcs passe de Saul Polo à Gregory Kelley.

Chez les péquistes, Sylvain Roy devient porte-parole en matière de travail et Harold LeBel porte-parole en matière d'affaires municipales. LA PRESSE CANADIENNE

affaires

S&P / TSX	TSX C.	$ CAN	D. JONES	S&P 500	NASDAQ	OR US	PÉTROLE
16 510,82	579,04	76,69	27 359,16	3014,30	8258,19	1413,50	59,58
+ 22,70	+ 3,01	- 0,01	+ 27,13	+ 0,53	+ 14,04	+ 1,30	- 0,63

RÈGLEMENT SUR LA PROTECTION DES PASSAGERS AÉRIENS

Sitôt adopté, sitôt contesté

La Presse canadienne

MONTRÉAL — Les transporteurs aériens doivent maintenant rembourser les passagers victimes de surréservation ou de bagages endommagés, dans le cadre d'un ensemble de nouvelles protections qui entrent en vigueur lundi.

Les voyageurs ont maintenant une protection supplémentaire en cas de surréservation des compagnies aériennes ou de bagages endommagés, entre autres. Mais les transporteurs aériens contestent déjà les nouvelles régles tandis que les défenseurs de consommateurs ne la trouve pas assez sévère.
— PHOTO LA PRESSE CANADIENNE,CHRIS YOUNG

Le Règlement sur la protection des passagers aériens exige dorénavant des transporteurs des mises à jour rapides et une communication claire avec les passagers au sujet de leurs droits si leur vol est retardé ou annulé. Les voyageurs pourraient recevoir jusqu'à 2400 $ si le transporteur ne respecte pas leur réservation et 2100 $ si leurs bagages sont égarés ou endommagés.

En cas de retard sur le tarmac, les avions doivent retourner à la porte d'embarquement après trois heures, mais un délai supplémentaire de 45 minutes est accordé si un décollage imminent est probable. Cette question a fait les manchettes en 2017, lorsque deux avions d'Air Transat à destination de Montréal, déroutés vers Ottawa en raison du mauvais temps, ont été retenus sur le tarmac pendant près de six heures. Des passagers avaient même appelé le 9-1-1 pour demander d'être secourus.

En vertu des nouvelles règles, les passagers ainsi immobilisés sur le tarmac doivent maintenant avoir accès aux toilettes, à la nourriture et à l'eau, au chauffage ou à la climatisation, et à la communication gratuite avec les personnes extérieures, « si cela est possible », a indiqué l'Office des transports du Canada.

À compter de lundi, les transporteurs aériens doivent également définir des règles claires concernant le transport des instruments de musique.

Les compagnies aériennes qui ne respecteront pas le Règlement devront payer des amendes, mais ce sont les passagers qui devront démontrer qu'ils ont été lésés.

LES TRANSPORTEURS CONTESTENT EN COUR

Les nouvelles règles ont été mal reçues par les défenseurs des droits des consommateurs, mais aussi par l'industrie.

Air Canada et Porter, ainsi que 17 autres requérants, dont l'Association du transport aérien international — qui compte WestJet parmi ses quelque 290 entreprises membres —, déclarent dans les documents judiciaires qu'une indemnisation obligatoire en vertu du Règlement sur la protection des passagers viole les normes internationales et devrait être invalidée par la cour.

La requête du 28 juin stipule que le Règlement sur la protection des passagers contrevient à la Convention de Montréal, un traité multilatéral, en fixant des montants d'indemnisation en fonction de la durée du retard, mais sans égard au préjudice réellement subi par le voyageur.

> Le Règlement sur la protection des passagers aériens exige dorénavant des transporteurs des mises à jour rapides et une communication claire avec les passagers au sujet de leurs droits si leur vol est retardé ou annulé.

Le ministre fédéral des Transports, Marc Garneau, s'est dit « surpris » et « déçu » par le recours des transporteurs aériens. « Nous estimons que nous avons très bien fait nos devoirs en consultation avec les compagnies aériennes et les autres parties intéressées », a déclaré lundi M. Garneau à la presse, en visite à l'Aéroport international Pierre-Elliott-Trudeau pour marquer l'entrée en vigueur de la première phase de la réglementation longtemps promise.

PAS ASSEZ SÉVÈRE

Les défenseurs des consommateurs estiment de leur côté que les nouvelles règles ne vont pas assez loin. Ils soulignent notamment que la dispense des compagnies aériennes de dédommager leurs clients dans des « situations indépendantes de leur volonté » utilise une définition trop large et constitue une échappatoire. Le ministre Garneau estime que les termes du règlement sont clairement définis. Il a par ailleurs soutenu que les retards ou les annulations consécutifs à une vérification avant vol ne justifiaient pas, selon lui, une indemnisation.

Les nouvelles règles s'alignent plus ou moins sur celles des États-Unis mais pas de l'Union européenne, qui considère que les transporteurs aériens sont responsables de la plupart des défauts mécaniques — ce ne sont pas, donc, des « situations indépendantes de leur volonté ».

Les défenseurs des droits des passagers estiment aussi que les critères pour obtenir une compensation seront difficiles à respecter, car les passagers auront à présenter des preuves qui sont généralement détenues par la compagnie aérienne elle-même.

Une indemnisation pouvant aller jusqu'à 1000 $ pour les retards de neuf heures ou plus ainsi que d'autres indemnités pour les vols annulés entreront en vigueur en décembre. Ces nouvelles dispositions devaient entrer en vigueur lundi, mais les transporteurs aériens ont demandé à Ottawa un délai.

Le ministre Garneau a défendu lundi ce report en rappelant que le « 737 Max » de Boeing était cloué au sol depuis quatre mois. « Cela a touché plusieurs compagnies aériennes au Canada et nous reconnaissons que ça leur a imposé un fardeau supplémentaire en ce qui concerne leurs systèmes de réservation et leurs activités », a soutenu M. Garneau. Le ministre a aussi expliqué que le « logiciel complexe » des systèmes pour traiter les nouvelles règles d'indemnisation des passagers a également nécessité ce report.

Nathalie Provost claque la porte du comité sur les armes à feu

La Presse canadienne

OTTAWA — La survivante de la fusillade de Polytechnique Nathalie Provost a claqué la porte du Comité consultatif canadien sur les armes à feu (CCCAF), se disant fortement déçue de l'incapacité du gouvernement libéral à s'attaquer aux fusils d'assaut.

Selon Nathalie Provost, le comité n'a apporté aucune contribution au projet de loi libéral sur les armes à feu récemment adopté par le Parlement, un projet de loi qu'elle juge très timide. — PHOTO ARCHIVES, LA PRESSE CANADIENNE

« J'ai le sentiment d'avoir été utilisée en tant que caution morale à l'inaction (ou le peu d'action) du gouvernement libéral sur la question du contrôle des armes. C'est donc pour me soustraire à cette apparente instrumentalisation que je vous annonce ma démission du CCCAF à compter d'aujourd'hui même », a-t-elle écrit dans sa lettre de démission, que *La Presse canadienne* a obtenue.

Mme Provost, qui a été atteinte par balle quatre fois lors de la fusillade à l'établissement montréalais en 1989, a siégé au comité pendant plus de deux ans.

Dans sa lettre adressée au premier ministre Justin Trudeau et aux ministres Ralph Goodale et Bill Blair, elle accuse le gouvernement d'avoir ignoré systématiquement sa demande de refonte du système de classification des armes à feu, ce qui aurait pu resserrer les restrictions imposées sur certains fusils semi-automatiques.

Selon elle, le comité n'a apporté aucune contribution au projet de loi libéral sur les armes à feu récemment adopté par le Parlement — un projet de loi qu'elle juge très timide.

Mme Provost n'accordait pas d'entrevue lundi, préférant laisser sa lettre parler d'elle-même.

Cette militante est impliquée depuis longtemps dans l'organisation Polysesouvient, qui réclame un meilleur contrôle des armes à feu.

ÉPISODE DU PROJET DE LOI C-71

En 2016, le gouvernement libéral avait nommé Nathalie Provost vice-présidente du comité consultatif, qui conseille le ministre de la Sécurité publique quant aux politiques sur les armes à feu. À l'époque, le comité était présidé par un ancien juge de la Cour suprême et comptait parmi ses membres un chef de police, un tireur sportif de compétition, un urgentologue et un agriculteur.

Mme Provost dit avoir perçu cette nomination comme une occasion d'améliorer la sécurité publique. Mais elle a été surprise, en 2018, lorsque le ministre de la Sécurité publique Ralph Goodale a présenté le projet de loi C-71 « sans échange ni discussion préalable avec le CCCAF ».

Ce projet de loi élargit la vérification des antécédents des personnes qui souhaitent acquérir des armes à feu, renforce les exigences en matière de conservation des documents pour les ventes et oblige les acheteurs à présenter des permis valides pour les armes à feu.

Certains propriétaires d'armes à feu ont accusé les libéraux de prendre pour cibles des chasseurs et des tireurs respectueux de la loi, tandis que des défenseurs du contrôle des armes à feu ont déploré que le projet de loi ne s'attaque pas assez aux armes d'assaut.

LE GOUVERNEMENT TRUDEAU SE DÉFEND

Scott Bardsley, un porte-parole de M. Goodale, a déclaré lundi que le gouvernement était reconnaissant envers Mme Provost pour ses années de service.

Il a toutefois défendu les « mesures concrètes » prises par le gouvernement pour lutter contre la violence par armes à feu, notamment le projet de loi C-71.

CHAQUE JEUDI

LES LIEUX QU'ON AIME !

Tout l'été les chroniqueurs de Groupe Capitales Médias vous amènent à la découverte de lieux qu'ils aiment, un commerce, un coin de rue ou un parc.

Moins de migrants ont traversé la frontière

OTTAWA — De nouvelles données du gouvernement fédéral démontrent que moins de demandeurs d'asile sont entrés « irrégulièrement » au Canada par rapport à l'année dernière, bien qu'une légère augmentation ait été enregistrée en juin.

En juin, les agents de la GRC ont intercepté 371 migrants de plus qu'en mai, alors que ceux-ci tentaient de se rendre au Canada en provenance des États-Unis entre les postes frontaliers officiels.

C'est également une légère augmentation par rapport aux quelque 300 traversées irrégulières enregistrées au mois de juin de l'année dernière.

Selon les députés conservateurs Michelle Rempel et Pierre Paul-Hus, cela démontre que le nombre de migrants irréguliers est « en hausse » au Canada.

Mais en tout, les chiffres montrent une tendance à la baisse cette année, comparativement à l'année précédente.

Entre janvier et juin 2019, 6707 demandeurs d'asile sont entrés de manière irrégulière au Canada, soit une baisse de 38 pour cent par rapport à la même période en 2018.

Le mois de juin était le premier mois de l'année 2019 où le nombre de traversées irrégulières était supérieur à celui du même mois de l'année précédente.

LA PRESSE CANADIENNE

L'OTAN incite le Canada à augmenter ses dépenses militaires

La Presse canadienne

PETAWAWA, Ontario — Le secrétaire général de l'OTAN encourage le premier ministre Justin Trudeau à redoubler d'efforts pour augmenter les dépenses militaires du Canada et aider l'alliance militaire à contrer les menaces auxquelles elle est confrontée.

En visite lundi à la base militaire de Petawawa, dans la vallée de l'Outaouais, Jens Stoltenberg a souligné que « les dépenses en matière de défense augmentent maintenant » au Canada et dans d'autres pays de l'OTAN après des années de réduction.

Il a d'ailleurs salué la contribution du Canada à une mission de l'OTAN en Lettonie visant à contrer l'agression russe et à une autre mission consistant à entraîner des troupes en Irak.

Le gouvernement fédéral prévoit investir des milliards de dollars de moins que ce qui avait été promis cette année dans du nouveau matériel militaire, ce qui a suscité des inquiétudes quant à la possibilité que le pays n'atteigne pas les objectifs de dépenses de l'OTAN.

En conférence de presse avec le premier ministre Trudeau, lundi, M. Stoltenberg a incité le Canada à « redoubler d'efforts » dans ses dépenses militaires.

« Il s'agit d'équité, mais plus important encore, il s'agit de notre sécurité dans un monde plus imprévisible », a-t-il soutenu.

M. Trudeau a déclaré que le Canada avait la volonté et la capacité de faire une différence dans le monde. Le premier ministre a également mentionné que le Canada avait déployé trois femmes à des postes de commandement dans les missions de l'OTAN, ce que M. Stoltenberg a accueilli favorablement.

CRITIQUES DE TRUMP

Le président des États-Unis, Donald Trump, a qualifié l'OTAN d'organisation désuète, affirmant qu'elle avait été créée pour défendre l'Occident pendant la guerre froide. Selon lui, elle est maintenant négligée et sous-financée par ses propres membres, laissant les États-Unis assumer la charge de la soutenir.

Les plaintes de Donald Trump ont créé une tension permanente au sein de l'alliance militaire, qui célèbre son 70e anniversaire.

Mais en dépit de la rhétorique anti-OTAN, les « faits sur le terrain » en Europe montrent que les États-Unis soutiennent davantage l'alliance qu'auparavant, a déclaré M. Stoltenberg en entrevue avec *La Presse canadienne*.

« Nous avons vu cela, non seulement en paroles, mais également en gestes; les États-Unis, de concert avec le Canada, renforcent leur présence militaire en Europe après des années de réduction des investissements majeurs en Europe », a-t-il expliqué.

« En réalité, lorsque vous examinez les faits sur le terrain, il ne fait aucun doute que les États-Unis sont attachés à l'OTAN et à la sécurité européenne. »

Le premier ministre Justin Trudeau et le secrétaire général de l'OTAN Jens Stoltenberg ont visité la base militaire de Petawawa. — PHOTO LA PRESSE CANADIENNE

RÉPONSE À L'AGRESSION RUSSE

L'intervention du Canada en Lettonie est l'une des nombreuses missions dans des pays de l'OTAN ayant des frontières avec la Russie, qui visent à faire une démonstration de force pour dissuader le président russe Vladimir Poutine de menacer d'autres pays de l'est de l'Europe.

La présence accrue de l'OTAN est le résultat de l'annexion par la Russie de la péninsule ukrainienne de Crimée et de sa collaboration avec les séparatistes russes dans les régions de l'est de l'Ukraine. L'Ukraine n'est pas membre de l'OTAN.

Cela pourrait faire du Canada une cible de l'ingérence russe lors des élections fédérales de l'automne. M. Stoltenberg a indiqué que les alliés de l'OTAN partageaient des informations sur les cybermenaces. M. Trudeau a souligné que le Canada s'était entretenu avec des alliés des États baltes qui ont été confrontés à « d'importantes quantités d'ingérence » pour apprendre ce qu'ils « avaient fait pour contrer la propagande étrangère ».

Le Canada dirige également la mission d'entraînement de l'OTAN des forces irakiennes dans ce pays. Les tensions sont exacerbées dans cette région à cause de l'escalade du conflit entre l'Iran voisin et les États-Unis.

Après sa visite à la base de Petawawa, M. Stoltenberg devait se rendre à Toronto pour un discours et une séance de questions-réponses à l'Université de Toronto.

Un autre Canadien détenu en Chine

OTTAWA — Le ministère chinois des Affaires étrangères soutient que la récente détention d'un autre citoyen canadien est liée à des allégations de trafic de drogue qui visent des enseignants étrangers.

Le ministère canadien des Affaires étrangères a confirmé, en fin de la semaine, qu'un citoyen canadien avait été arrêté dans la ville de Yantai, dans la province du Shandong, mais Ottawa refuse de donner plus de détails, invoquant les lois sur la protection de la vie privée. Selon le ministère, des responsables canadiens ont fourni des services consulaires à cette autre personne détenue par les autorités chinoises.

Interrogé lundi sur cette nouvelle détention, un porte-parole du ministère chinois des Affaires étrangères a confirmé qu'un Canadien faisait partie d'un groupe d'étrangers visés par une enquête dans la province du Shandong pour des allégations liées à la drogue.

Le porte-parole Geng Shuang a indiqué que les autorités chinoises avaient informé les ambassades des pays concernés et organiseraient des visites consulaires.

Le porte-parole du ministère chinois a déclaré lundi qu'il n'y avait aucun lien entre cette enquête dans le Shandong et une autre affaire de drogue impliquant des étrangers dans la province du Jiangsu, près de Shanghai. **LA PRESSE CANADIENNE**

0002251

0004614

ESTRIE

Aucune projection d'*Unplanned* en vue

CATHERINE BROUSSEAU-CARNEVALE
catherine.brousseau-carnevale@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — Alors que le débat autour de la sortie en salle du film *Unplanned* au Canada fait réagir encore, on ne semble pas noter un intérêt particulier des cinéphiles d'ici pour voir, dans les cinémas de Sherbrooke, cette œuvre contestée.

« On adapte la programmation avec ce qu'on pense qui va convenir au public. Dans le cas de ce film, on n'est pas du tout là. Ce n'est pas dans les plans », affirme Alexandre Hurtubise, propriétaire de la Maison du cinéma.

Du côté du Cinéplex Galaxy, le film n'est pas en salle pour le moment à Sherbrooke, malgré la décision de la compagnie d'aller de l'avant avec la projection.

« Je comprends les préoccupations à propos de ce film, mais c'est à chacun d'entre nous de décider si nous voulons aller le voir ou non. Au Canada, nous sommes chanceux d'avoir cette option et je pense que c'est un point important à retenir », écrit Ellis Jacob, président et chef de la direction de Cinéplex, dans un communiqué de presse publié sur les réseaux sociaux.

Alexandre Hurtubise soutient pour sa part qu'il y a déjà eu des projections de films polarisants dans le passé à la Maison du cinéma. « Dans un monde idéal, on aimerait avoir les deux côtés de la médaille. »

Plusieurs affirment que le film comporte des informations mensongères quant au processus de l'avortement.

« Un film polémique comme ça, c'est sûr qu'on ferait une vérification. On se pencherait sur la question. Il y a une nuance entre avoir un angle et être complètement faux. On ne veut pas induire les gens en erreur. C'est là que c'est important. À ce moment-là, on pourrait juger si ça ne vaut pas la peine d'être présenté. Personnellement, je ne l'ai pas vu, et on n'a pas la demande pour ce film », explique Alexandre Hurtubise, en précisant qu'il est plus ardu de détecter le mensonge lorsqu'il s'agit d'un film de fiction et non d'un documentaire, où une recherche rigoureuse est généralement faite.

Unplanned met en scène Abby Johnson (Ashley Bratcher, à droite), une directrice de clinique d'avortement qui, à son plus grand désarroi, découvre les supposées souffrances du fœtus lors de l'opération. — PHOTO ARCHIVES, LA PRESSE CANADIENNE

Alexandre Hurtubise, propriétaire de la Maison du cinéma. — PHOTO ARCHIVES LA TRIBUNE, JESSICA GARNEAU

Isabelle Boisclair, professeure de littérature à l'Université de Sherbrooke, spécialiste en théories féministes. — PHOTO ARCHIVES LA TRIBUNE, FRÉDÉRIC CÔTÉ

INQUIÉTUDES

Il va sans dire que plusieurs personnes au Québec s'inquiètent quant au contenu du film *Unplanned*. L'œuvre met en scène Abby Johnson, une directrice de clinique d'avortement qui, à son plus grand désarroi, découvre les supposées souffrances du fœtus lors de l'opération.

« Ce qui est problématique avec ce film, c'est que c'est une propagande qui ne se présente pas comme telle. On apprend que le film est produit par la compagnie Soli Deo Gloria, ce qui veut dire " à Dieu seul la gloire ", une organisation religieuse qui prend les moyens du cinéma pour faire passer son message anti-choix. C'est ça qui est grave », déplore Isabelle Boisclair, professeure de littérature à l'Université de Sherbrooke s'intéressant aux théories féministes.

« Les diffuseurs ont tous le droit de diffuser ce qu'ils veulent. On parle beaucoup de la censure, mais ici, on demande plutôt à quelqu'un de cesser la diffusion, c'est un appel à ne pas diffuser. Ce n'est pas de la même teneur. »

Par ailleurs, en raison de son côté dramatique, le film interpelle les émotions et non la raison des spectateurs, selon Mme Boisclair, qui précise ne pas avoir vu le film, mais qui s'est tout de même informée.

Émilie Théroux, une intervenante du Collectif pour le libre choix, se questionne sur la façon dont on a illustré l'avortement dans le film.

« On m'a décrit les scènes d'avortement et, à ce qu'on m'a dit, il y a du sang abondamment. On tient les femmes de force, elles crient de douleur. Dans la vraie vie, ça ne se passe pas ainsi. C'est une procédure chirurgicale très calme. Sinon, il y a la pilule abortive où il peut y avoir quelques douleurs ou crampes, mais c'est loin d'être une scène de torture. »

La « disparition » de Julie Masse en balado

NATHALIE COLLARD
La Presse

MONTRÉAL — Au faîte de sa gloire, la chanteuse Julie Masse est disparue des écrans radars, tournant brusquement le dos à sa carrière et à l'industrie du disque. Depuis, les conjectures vont bon train. A-t-elle abandonné de son plein gré? Était-elle vraiment faite pour la vie d'artiste? La journaliste Émilie Perreault creuse la question dans un balado en cinq épisodes.

C'est en regardant le documentaire *What Happened, Miss Simone?* sur Netflix que la journaliste Émilie Perreault a eu l'idée de poser la même question à propos de la chanteuse Julie Masse. En 1994, l'interprète de *C'est zéro* a disparu de la circulation du jour au lendemain, laissant derrière elle une horde d'admirateurs déçus et interloqués.

Avec son conjoint Corey Hart, la blonde chanteuse est allée vivre dans une île des Bahamas, où elle a choisi d'élever ses quatre enfants. Récemment, on a revu le couple pour quelques spectacles. Julie Masse a également accordé quelques entrevues. Le mystère demeure pourtant entier : pourquoi a-t-elle tourné le dos au succès?

La journaliste culturelle Émilie Perreault, qui fredonnait *Billy* lorsqu'elle avait 8 ans, s'est penchée sur la question pour un épisode de l'émission *Cette année-là* (diffusée à Télé-Québec), à laquelle elle collabore. Elle a trouvé suffisamment de matière pour en faire un documentaire.

« Je n'avais pas envie de m'embarquer dans quelque chose de lourd et de compliqué, confie la journaliste, jointe au téléphone. C'est la réalisatrice radio Pascale Richard qui m'a donné l'idée d'en faire un balado. C'est vrai que c'est un format parfait, plus simple, plus léger. Et je trouvais qu'il y avait quelque chose d'intéressant à concevoir un projet audio autour de quelqu'un qui a toujours été réduit à son image. »

Peu après la sortie en 1994 de son premier album en anglais *Circle of One*, réalisé par Corey Hart, Julie Masse a abandonné sa carrière de chanteuse pour aller vivre aux Bahamas avec le chanteur, de qui elle est tombée amoureuse et avec qui elle a eu quatre enfants. — PHOTO ARCHIVES LA PRESSE, ANDRÉ PICHETTE

UN SUJET RICHE

Micro à la main, Émilie Perreault est donc partie à la rencontre de ceux et celles qui avaient croisé le chemin de la jeune Julie Masse dans les années 1990. Première constatation : tout le monde avait quelque chose à dire. À commencer par Manuel Tadros, père du cinéaste Xavier Dolan mais surtout auteur de *C'est zéro* et de *Billy*, deux chansons qui ont contribué au succès de la chanteuse. Même enthousiasme de la part de la conseillère municipale Marie Plourde, qui était VJ à Musique-Plus à l'époque. Ou du musicologue Dannick Trottier, qui a des choses très sérieuses à dire sur le sujet.

« J'ai même rencontré un *fan* de métal qui aime Julie Masse, dit Émilie Perreault en riant. Il est membre de la page Facebook Les métalleux qui aiment Julie Masse.

« Quand ils parlent de Corey Hart, ils le nomment toujours "le ravisseur". C'est fait avec beaucoup d'humour et c'est très drôle. »

La journaliste, qui a travaillé avec la réalisatrice Élodie Gagnon, de la boîte de production audio RECréation, évoque toutes les théories du complot qui planent autour du couple Hart-Masse : kidnapping, secte, etc. « J'aborde tout ça, mais avec un grain de sel », assure Émilie Perreault, qui demeure convaincue que Julie Masse est restée maîtresse de sa destinée.

> **« J'ai même rencontré un *fan* de métal qui aime Julie Masse. Il est membre de la page Facebook Les métalleux qui aiment Julie Masse. »**
>
> — Émilie Perrault

« Les gens sont restés intrigués qu'une chanteuse qui remporte des prix et qui est au sommet de sa gloire disparaisse. Quand je pense que la première entrevue que j'ai faite dans ma carrière était pour le spectacle d'adieu de Jean-Pierre Ferland, en 2007. Or, c'est l'artiste que j'ai dû interviewer le plus souvent par la suite. Quand tu as quelqu'un qui disparaît vraiment, c'est vrai que c'est fascinant. »

UNE ANNÉE BIEN REMPLIE

Émilie Perreault ne chôme pas depuis qu'elle a quitté son poste de journaliste culturelle à *Puisqu'il faut se lever*, émission matinale du 98,5 FM animée par Paul Arcand. Elle travaille actuellement à un documentaire produit par Denise Robert, avec la journaliste Monic Néron. Les deux complices, qui ont remporté un prix Judith-Jasmin en juin dernier, s'intéressent à notre système de justice, qui fait porter le poids de la preuve sur les épaules des victimes d'agressions sexuelles.

La journaliste sera également de retour aux côtés de Marc Labrèche à l'émission *Cette année-là*, sur les ondes de Télé-Québec, l'automne prochain. Elle collaborera en outre à l'émission *Esprit critique*, animée par Marc Cassivi et Rebecca Makonnen sur Ici ArTV. Cette dernière chaîne diffusera également de nouveaux épisodes de sa série Faire œuvre utile en hiver 2020.

A-t-on fait le tour de tous les projets d'Émilie Perreault? Pas tout à fait. La prolifique journaliste travaille aussi à un essai qui sera publié aux éditions Cardinal sur l'importance de la culture pour notre santé mentale. Chose certaine, celle d'Émilie Perreault semble se porter à merveille.

Le premier épisode de *Pourquoi Julie?* est en ligne sur QUB Radio et sur iTunes. Un nouvel épisode sera diffusé chaque mardi jusqu'au 6 août.

0009044

MOTS CROISÉS JUNIOR

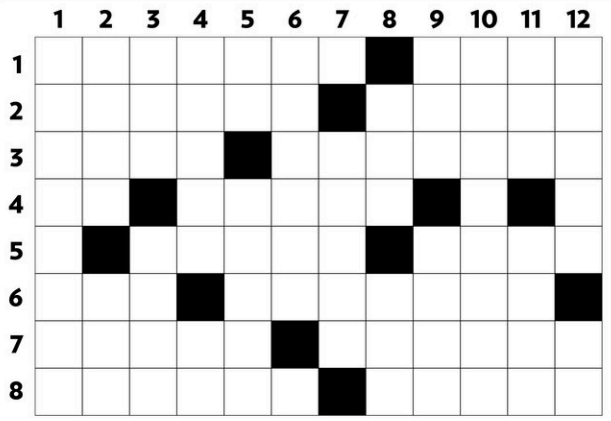

HORIZONTALEMENT

1 Corps céleste non lumineux qui gravite autour d'une étoile. – Émotion violente et brusque.

2 Ce qui marque le début ou la fin d'un espace. – Transmise par la voix.

3 Bordure d'une forêt. – Pas artificiel.

4 Symbole chimique du néon. – Bordure en bois, en métal, etc. d'un tableau.

5 Planète du système solaire, entre Vénus et Mars. – Action de provoquer quelqu'un à un jeu.

6 Elle est le constituant principal des êtres vivants. – Qui concerne le fonctionnement de l'esprit.

7 Zone sombre où les rayons du soleil n'arrivent pas. – Très appréciées.

8 Perd son temps à des futilités, ne fait rien. – Ne continue pas.

VERTICALEMENT

1 Saut que l'on fait pour entrer dans l'eau, la tête et les bras en avant.

2 Suivre des yeux en identifiant une écriture. – Le chien est celui de l'homme.

3 L'esprit du corps. – Tube respiratoire pour nager la tête sous l'eau.

4 Fille du frère ou de la soeur. – Participe passé du verbe rire.

5 Sert à faire une liaison entre deux mots. – Elles servent à attaquer ou a se défendre.

6 Tirer sur quelque chose pour l'allonger ou le rendre droit.

7 Centre sportif couvert comprenant une patinoire.

8 Enlève. – Contraction involontaire de certains muscles.

9 Qui n'est pas cuit. – Figure du jeu de cartes.

10 Soumis sans répit à de petites attaques répétées.

11 Se crie dans une corrida. – Elles se servent d'une baguette magique.

12 Désigne la personne dont on parle. – Symbole du sélénium.

SOLUTION du dernier numéro

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	M	E	S	S	A	G	E	■	P	N	E	U
2	A	M	O	U	R	■	H	E	R	O	N	S
3	H	E	U	R	E	S	■	P	E	S	T	E
4	O	U	F	■	T	A	M	I	S	■	E	■
5	M	■	F	R	E	L	E	■	T	A	R	D
6	E	T	R	E	■	E	N	T	I	E	R	E
7	T	A	I	L	L	E	E	■	G	R	E	C
8	■	C	R	U	E	■	R	U	E	E	■	U

MOT MYSTÈRE

AGRES
AIRE
ASDIC

BOSSE
BREST

CABAN
CARRE
CONGE
CULEE

DARCE
DAVIER
DEVIRER
DORIS
DROME
DUNETTE

ECLUSE
ECUME
EMBARDEE
EPAVE
EPERON
EQUIPAGE
ESPAR
ETALER
EVITER
EXODUS

FLUTE

GLENE

JETEE
JUSANT

LAME
LIEUE
LIT
LOCH

NAGER

MARINE ET NAVIGATION - Un mot de 7 lettres

V	E	R	G	E	T	A	P	E	C	U	L	R	L	A
F	A	T	A	N	N	E	B	N	E	U	E	I	L	I
E	L	B	I	P	A	O	G	E	V	I	T	E	R	R
E	E	U	R	N	S	B	T	N	L	L	M	Q	R	E
H	M	O	T	S	U	E	A	I	O	O	E	U	E	S
C	U	L	E	E	J	V	O	C	R	C	H	I	L	R
E	C	R	E	R	I	V	E	D	P	H	C	P	A	E
P	E	S	E	R	G	A	C	O	M	K	N	A	T	V
E	R	T	E	A	N	E	R	R	A	C	A	G	E	N
R	S	G	T	E	L	A	E	I	R	O	L	E	N	E
O	A	U	A	E	M	E	I	S	T	O	P	P	E	R
N	O	S	L	E	N	O	V	I	C	E	M	A	L	H
G	D	A	R	C	E	U	A	S	D	I	C	V	G	U
S	U	D	O	X	E	E	D	R	A	B	M	E	E	M
T	I	U	D	E	R	E	M	A	E	T	S	E	R	B

Solution du dernier numéro : MORBIER **16-07-2019**

NAVIRE
NELSON
NOVICE

OCEANE

PECHE
PIBLE
PLANCHE
PROUE

RAMER

REALE
REDUIT
RENVERSER
RHUMB
ROLE

STEAMER
STOPPER

TANK
TAPECUL
TRAMP

UNITE

VERGE
VOILIER

MOTS CROISÉS

HORIZONTALEMENT

1. Bubale ou nilgaut - À molette ou USB.
2. Unité de mesure de longueur anglo-saxonne - Au poil.
3. Le moi - Évoquer une idée.
4. Plante très toxique - Remorque un navire.
5. Déforme en pliant - On mâche ses feuilles.
6. Exprime - Arrêtait la flèche - Sous un navire en radoub.
7. Exercice musculaire.
8. Guident des roues - Forme des hauts fonctionnaires.
9. Obtenus - Coup de poing.
10. Les Cyclades, par exemple - Sert à protéger un livre.
11. Fleur d'oranger - Sortis de terre.
12. Grandes divisions - Son nom tibétain veut dire *Déesse mère du Monde.*

VERTICALEMENT

1. Mammifère de Madagascar - Bat le valet.
2. Avance dans l'eau - Faire le matou.
3. Marche vite - Arrose Romans.
4. De même - Palace - Appel au secours.
5. Évident - Ville d'Honshu.
6. Institution catholique qui a pour but de donner à ses membres les moyens d'agir selon l'Evangile - Implore.
7. C'était un jeune noble - Nem.
8. Région sèche - A la forme d'un petit boudin.
9. Fromage de brebis - Unir par le lien conjugal.
10. Racine comestible - Grand récipient.
11. Endroit - Paroles qui blessent.
12. Enlacé - Coquille.

SOLUTION DU DERNIER NUMÉRO

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	F	E	R	A	F	R	I	S	E	R	■	A
2	E	V	I	D	E	N	C	E	■	E	R	S
3	R	■	D	U	R	■	A	R	O	M	E	S
4	M	A	E	L	S	T	R	O	M	■	N	I
5	E	M	E	T	■	R	E	P	E	R	E	E
6	N	U	■	E	A	U	■	O	T	E	■	T
7	T	S	A	R	■	C	A	S	■	E	S	T
8	A	E	R	E	S	■	G	I	F	L	E	E
9	T	E	T	■	P	O	E	T	E	■	T	■
10	I	■	E	P	I	S	■	I	L	O	T	E
11	O	C	R	E	■	T	A	V	E	L	E	R
12	N	O	E	U	D	■	T	E	R	T	R	E

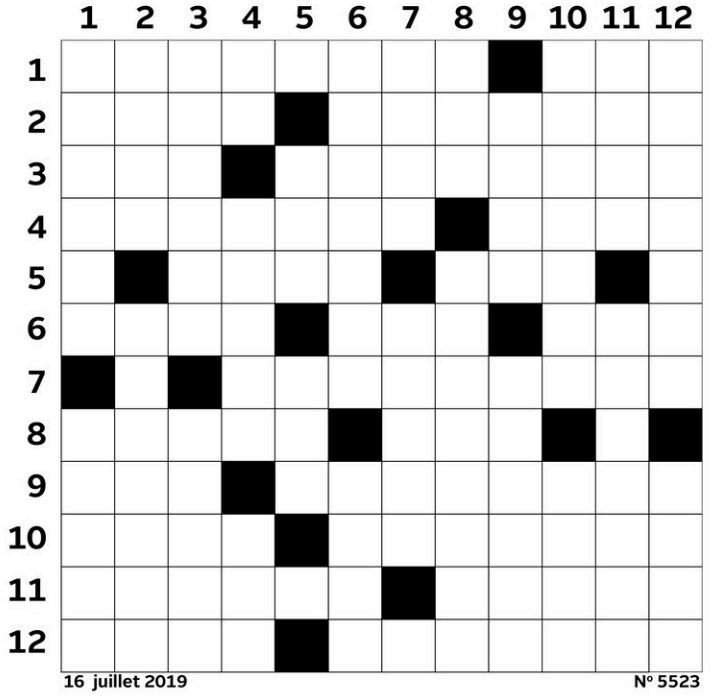

16 juillet 2019 **N° 5523**

0003817

SUDOKU

		6	8					4
					2			
		5	9	6		2	1	3
		3	4		5	1	8	
	2					7		
	1							
			5	8				
		8			1	3		6
4		1				9		

Niveau de difficulté : moyen **4799**

Placez un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide. Chaque ligne, chaque colonne et chaque boîte 3x3 délimitée par un trait plus épais doivent contenir tous les chiffres de 1 à 9. Chaque chiffre apparaît donc une seule fois dans une ligne, dans une colonne et dans une boîte 3x3.

SOLUTION DU DERNIER SUDOKU

6	1	9	3	4	7	5	2	8
5	8	4	1	2	9	6	7	3
7	3	2	8	6	5	9	4	1
2	7	8	5	9	4	1	3	6
4	5	3	6	8	1	7	9	2
1	9	6	7	3	2	4	8	5
9	2	5	4	1	8	3	6	7
8	6	1	9	7	3	2	5	4
3	4	7	2	5	6	8	1	9

4798

Ce jeu est une réalisation de Ludipresse • Informations **www.les-mordus.com**.

CITATION SECRÈTE par Isabelle Vadeboncoeur

UL	IEPGT	OOO	QBRUU	JUTTO	ENOIE	HUER	ERS	UADS	RIE	AT	CE	ELLS	TLAE
		■								■			
■									■		■		
■							■			■			
		■				■					■		
■							■						

Thème : Citation de La Rochefoucauld

Placez les lettres de chaque colonne dans la case appropriée de manière à former une phrase complète. Les mots sont séparés par une case noire.

Solution du dernier numéro :

Citation de Francis Bacon : On ne peut vaincre la nature qu'en lui obéissant.

HOROSCOPE

Mardi 16 juillet 2019

Bélier (21 mars au 19 avril)

Ce ne sont pas les puces des chiens qui font miauler les chats. Vous ne pouvez pas vous attendre à ce que ceux qui ne se sentent pas directement affectés par une situation s'engagent passionnément dans une cause visant à la corriger. Pour recevoir leur appui, dans ce climat de Pleine Lune Éclipse axe Capricorne-Cancer, vous devrez d'abord parvenir à les convaincre que cela les concerne...

Taureau (20 avril au 20 mai)

Avec cette atmosphère de Pleine Lune... Éclipse dans la trajectoire Capricorne - Cancer, votre niveau de concentration pourrait donner l'impression que vous êtes inabordable ou de mauvaise humeur. Il y a moyen de faire comprendre aux autres, sans les vexer ni les mettre mal-à-l'aise, que vous n'avez pas le temps de bavarder. Il suffira d'un commentaire courtois pour dissiper n'importe quelle forme de tension.

Gémeaux (21 mai au 21 juin)

Si c'est non, il faudrait le dire tout de suite, car cela deviendra plus difficile à exprimer alors que le temps s'écoulera. Votre crainte de décevoir est légitime, mais il serait dommage de laisser mûrir en vous une culpabilité excessive. Personne n'est en mesure de faire plaisir à tout le monde tout le temps. D'autant plus dans ce climat de Pleine Lune... Éclipse axe Capricorne-Cancer...

Cancer (22 juin au 22 juillet)

Juste en face de votre Signe, la Pleine Lune... Éclipse en Capricorne vous encourage à vous engager sur un nouveau chemin et à le suivre jusqu'au bout. Pour avoir la certitude qu'une affaire vous convienne vraiment, il faudrait en faire l'expérience sans rebrousser chemin en cours de route. Le temps est l'allié de vos projets et votre persévérance sera digne de venir à bout de tout... ou presque.

Lion (23 juillet au 22 août)

On néglige déjà suffisamment de détails involontairement sans qu'il faille se mettre à en négliger sciemment. Le climat de Pleine Lune... Éclipse en Capricorne pourrait paraître sévère et intransigeant, mais si votre comportement reste exemplaire, personne ne pourra vous reprocher quoi que ce soit. Il suffira de soigner votre travail et de vous tenir à carreau pour que tout se déroule sans problème.

Vierge (23 août au 22 sept.)

Il n'est jamais trop tard pour changer de comportement à l'endroit de gens que vous pensez avoir ignoré, négligé ou lésé. Une attitude plus démonstrative, plus chaleureuse, ne pourra avoir d'autre effet que de leur faire chaud au coeur et ce, qu'elle résulte d'un véritable manque de considération de votre part ou d'un sentiment de culpabilité non fondé. C'est la Pleine Lune... Éclipse en Capricorne!

Balance (23 sept. au 23 oct.)

Au carré de votre Signe, la Pleine Lune... Éclipse en Capricorne pourrait démontrer qu'il faut parfois insister davantage pour obtenir ce que l'on veut. C'est le temps d'oser prendre votre place et de faire entendre votre voix. Ce type d'affranchissement n'est aucunement contraire au maintien de la paix et de l'harmonie. Il n'y a rien de déraisonnable à vouloir vous approprier ce qui vous revient de juste droit.

Scorpion (23 oct. au 21 nov.)

La Pleine Lune... Éclipse en Capricorne propose un mardi qui n'abondera peut-être pas dans le sens de vos aspirations. De légers retards sont probables, mais ne chambarderont pas le programme de votre journée si vous ne vous en remettez pas à la dernière minute. Et des changements dans la vie de votre entourage pourraient avoir de bonnes répercussions sur la vôtre.

Sagittaire (22 nov. au 21 déc.)

Les choses ne changeront pas aussi rapidement que vous le souhaitez si vous continuez à poser les mêmes gestes. Pourquoi ne pas tenter de sortir de votre zone de confort? Le secret du succès réside dans la capacité d'effectuer les tâches les plus importantes en premier. Dans ce climat de Pleine Lune... Éclipse, une démarche qui n'a pas rapport avec votre objectif devrait être écartée.

Capricorne (22 déc. au 19 janvier)

La Pleine Lune... Éclipse dans votre Signe, en Capricorne, pourrait bien exalter la force de votre intellect ainsi que votre pouvoir de persuasion. L'essentiel ne sera pas de convaincre les autres du bien fondé de vos propositions, mais plutôt de les amener à réfléchir sur celles-ci. L'autre personne sera d'autant plus intéressée à vous suivre si vous n'exercez pas de pression pour l'y inciter.

Verseau (20 janvier au 18 fév.)

Hélas, ce n'est pas lors d'une Pleine Lune... Éclipse en Capricorne qu'il faut s'attendre à ce que tout le monde vienne cogner à votre porte. Au contraire, mieux vaudra multiplier vos démarches et émettre vos propositions au nombre maximum d'intéressés potentiels. Vous devrez actuellement travailler un peu plus rigoureusement, mais en bout de ligne, vous finirez par trouver preneur.

Poissons (19 fév. au 20 mars)

Les trigones et sextils de la Pleine Lune... Éclipse axe Capricorne-Cancer avec Neptune en Poissons pourraient bien vous donner un surcroît d'inspiration. Tandis que l'intuition servira de meilleur guide que la logique pure, il suffira de faire confiance à vos pressentiments. Une chose que vous soupçonnez pourrait être confirmée. Un mardi favorable à ce qui a trait à la philosophie et à la spiritualité.

Pour information : *marylene@marylene.com*

MOTS FLÉCHÉS

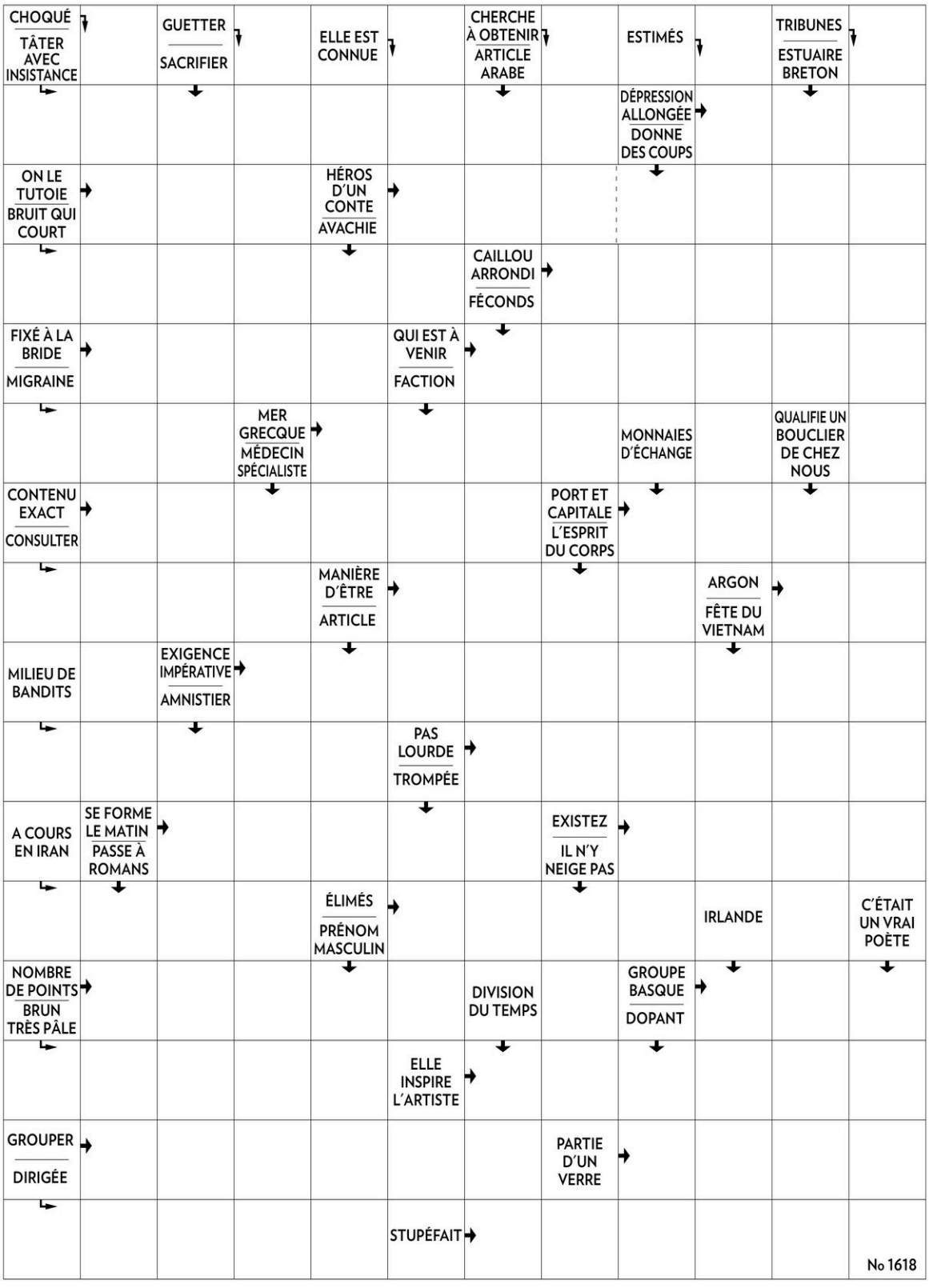

ÊTES-VOUS OBSERVATEUR?

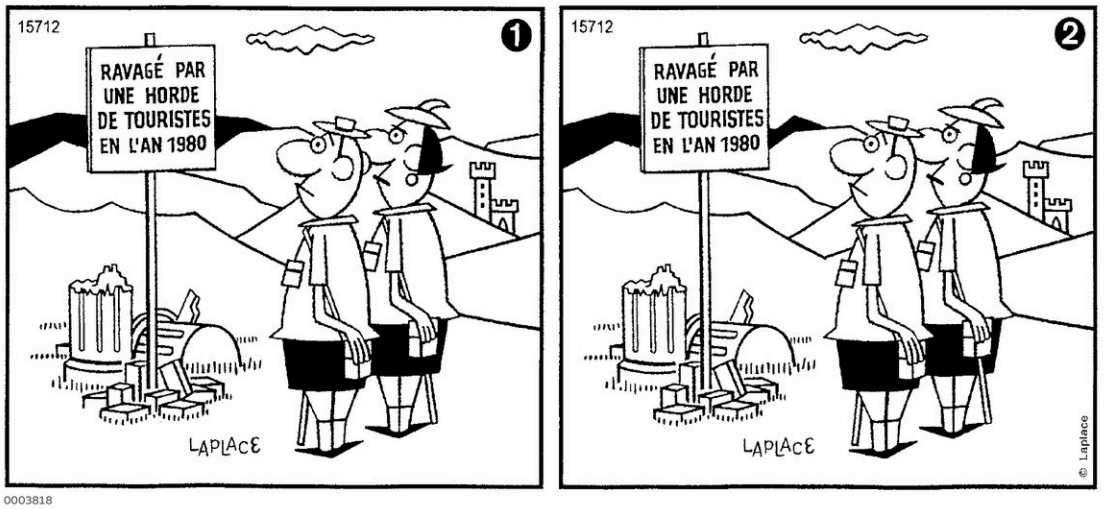

0003818

Ces deux dessins sont en apparence identiques. En réalité, il y a entre eux huit petites différences.

1 Oreille droite de l'homme non indiquée. • 2 La bretelle au creux du coude de l'homme. • 3 Forme du terrain devant la poitrine de l'homme. • 4 Canne de la femme plus longue sous la sacoche. 5 Une colline moins haute au-dessus du château. • 6 Une pierre en moins au pied de l'écriteau. 7 La colonne brisée de droite est incomplète. • 8 Forme de la montagne noire à droite de l'écriteau.

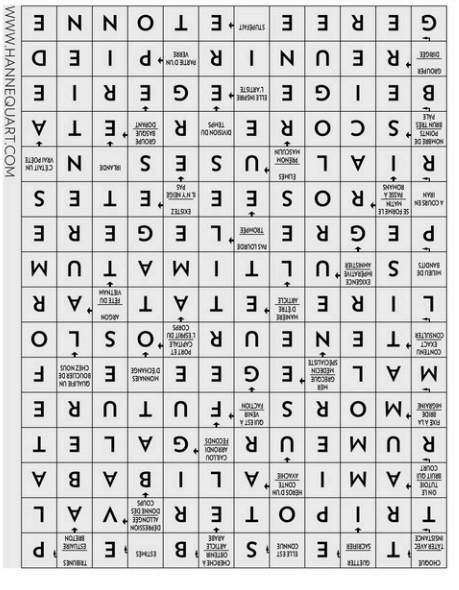

annonces classées

DES RUBRIQUES VARIÉES POUR TOUT TROUVER

819 564-2222

IMMOBILIER LOCATION

5738 Logements à louer Fleurimont (Est)

1205 Des Jardins Fleuris, 4 ½ - Tout inclus, près des services, cul-de-sac, parc. **819 416-0949.**

1½ AVEC RABAIS MEUBLÉ (poêle, frigo, lit, mobilier, etc), chauffé, éclairé. WIFI disp., 425$, Tél. : . 1 873-200-6428. 514 947-3804.

3 ½ chauf/eau ch. Près de tous les services. Buanderie dans l'immeuble. Remise ext. DISPO MAINTENANT. **819 640-2825 www.uptimo.ca**

4½ - 391 BRUNO-DANDENAULT, chauffé, eau ch., éclairé, entrée lav./séch. poêle et réfrig. disp. **819 563-0290, 819 822-1600**

4½ chauf./ eau ch. Stat. et locker dispo. Buanderie sur place. Près du CHUS, Cégep et 24-juin.LIBRE IMMÉDIATEMENT. **819 342-4237 www.uptimo.ca *INFORMEZ-VOUS SUR NOS PROMOS***

4½ TOUT INCL., Entrée lav./séch. Stat. & Locker. DROIT AU CHIEN. LIBRE MAINTENANT & 1ER SEPT. **819 640-2825 ou 819 342-4237 www.uptimo.ca**

5762 Maisons à louer

TRÈS grande maison à **Saint-Isidore-de-Clifton**, très propre et fontionnelle, 4 ch., très grand terrain, près école primaire, 675$/mois, **514-972-9623**

SERVICES ET EXPERTS

5787 Argent à prêter

PRÊTS DE 500$
Sans enquête de crédit.
www.creditcourtage.ca
Tél. : 1 866 482-0454

5788 Services professionnels et divers

TOILETTAGE ET PENSION PAISIBLE POUR CHATS UNIQUEMENT, propre, sécuritaire. Maryse 819 679-9628

5796 Toitures

LES SPÉCIALISTES DEPUIS 30 ANS TOITURES
Toiture bardeaux, élastomère. **819 574-5458,** Meilleur service. RBQ : 5692-8351

5797 Paysagement et services extérieurs

NACELLE + déchiqueteuse Taille de haies abattage d'arbres, déboisement de lots. Jean-Pierre et Jessika McCray: 819 212-0308

SERVICES PERSONNELS

5819 Messages personnels

POUR PASSER
D'AGRÉABLES MOMENTS
de 8h à 16h 819 580-2565

5819 Messages personnels

MASSAGE JOLIE CHINOISE
www.massage-asie.com
819 348-0183
7/7, 9 h à 23 h
460, rue King Est, Sherbrooke

★ NOUVEAUTÉ ★
MEILLEUR MASSAGE EN VILLE
819 919-9219
9 h-24 h, 7/7
213 Dufferin, Sherbrooke

★ ROSE SPA ★
Offrons service de massage. Belles jeunes filles. Meilleur service. 8 h à 2 h AM, 7/7 jours Venez et essayez, vous aimerez. 1049 rue King E. J1G 1E5
819 919-8882

EMPLOIS

5834 Offres d'emploi

COIFFEUR(EUSE), résidence pour personnes âgées autonomes centre d'accueil, hôpitaux, clientèle assurée, 514-766-3553, 1-800-448-3553

CUISINIER(ÈRE) - PIZZA MAKER
avec expérience,soir et fin de semaine
Pot au Feu, tél. : 819 620-6201.

HYGIÉNISTE DENTAIRE DIPLÔMÉE
32h/sem. à partir du 15 mai. 819 566-5252 (#1) demandez dentiste Claude Beauchemin. ou courriel : cdbdcb@videotron.ca

TU AS UN DOSSIER JUDICIAIRE ET TU TE CHERCHES UN EMPLOI ? DE + en + d'employeurs vérifient si tu as un dossier judiciaire. À OPEX, on obtient un emploi parce qu'on te réfère AU BON ENDROIT. PLUSIEURS EMPLOIS À COMBLER, pour plus de précisions consulter www.opexemploi.com. Il est possible aussi d'avoir une subvention. Enfin, on peut t'aider dans tes démarches pour avoir ton PARDON.
SERVICES GRATUITS
Centre de main-d'oeuvre Opex (Sherbrooke-Windsor-Asbestos) 819 565-1866 (Magog-Coaticook-East-Angus) 819 868-4133

VÉHICULES

5851 Automobiles

À VOIR! AUTO-CAMION-4X4. Financement maison, aucun cas refusé! 1 866 566-7081 **www.financementbrisson.info**

MARCHANDISES

5886 Animaux

EXCELLENT FOIN DE MIL, 1ère coupe, pour chevaux, sans poussière, en petite balle carrée, 4.70$ la balle, livraison incluse. **819 658-2123 819 345-2480.**

5886 Animaux

TOILETTAGE ET PENSION PAISIBLE POUR CHATS UNIQUEMENT, propre, sécuritaire. Maryse 819 679-9628

PRIÈRES FAVEURS OBTENUES

REMERCIEMENTS
au **ST-ESPRIT**.
M.L.Y.M.

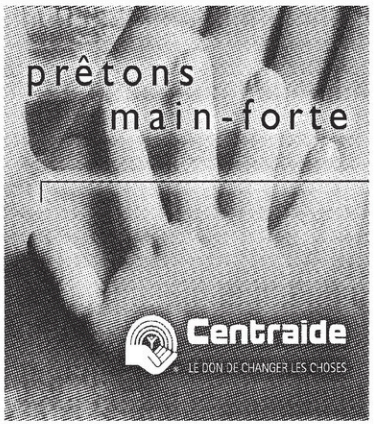

BEN

BLONDINETTE

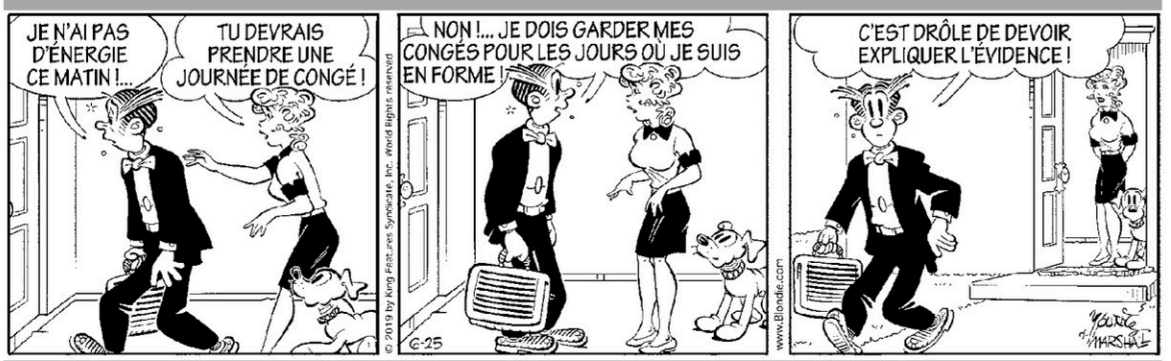

HAGAR L'HORRIBLE

COUP D'ŒIL MÉTÉO

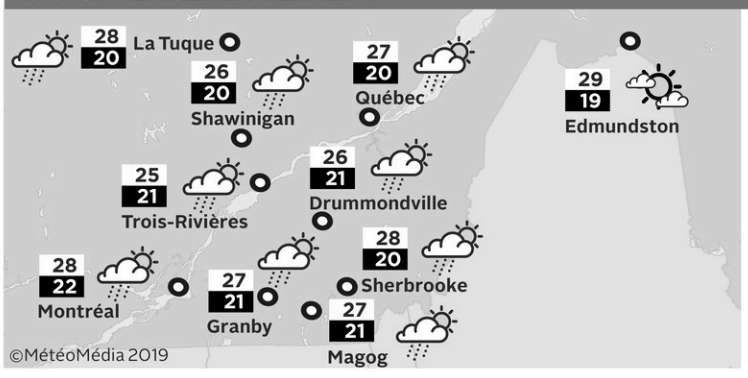

Demain
Max. 27
Min. 19
Nuageux avec risque d'orages
Précipitations : 80 %

Jeudi
Max. 27
Min. 20
Ciel variable et risque d'orages faibles
Précipitations : 40 %

Vendredi
Max. 29
Min. 22
Ciel variable et risque d'orages faibles
Précipitations : 80 %

Samedi
Max. 31
Min. 18
Ciel variable et risque d'orages faibles
Précipitations : 40 %

AU QUÉBEC

Asbestos	Averses	27	20
Baie-Comeau	Beau	22	16
Bromont	Averses	27	21
Coaticook	Averses	26	19
East Angus	Averses	27	19
Gatineau	Orages	29	21
Lac-Mégantic	Averses	26	19
La Malbaie	Averses	24	18
Rimouski	Beau	25	18
Saguenay	Averses	29	20
Thetford Mines	Averses	26	18
Valcourt	Averses	27	20
Victoriaville	Averses	27	20
Weedon	Averses	26	19
Windsor	Averses	27	20

LE SOLEIL

5h13 — 20h31
Durée du jour: 15h18

LA LUNE
Coucher : 4h49 — Lever : 20h37
16 juil. — 24 juil. — 31 juil. — 07 août

ALMANACH

Maximum hier	24,1°
Minimum hier	14,0°
Normale le jour	25,1°
Normale la nuit	12,0°
Record max	31,4°/1998
Record min	3,9°/1966

Précipitations (avant-hier)

Ce mois-ci	53,8 mm
Ce mois-ci l'an dernier	31,5 mm
Cette saison	676,3 mm
La saison dernière	491,8 mm

1 mm d'eau = environ 1 cm de neige

LA MARQUE MÉTÉO LA PLUS INFLUENTE AU CANADA
Nos experts météo vous aide à bien planifier votre journée.
Météo Média

Avis public

La Ville de Sherbrooke demande des soumissions pour :

ACQUISITION D'UN CAMION CHÂSSIS CABINE 4 X 2 APPEL D'OFFRES Nº 14820

Les documents de soumission sont disponibles au portail du SEAO à l'adresse suivante: **www.seao.ca** sous le numéro 1288496 ou en communiquant au 1 866 669-7326.

Les soumissions scellées et identifiées du numéro et du titre de l'appel d'offres devront parvenir au bureau du Service de l'approvisionnement et des équipements situé au 234, rue Dufferin, Sherbrooke (Québec) J1H 4M2, **le ou avant le 14 août 2019 à 14 heures.** Les soumissions par télécopieur ne seront pas acceptées.

La Ville de Sherbrooke ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions.

Mathious Vachon
Chef de division
Approvisionnement

Ville de Sherbrooke
sherbrooke.ca

ENCAN

Dans le cadre de l'exposition du Granby International des voitures anciennes qui se tiendra les 26, 27 et 28 juillet 2019, au parc Daniel-Johnson, à Granby, un encan de véhicules de 1999 et moins aura lieu le samedi 27 juillet à compter de 10 h.
www.vagi.qc.ca
Bienvenue aux vendeurs et acheteurs.
Pour inscrire un véhicule:
514 923-6209 - 438 823-7561

Veuillez prendre note qu'il n'y a aucun avis de décès à publier dans notre édition d'aujourd'hui.

SYNDROME DE SEVRAGE AUX OPIOÏDES À LA NAISSANCE

Une chirurgie avant la grossesse augmenterait le risque

JEAN-BENOIT LEGAULT
La Presse canadienne

— PHOTO LA TRIBUNE, ARCHIVES, RENÉ MARQUIS

MONTRÉAL — Les bébés dont la mère a subi une intervention chirurgicale avant la grossesse présentent un risque accru de manifester des symptômes de sevrage aux opioïdes à la naissance, selon une nouvelle étude publiée par une chercheuse montréalaise dans le journal de l'Association médicale canadienne.

L'étude menée par la docteure Nathalie Auger, du Centre de recherche du Centre hospitalier de l'Université de Montréal, et ses collègues portait sur 2,2 millions de naissances au Québec entre 1989 et 2016. Les chercheurs ont identifié 2356 nouveau-nés présentant un syndrome d'abstinence néonatale (SAN), soit 1052 dont la mère avait subi une chirurgie prégestationnelle et 1294 dont la mère n'avait pas été opérée.

Ils ont constaté que les femmes ayant subi une intervention chirurgicale avant leur grossesse présentaient un risque 1,6 fois plus élevé de SAN, possiblement parce que la prise d'opioïdes se poursuivait après la chirurgie.

« De plus en plus d'études commencent à montrer que les opioïdes qui sont commencés après une chirurgie sont continués par la suite, même si le patient n'en a plus besoin pour la douleur, a expliqué la docteure Auger. On ne s'attendait pas à ce que ça continue pendant aussi longtemps. C'est-à-dire que les chirurgies qu'on a regardées avaient été faites il y a très longtemps, dans certains cas parfois plusieurs années avant la grossesse. »

Les chirurgies multiples, le jeune âge au moment de la chirurgie, une plus longue période entre la chirurgie et la grossesse, ainsi que les chirurgies cardiovasculaires, thoraciques, urologiques et neurologiques étaient associés à un plus grand risque de syndrome d'abstinence néonatale.

Il y avait aussi une forte association avec l'anesthésie générale, possiblement en raison du fait que ce type d'anesthésie est employé lors de chirurgies plus complexes qui peuvent nécessiter une plus longue utilisation et des doses plus élevées d'analgésiques.

« Je crois qu'on commence à comprendre un peu plus tout le spectre des problèmes liés aux opioïdes dans notre société. Il faut prendre un petit peu plus au sérieux l'utilisation des opioïdes suite à une grossesse, a dit la docteure Auger. Il y a peut-être des chirurgies où on aurait moins besoin de ces (médicaments), où on pourrait trouver une autre façon de contrôler la douleur. J'espère que (notre étude) va contribuer à la littérature qui commence à montrer que la chirurgie est un point d'entrée à l'introduction aux opioïdes. »

Un bébé laissé seul dans une voiture 45 minutes

La Presse canadienne

OSHAWA, Ontario — Une femme est accusée d'avoir laissé un bébé de huit mois dans une voiture à l'extérieur d'un centre commercial d'Oshawa, en Ontario, pendant environ 45 minutes.

La police dit avoir été appelée au stationnement du Centre Oshawa, dimanche après-midi, et avoir trouvé le poupon dans un véhicule près du restaurant Starbucks.

Les policiers ont dû briser une fenêtre pour sortir le petit garçon.

Le bébé a été transporté à l'hôpital pour être en observation, mais il se porte bien.

Une femme de 32 ans originaire de Bowmanville, en Ontario, a été accusée d'avoir abandonné un enfant de moins de dix ans.

Elle a été libérée sous promesse de comparaître. La dame ne peut être nommée afin de protéger l'identité de l'enfant.

VOILÀ! VOTRE SOIRÉE DE TÉLÉVISION

0716	17 h 00	17 h 30	18 h 00	18 h 30	19 h 00	19 h 30	20 h 00	20 h 30	21 h 00	21 h 30	22 h 00	22 h 30	23 h 00	23 h 30
SRC	Rizzoli & Isles / Nouveau départt		Le Téléjournal avec Patrice Roy		Des squelettes	On s'aime en chien	Docteur Foster		Bonsoir bonsoir! / Benoît McGinnis		Le Téléjournal		Sports express / 23h05 Révolte filles ▸	
TVA	TVA nouvelles		TVA nouvelles	Sucré Salé	Lâchés lousses		Les beaux malaises	Complexe G	L'arme fatale / Club Dorothy		TVA nouvelles	22h35 Sucré Salé	23h05 **LE GARÇON D'À CÔTÉ** 0h50 ▸	
V	Les Simpson	Coup de foudre	Un souper parfait	Un souper parfait	Rire et délire	Rire et délire	**COACH EN MARIAGE ET... AMOUREUSE** (2018) Pascale Hutton.				CSI Cyber / Appels à l'aide		911	NVL
TQc	As de jungle	Salmigondis	Passe-Partout	Cochon dingue	Conseils de famille	Génial!	Point doc		House of Cards (v.f.) / Effet domino		House of Cards / Orgueil et humiliation		Un chef à la cabane	
CBC	Murdoch Mysteries / The Missing		CBC News: Mont.	For Laughs: Gags	Kim's Convenience	Coronation Street	Kim's Convenience	Still Standing	Schitt's Creek	Workin' Moms	CBC News: The National		CBC News: Mont.	Interrupt
CTV-M	CTV News Montreal		CTV News Montreal		eTalk	Big Bang Theory	Love Island		The Amazing Race Canada		Big Bang Theory	Big Bang Theory	CTV National News	News Montreal ▸
GBL-Q	◂ Young & Restless	Global News	Global National	Global News	E.T. Canada	Ent. Tonight	FBI / Partners in Crime		Blood & Treasure		NCIS / Two Steps Back		Global News	23h35 Colbert ▸
ABC	Judge Judy	Judge Judy	Local 22 News at 6	ABC World News	Local 22 News at 7	Inside Edition	The Lion King		Modern Family	The Goldbergs	Modern Family	Black-ish	Local News at 11	23h35 J. Kimmel ▸
CBS	Channel 3 News	Channel 3 News	Channel 3 News at 6:00 p.m.		CBS Evening News	Ent. Tonight	Love Island		Blood & Treasure		CBS News Special / Man on the Moon		Channel 3 News	23h35 Colbert ▸
FOX	Mom	Mom	Two and a Half	Two and a Half	Big Bang Theory	Big Bang Theory	Spin the Wheel / Latham Family		9-1-1 / Hen Begins		Local 44 News		Last Man Standing	Last Man Standing
NBC	NBC5 News	News 530PM	6pm News	NBC Nightly News	Jeopardy!	Wheel of Fortune	America's Got Talent / Judge Cuts 1 / Brad Paisley				Bring the Funny / The Open Mic 2		NBC5 News @ 11	TonightShow ▸
PBS-P	Daniel Tiger	Curious George	BBC News America	Nightly Business	PBS NewsHour		American Experience / Chasing the Moon				Nova / Apollo's Daring Mission		BBC World News	Amanpour/Com ▸
ARTV	◂ L'appel du coeur	Cormoran / Difficultés administratives		Cormoran / La révolte des queux		Quelle famille!	Cirque Alfonse	Guerre et paix			Notre vie / Intégration		Victoria / Chaînes et trames ▸	
CD	Mayday / Approche dangereuse		Douanes	Douanes	Douanes	Douanes	Cauchemar sur l'autoroute		Les rois de la ferraille		Routiers de l'Outback		Fous de bateaux	Fous de bateaux
Cinépop	◂ **FORT BLISS** (2014)		**L'APPÂT** (1953) avec Janet Leigh, James Stewart.			19h25 **LE PACIFICATEUR** (2005) Vin Diesel.			**LE COUPE-FEU** (2006) avec Paul Bettany, Harrison Ford.			22h50 **TWIST** (2003) avec Gary Farmer, Nick Stahl. 0h30 ▸		
Evasion	Parcs aquatiques	Parcs aquatiques	Bienvenue au camping		Cabane Canada	Cabane Canada	Monstres d'eau douce		Flâneries des Balkans / Bucarest		Trésors vus du ciel / Arizona		Josh Gates, traqueur de mystères	
HI	Pawn Stars	Pawn Stars	Pawn Stars	Pawn Stars	Pawn Stars	Pawn Stars	Pawn Stars	Pawn Stars	Pawn Stars	Pawn Stars	Pawn Stars	Pawn Stars	Pawn Stars	Pawn Stars
MMAX	Loi & ordre: sexuels / Telle est prise		Chicago Med / Pulsions coupables		Lucifer / Retour en enfer		Orange Is New Black / Docteur Psycho		Orange Is the New Black		Orange Is New Black / Grosse m****		Bones / Innocence perdue	
MP	**MIKE ET DAVE CHERCHENT COMPAGNE POUR MARIAGE** (2016) Zac Efron.				Buzz	Buzz	Scream Queens / Raiponce, Raiponce		**ME AND EARL AND THE DYING GIRL** (2015) avec Olivia Cooke, Thomas Mann.				Buzz	Buzz
RDI	En direct	En direct	Le National	RDI économie	24/60		Les grands reportages		Le Téléjournal		Le Téléjournal		Le National	Le National
S+	Les enquêtes du NCIS / L'affrontement		NCIS: Nouvelle-Orléans		Élémentaire / M.		Blue Bloods / Vieux amis		Queen of the South		Instinct / Ligne de mire		Loi & ordre: sexuels / Un gros poisson	
SE	◂ **LE PREMIER H...**	17h40 **OPÉRATION NOISETTES 2** (2017) Will Arnett.			19h10 **LE MAÎTRE DE LA SCÈNE** (2017) avec Michelle Williams, Hugh Jackman.				**UNE ÉTOILE EST NÉE** (2018) avec Lady Gaga, Sam Elliott, Bradley Cooper.				23h15 **LE TRIP À TROIS** (2017) 0h50 ▸	
TFO	Jack/ Jack	Ping/ Carlins	Minivers/ Mini TFO	Maxi/ Mirette	MixMétiers	19h45 Top!	Vraiment top!	BRBR Conquérant	**RIDICULE** (1996) avec Jean Rochefort, Charles Berling.			22h40 Magasin	Failles/ Mallette	**LES SALAUDS...** ▸
TV5	Prendre sa place	17h50 Questions pour un champion		Journal France 2	Chiens et chats sans collier			Stupéfiant! / La folie des musées			Profilage / Les yeux fermés		Journal	Journal Afrique
VIE	À fleur de peau		Encan et flip au Texas		Maison jackpot	Luxe au bord	Mini-maisons	Mini-maisons	Idées grandeur	Idées grandeur	Idées grandeur	Idées grandeur	Flashpoint / Braquages en direct	
Zeste	Opération sabotage		Bouffe en cavale		Déteste ma cuisine	Les garden-partys	Comment bien perdre ses kilos en trop		Hell's Kitchen / 14 chefs s'affrontent		Les carnets de Julie		Dîner sauvage	Dîner sauvage
Ztélé	Rapide et million	Rapide et million	BattleBots: Combats de robots		Les Brown / Birdy, prends ton arme		Péril en haute mer / Fille de pêcheur		Vikings		Vice Principals	Vice Principals	Silicon Valley (v.f.)	Silicon Valley (v.f.)
RDS	◂ F1 Course automobile		Sports 30	Sports 30	25 ans d'émotions	Engraved on a Nation		FINA Plongeon		Sport en liberté	Sports 30	Sports 30	Au 19e	Mobil 1 the Grid
SPN	Tim & Sid (D)			Blue Jays Central	LMB Baseball / Blue Jays de Toronto c. Red Sox de Boston (D)						Sportsnet Central		Baseball / Hou./Ana. (D) ▸	
TSN	Around the Horn	Interruption (D)	SportsCentre		CFL Wired	UFC Unleashed / Rising Stars of 2018		UFC Knockouts	Poker - Série mondiale (D)				SportsCentre	
TVAS	◂ Ninja Warrior: Le parcours ultime		Les partants		LMB Baseball / Blue Jays de Toronto c. Red Sox de Boston (D)						Le TVA sports	EnAction	Le TVA sports	Ninja Warrior ▸
Disney	17h10 Johnny Test	Supernoobs	KodyKapow	RainbowRuby	VillageDany	L.People	20h15 Insp. Gadget	Insp.Gadget	21h05 Chat Potté	Turbo FAST	RoiJulian!	22h45 Roger, héros	23h10 Justin rêve	23h35 Village Dany
TTF	LEGO Nexo Knights	Unikitty!/ Unikitty!	Les Simpson	TeenTitans	TeenTitans	Bravest Warriors	Têtes à Claques	Faut pas rêver	Les Simpson	Family Guy	Grandes Gueules	RobotChicken	Les Simpson	Family Guy
VRAK	Med	Code F.	Jérémie	Big Bang Theory	Friends	Friends	Sans lendemain / Cybermartyres		Code All Stars	Code G.	Diva de l'Au-Delà / Nuit de pleine lune		Mom (v.f.)	2 filles fauchées

le monde

Refus d'asile aux migrants passés par le Mexique

Agence France-Presse

WASHINGTON — Le gouvernement de Donald Trump a annoncé lundi une mesure qui verrouille l'accès à l'asile pour les migrants arrivés à la frontière sud, suscitant les foudres du Mexique et un recours immédiat en justice.

L'administration républicaine a fait savoir qu'elle refuserait, à compter de mardi, les demandes d'asile formulées à la frontière sud par des migrants qui n'auront pas sollicité le statut de réfugiés au Mexique ou dans un autre pays sur la route des États-Unis.

«Les États-Unis sont généreux, mais complètement débordés par le fardeau créé par les centaines de milliers d'étrangers arrêtés à la frontière sud», a justifié le ministre de la Justice Bill Barr, en souhaitant que la nouvelle règle «décourage les migrants économiques qui veulent exploiter notre système d'asile».

CONSÉQUENCES INCONNUES

Les conséquences concrètes du texte, qui prévoit des exceptions notamment pour les victimes de traite des êtres humains, n'ont pas été explicitées. Mais le Mexique s'est déjà élevé contre toute volonté de renvoyer les migrants sur son sol.

«Nous allons être très vigilants sur le respect du principe de non-refoulement, conformément au droit international», a déclaré le chef de la diplomatie mexicaine Marcelo Ebrard, en exprimant son «désaccord» avec la décision des États-Unis.

La puissante organisation de défense des droits civiques ACLU a de son côté fait savoir qu'elle allait saisir la justice en urgence pour bloquer la nouvelle réglementation.

Des tribunaux ont déjà invalidé plusieurs tentatives du gouvernement de restreindre le droit d'asile, notamment une circulaire qui interdisait de formuler une demande en cas d'entrée clandestine dans le pays.

Si elle devait malgré tout s'appliquer, la nouvelle règle pourrait empêcher des centaines de milliers de migrants d'accéder à la première économie mondiale, et les forcer à rester au Mexique où plus de 40 % de la population vit dans la pauvreté.

Les représentantes démocrates Rashida Tlaib, Ilhan Omar, Alexandria Ocasio-Cortez et Ayanna Pressley ont répliqué lundi aux commentaires de Donald Trump après qu'il les ait invitées à retourner dans leurs pays «instables». Les quatre femmes sont citoyennes américaines et trois d'entre elles sont nées aux États-Unis. — PHOTO AP, J. SCOTT APPLEWHITE

Trump assume ses propos

Les tweets «racistes» du président soulèvent un tollé à Washington

JÉRÔME CARTILLIER
Agence France-Presse

WASHINGTON — Les violentes attaques de Donald Trump contre quatre élues démocrates issues de minorités ont suscité lundi des réactions indignées jusque dans son propre camp, au sein duquel des responsables l'ont appelé à s'excuser pour ses tweets «racistes».

À l'approche de la présidentielle de novembre 2020, le milliardaire semble plus déterminé que jamais à souffler sur les braises des tensions raciales pour galvaniser sa base électorale — très majoritairement blanche —, mais aussi à alimenter les divisions chez ses adversaires politiques.

Après après conseillé ce week-end aux quatre élues de «retourner» dans leur pays d'origine, le président américain a intensifié lundi ses attaques, les accusant de «haïr» l'Amérique. «Si vous n'êtes pas heureuses ici, vous pouvez partir!» a-t-il lancé depuis les jardins de la Maison-Blanche.

Lors d'une conférence de presse commune, les quatre femmes visées — Alexandria Ocasio-Cortez, Ilhan Omar, Ayanna Pressley et Rashida Tlaib — ont vivement répliqué.

«On ne nous fera pas taire», a affirmé l'élue noire Ayanna Pressley, tout en appelant les Américains à «ne pas mordre à l'hameçon» et se laisser prendre par cette surenchère visant d'abord selon elle à détourner l'attention des problèmes touchant la population.

«INACCEPTABLE»

«Est-ce que cela vous dérange que nombre de gens trouvent vos tweets racistes?» a demandé lundi un journaliste à Donald Trump. «Cela ne me dérange pas, car beaucoup de gens sont d'accord avec moi», a-t-il répondu.

La veille, le 45e président des États-Unis avait appelé les élues démocrates à retourner dans «ces endroits totalement défaillants et infestés par la criminalité dont elles viennent». Trois d'entre elles sont nées aux États-Unis.

Rompant avec le silence initial des élus républicains, la sénatrice du Maine Susan Collins a appelé le président milliardaire à revenir sur ses propos. «Le tweet du président dans lequel il disait que des élues du Congrès devraient retourner "d'où elles viennent" était totalement déplacé et devrait être retiré», a-t-elle déclaré.

Le sénateur noir républicain de Caroline du Sud Tim Scott lui a emboîté le pas, dénonçant des propos à «connotation raciste [...] inacceptables». L'élu de l'Ohio Mike Turner a lui appelé le président à «s'excuser» pour ces tweets «racistes».

Mitt Romney, ancien candidat du «Grand Old Party» à la Maison-Blanche, a qualifié les propos du président de «destructeurs et dégradants».

«FROID ET CYNIQUE»

Dans le camp démocrate, les courts messages présidentiels ont suscité une avalanche de réactions outrées. Nancy Pelosi, présidente de la Chambre des représentants, a vivement dénoncé des commentaires «xénophobes» et appelé les élus à soutenir une motion devant la Chambre les condamnant explicitement.

La stratégie politique du locataire de la Maison-Blanche est claire : enfoncer des coins dans la famille démocrate, traversée de tensions.

Le président américain cible sciemment quatre jeunes élues du Congrès qui se situent sur l'aile gauche du parti et dont les désaccords avec Nancy Pelosi alimentent régulièrement la chronique à Washington.

«Avec cette sortie délibérément raciste, Donald Trump cherche à rendre les personnes ciblées plus visibles, à pousser les démocrates à les défendre et à en faire des emblèmes du parti tout entier», a estimé David Axelrod, ancien proche conseiller de Barack Obama. «C'est un calcul froid et cynique».

Quelques heures plus tard, Donald Trump validait lui-même point par point cette analyse en expliquant dans un tweet que les démocrates avaient essayé de prendre leurs distances avec les quatre élues, mais étaient «désormais contraints de les défendre».

«Cela signifie qu'ils soutiennent le socialisme, la haine d'Israël et des États-Unis!» a-t-il conclu.

Une réaction venue de l'autre côté de l'Atlantique a retenu l'attention lundi dans la capitale fédérale américaine : celle de la première ministre britannique sur le départ Theresa May, qui a jugé «totalement inacceptables» les propos du président de la première puissance mondiale.

Trudeau évite de critiquer directement Trump

Le premier ministre Justin Trudeau a évité de critiquer directement le président Trump pour les insultes qu'il a lancées à l'endroit d'élues démocrates, se contentant de dire que «ce n'est pas comme ça que nous faisons les choses au Canada». Interrogé sur le sujet en marge d'un événement à la base militaire de Petawawa, en Ontario, M. Trudeau a affirmé que les Canadiens et les gens du monde entier «savent exactement ce [qu'il] pense de ces commentaires». Il a ajouté que «ce n'est pas comme ça que nous faisons les choses au Canada».

M. Trudeau a poursuivi en disant que la diversité du Canada était «l'une de ses plus grandes forces» et «une source extraordinaire de résilience et de fierté pour les Canadiens». «Nous continuerons de défendre cela», a-t-il soutenu.

LA PRESSE CANADIENNE

mérite estrien

PASQUALE BEAUVAIS

affaires/développement

Un parcours parsemé d'anges

MAXENCE DAUPHINAIS-PELLETIER
mdauphinais-pelletier@latribune.qc.ca

— PHOTO SPECTRE MÉDIA, JESSICA GARNEAU

COATICOOK — Bien qu'elle soit issue d'une famille d'entrepreneurs et d'amoureux de la cuisine, Pasquale Beauvais n'a pas bâti BioBon en une journée. Le succès de son entreprise et de ses végé-pâtés est le résultat de plusieurs longues années de travail acharné, de dévouement et de dépassement, ainsi que de l'appui inconditionnel d'anges rencontrés sur son chemin.

« Je peux dire avec certitude que l'entrepreneuriat, c'est dans mon sang, déclare d'emblée Pasquale Beauvais, présidente et directrice générale de BioBon, qui produit plus de 50 000 végé-pâtés par semaine et emploie 20 personnes. Mes parents ont tous deux eu des entreprises et quand j'étais jeune, on me demandait quelle entreprise je voulais avoir plus tard, pas quel emploi. »

En plus d'avoir cette prédisposition à exploiter une entreprise dès son jeune âge, Mme Beauvais était très proche de ses grands-parents maternels, qui étaient tous deux des habitués du fourneau.

« Ma grand-mère et mon grand-père, ce qui était rare pour l'époque, cuisinaient beaucoup. Ils étaient cuisiniers dans des camps de bûcherons dans le nord pendant plusieurs années. J'allais souvent chez eux après l'école et la vie se déroulait dans la cuisine, autour de la table à manger. C'est à ce moment que j'ai pris goût pour la cuisine et la préparation des aliments. Mon grand-père maternel était aussi beurrier ! » s'exclame la récipiendaire du Mérite estrien.

DES DÉBUTS MODESTES

Bien que son avenir semblait déjà dessiné, il fallait que Pasquale Beauvais acquière plus de connaissances et d'expérience avant de se lancer dans l'entrepreneuriat alimentaire. Après avoir travaillé pendant 12 ans au Verger le Gros Pierre, soit jusqu'à l'âge de 23 ans, elle est allée étudier l'arboriculture en Europe, question de parfaire ses aptitudes.

« Lorsque je suis revenue, j'ai suivi un cours sur la réalisation des plans d'affaires. J'avais développé deux projets dans le cadre du cours : une entreprise de production et de vente de cerises de terre ainsi qu'une pâtisserie artisanale, explique-t-elle. Comme la deuxième a généré plus d'intérêt, j'ai commencé en faisant de la transformation d'aliments dans les vergers du coin et j'ai ensuite mis sur pied un service de plats congelés pour agents immobiliers montréalais ainsi que pour les personnes âgées. »

Après un certain temps, ses quatre fours de cuisine ne fournissaient plus à la demande et une belle opportunité s'est présentée à elle. « Les propriétaires d'une pâtisserie-boulangerie de Waterville s'en allaient dans l'Ouest pour tenter un nouveau projet. Ils ont offert de me louer leur cuisine pendant une durée de trois ans, ce que j'ai immédiatement accepté, se souvient-elle. C'est dans ces circonstances que j'ai commencé à fréquenter le marché public de North Hatley, où une personne vendait des végé-pâtés. »

Suite au départ à la retraite du vendeur de végé-pâtés, Pasquale a commencé à entretenir l'idée d'en fournir à la clientèle locale, qui en raffolait. « Ma fille n'a jamais mangé de viande et à l'époque, les produits végétariens manquaient vraiment de goût et le marché n'était pas développé comme il l'est aujourd'hui. J'en faisais donc pour elle et j'en amenais une douzaine par semaine au marché pour mes clients. »

EMBÛCHES ET TRIOMPHE

Lorsque ses clients sont retournés vers Québec et Montréal après l'été, ils ont voulu continuer de se procurer les végé-pâtés de Pasquale, ce qui l'a poussée à lancer un réseau de distribution.

« J'ai commencé à mettre sous vide des pâtés pour les envoyer à mes clients à l'extérieur. À ce moment, les gens de Waterville sont revenus et j'ai dû quitter le local. J'ai rapidement emménagé dans une ancienne fromagerie à Compton, la ville où j'ai grandi. J'avais besoin de m'acheter tout le matériel d'un coup et mes parents m'ont acheté les équipements dont j'avais besoin, ce qui m'a sauvé beaucoup de temps et de soucis. »

Cela faisait 10 mois seulement que Pasquale était installée à Compton lorsqu'un règlement de zonage a fait en sorte qu'elle devait déménager sa production. « C'est à ce moment que le bon samaritain qui possédait la ferme sur laquelle mon entreprise était située a fait en sorte que j'obtienne un délai d'un an, qui m'a permis de me trouver un endroit convenable. »

Une fois de plus, la chance lui a souri. Un vendeur d'assurances local, Gérard Leblanc, a volé à son secours en lui offrant ses anciens locaux à un prix en dessous de sa valeur réelle.

« J'avais maintenant une pâtisserie-boulangerie sur la rue principale à Compton. J'habitais en haut et l'entreprise fonctionnait 24 heures sur 24, sept jours sur sept. À force de travailler des semaines de 80 et 90 heures, j'ai ressenti de l'épuisement et j'ai songé à tout abandonner, confie-t-elle. J'étais mère monoparentale et je sentais que je n'étais pas assez présente pour ma fille ni pour moi-même. C'est à ce moment que Gaétane et Guylaine, deux de mes extraordinaires employées encore à ce jour, ont pris une charge de travail plus importante pour me permettre de me recentrer sur mes priorités. »

Après avoir fait un important travail d'introspection, Pasquale a décidé d'abandonner la boulangerie et de concentrer ses efforts dans la production de végé-pâtés. « J'ai vendu le commerce et j'ai été m'installer dans le motel agroalimentaire de Coaticook et le reste de l'histoire est connue de tous. On trouvait ça tellement grand quand on est arrivée, on ne pensait jamais finir par louer la presque totalité des locaux. »

REPÈRES

- Née à Montréal
- Produisait 12 végé-pâtés par semaine à ses débuts
- A déménagé sa production de Waterville à Compton, pour finalement s'installer à Coaticook
- Aime se ressourcer dans la nature et faire des randonnées

COMMANDITAIRES

Desjardins
bravad Technologie
Guertin société d'avocats SENCRL
Raymond Chabot Grant Thornton

PARTENAIRES

UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE
ICI RADIO-CANADA 101,1 FM première
ÉCOUTEZ L'ESTRIE S'ENTRETIENT AVEC LA PERSONNALITÉ DU MÉRITE ESTRIEN DÈS 15H30
ICI RADIO-CANADA TÉLÉ
REGARDEZ LA CAPSULE DU MÉRITE ESTRIEN AU TÉLÉJOURNAL ESTRIE 18H

0000563

BASEBALL MAJEUR

LIGUE AMÉRICAINE

SECTION EST

	G	P	Moy.	Diff.	QAS Diff.	10 Dern.	Série	Dom.	Ext.
New York	59	33	,641	—	—	5-5	P-1	33-16	26-17
Tampa Bay	56	40	,583	5	—	6-4	G-3	26-22	30-18
Boston	51	43	,543	9	2	7-3	G-1	22-24	29-19
Toronto	35	60	,368	25½	18½	3-7	P-2	18-30	17-30
Baltimore	28	65	,301	31½	24½	4-6	P-2	12-34	16-31

SECTION CENTRALE

	G	P	Moy.	Diff.	QAS Diff.	10 Dern.	Série	Dom.	Ext.
Minnesota	58	34	,630	—	—	5-5	P-1	28-15	30-19
Cleveland	51	40	,560	6½	½	7-3	G-1	26-20	25-20
Chicago	42	47	,472	14½	8½	4-6	P-3	25-20	17-27
Kansas City	32	62	,340	27	21	3-7	P-1	18-29	14-33
Detroit	29	59	,330	27	21	2-8	G-1	12-32	17-27

SECTION OUEST

	G	P	Moy.	Diff.	QAS Diff.	10 Dern.	Série	Dom.	Ext.
Houston	59	35	,628	—	—	7-3	G-2	33-14	26-21
Oakland	53	41	,564	6	—	8-2	G-4	29-20	24-21
Texas	50	44	,532	9	3	4-6	P-2	31-19	19-25
Los Angeles	48	46	,511	11	5	6-4	G-3	25-21	23-25
Seattle	39	58	,402	21½	15½	2-8	P-4	19-29	20-29

Dimanche 14 juillet
Tampa Bay 4 Baltimore 1
Toronto 2 N.Y. Yankees 4
Minnesota 3 Cleveland 4
Detroit 12 Kansas City 8
Houston 12 Texas 4
Chi. White Sox 2 Oakland 3
Seattle 3 L.A. Angels 6
Interligue
L.A. Dodgers 7 Boston 4 (12)
Lundi 15 juillet
Tampa Bay 5 N.Y. Yankees 4
Detroit 6 Cleveland 8
Toronto 8 Boston 10
Chi. White Sox à Kansas City, 20h15.
Houston à L.A. Angels, 22h07.
Mardi 16 juillet
Tampa Bay à N.Y. Yankees, 19h05.
Detroit à Cleveland, 19h10.
Toronto à Boston, 19h10.
Chi. White Sox à Kansas City, 20h15.
Houston à L.A. Angels, 22h07.
Seattle à Oakland, 22h07.
Interligue
Washington à Baltimore, 19h05.
Arizona à Texas, 20h05.
N.Y. Mets à Minnesota, 20h10.

LIGUE NATIONALE

SECTION EST

	G	P	Moy.	Diff.	QAS Diff.	10 Dern.	Série	Dom.	Ext.
Atlanta	57	37	,606	—	—	7-3	G-4	28-19	29-18
Washington	49	43	,533	7	—	8-2	P-1	26-20	23-23
Philadelphie	48	46	,511	9	—	4-6	P-1	28-20	20-26
New York	42	51	,452	14½	5½	5-5	G-2	23-19	19-32
Miami	34	57	,374	21½	12½	2-8	P-2	16-31	18-26

SECTION CENTRALE

	G	P	Moy.	Diff.	QAS Diff.	10 Dern.	Série	Dom.	Ext.
Chicago	50	43	,538	—	—	5-5	G-3	32-16	18-27
Milwaukee	48	46	,511	2½	—	3-7	P-1	28-20	20-26
St. Louis	46	45	,505	3	½	6-4	G-2	26-19	20-26
Pittsburgh	44	48	,478	5½	3	5-5	P-3	22-21	22-27
Cincinnati	42	48	,467	6½	4	5-5	P-1	24-21	18-27

SECTION OUEST

	G	P	Moy.	Diff.	QAS Diff.	10 Dern.	Série	Dom.	Ext.
Los Angeles	63	33	,656	—	—	6-4	G-3	37-12	26-21
Arizona	47	47	,500	15	1	5-5	P-2	20-22	27-25
Colorado	46	47	,495	15½	1½	2-8	P-1	26-21	20-26
San Diego	45	48	,484	16½	2½	3-7	P-3	23-27	22-21
San Francisco	44	49	,473	17½	3½	8-2	G-2	20-26	24-23

Dimanche 14 juillet
Washington 3 Philadelphie 4
N.Y. Mets 6 Miami 2
San Francisco 8 Milwaukee 3
Arizona 2 St. Louis 5
Pittsburgh 3 Chi. Cubs 8
Cincinnati 9 Colorado 10
Atlanta 4 San Diego 1
Lundi 15 juillet
San Francisco 19 Colorado 2
L.A. Dodgers 16 Philadelphie 2
Cincinnati à Chi. Cubs, 20h05.
Atlanta à Milwaukee, 20h10.
Pittsburgh à St. Louis, 20h15.
San Francisco au Colorado, 20h40.
Mardi 16 juillet
Dodgers à Philadelphie, 19h05.
San Diego à Miami, 19h10.
Cincinnati à Chi. Cubs, 20h05.
Atlanta à Milwaukee, 20h10.
Pittsburgh à St. Louis, 20h15.
San Francisco au Colorado, 20h40.
Mercredi 17 juillet
Pittsburgh à St. Louis, 13h15.
Atlanta à Milwaukee, 14h10.
Cincinnati à Chi. Cubs, 14h20.
San Francisco au Colorado, 15h10.
L.A. Dodgers à Philadelphie, 19h05.
San Diego à Miami, 19h10.

LES MENEURS

LIGUE AMÉRICAINE

NOTE: matchs d'hier en soirée non compris.

	Mj	Ab	P	Cs	Moy.
LeMahieu N.Y.Y.	84	351	65	116	,330
Devers Bos.	90	361	72	118	,327
Brantley Hou.	88	349	49	113	,324
Anderson W. Sox	70	271	39	86	,317
Polanco Minn.	88	370	58	115	,311
Merrifield K.C.	94	394	66	121	,307
Bogaerts Bos.	89	348	73	106	,305
Trout L.A.A.	90	311	74	95	,305
Moncada W. Sox	82	319	49	97	,304
Alberto Bal.	77	287	24	87	,303

Points produits — Trout, L.A.A., 75; Bogaerts, Bos., 72; Devers, Bos., 66; Abreu, W. Sox, 66; LeMahieu, N.Y.Y., 64; Soler, K.C., 64; Santana, Sea, 64; Encarnación, N.Y.Y., 60; Rosario, Minn., 60; Kepler, Minn., 59.
Circuits — Trout, L.A.A., 30; Encarnación, N.Y.Y., 26; Soler, K.C., 25; Bregman, Hou., 24; Sánchez, N.Y.Y., 24; Kepler, Minn., 23; Abreu, W. Sox, 21; Núñez, Bal., 21; Calhoun, L.A.A., 21; Gallo, Tex, 21.
Victoires — Lynn, Tex, 12; Germán, N.Y.Y., 11; Morton, T.B., 11; Giolito, W. Sox, 11; Odorizzi, Minn., 11; Verlander, Hou., 11.
Retraits au bâton — Cole, Hou., 183.
Victoires protégées — Chapman, N.Y.Y., 25; Hand, Cle., 24; Greene, Det., 22.

LIGUE NATIONALE

NOTE: matchs d'hier en soirée non compris.

	Mj	Ab	P	Cs	Moy.
McNeil N.Y.M.	79	301	44	105	,349
Bellinger L.A.D.	91	332	73	111	,334
Yelich Mil.	85	320	68	106	,331
Blackmon Col.	75	328	69	106	,323
Marte Ari.	90	364	59	113	,310
Arenado Col.	91	353	62	109	,309
Rendón Wash.	78	291	67	90	,309
Verdugo L.A.D.	89	287	36	88	,307
Dahl Col.	83	319	60	97	,304
Freeman Atl.	93	370	72	112	,303

Points produits — Bell, Pit., 84; Bellinger, L.A.D., 74; Freeman, Atl., 74; Arenado, Col., 70; Alonso, N.Y.M., 69; Escobar, Ari., 68; Yelich, Mil., 68; Hosmer, S.D., 63; Muncy, L.A.D., 63; Báez, Cubs, 63.
Circuits — Bellinger, L.A.D., 32; Yelich, Mil., 32; Alonso, N.Y.M., 30; Renfroe, S.D., 27; Bell, Pit., 27; Reyes, S.D., 25; Freeman, Atl., 25; Moustakas, Mil., 25; Machado, S.D., 23; Muncy, L.A.D., 23.
Victoires — Strasburg, Wash., 11; Soroka, Atl., 10; Ryu, L.A.D., 10; Greinke, Ari., 10; Woodruff, Mil., 10
Retraits au bâton — Scherzer, Wash., 181; Ray, Ari., 145; Strasburg, Wash., 144; Degrom, N.Y.M., 144; Corbin, Wash., 139.
V. protégées — Yates, S.D., 30.

BASEBALL

CAN-AM

	G	P	Moy.	Diff.
Sussex County	33	17	,660	—
Trois-Rivières	30	20	,600	3
New Jersey	28	23	,549	5½
Ottawa	24	28	,462	10
Rockland	23	29	,442	11
Québec	19	32	,373	14½
Cuba	8	7	,533	—
Shikoku	7	12	,368	—
Empire League	0	4	,000	—

Samedi 13 juillet
Rockland 5 Trois-Rivières 11
Ottawa 6 Sussex County 13
Québec 4 New Jersey 9
Dimanche 14 juillet
Rockland 3 Trois-Rivières 10
Québec 3 New Jersey 4
Ottawa 18 Sussex County 15
Lundi 15 juillet
Rockland 5 Ottawa 1
Mardi 16 juillet
Québec à Trois-Rivières, 19h05.
Rockland à Ottawa, 19h05.
Mercredi 17 juillet
Sussex County à New Jersey, 11h05.
Québec à Trois-Rivières, 19h05.
Rockland à Ottawa, 19h05.
Sussex à New Jersey, 19h05.
Jeudi 18 juillet
Québec à Trois-Rivières, 19h05.
Sussex à New Jersey, 19h05.
Vendredi 19 juillet
Sussex County à Rockland, 19h.
Ottawa à Québec, 19h05.
T.-Rivières à New Jersey, 19h05.

LBJEQ

Section Financière Sun Life

	G	P	Moy.	Diff.	Série	10D
Québec	19	8	,704	—	G-2	9-1
Charlesbourg	13	14	,481	5½	P-1	5-5
Trois-Rivières	10	19	,345	10	P-3	3-7
Saguenay	4	23	,148	14½	P-3	3-7

Section La Cage Brasserie sportive

	G	P	Moy.	Diff.	Série	10D
Montréal	16	10	,615	—	G-1	4-6
Repentigny	16	11	,593	½	P-1	7-3
Saint-Eustache	14	12	,538	2	P-1	4-6
Laval	15	13	,536	2	P-5	4-6
Gatineau	11	14	,440	4½	G-1	4-6

Section Vertdure

	G	P	Moy.	Diff.	Série	10D
Granby	24	7	,774	—	G-4	8-2
LaSalle	15	15	,500	8½	G-1	5-5
Longueuil	12	14	,462	9½	P-1	5-5
Coaticook	9	20	,310	14	P-1	2-8

Section Baseball Québec

	G	P	Moy.	Diff.	Série	10D
ABC-17U	5	4	,556	—	P-1	5-4
ABC-16U	6	5	,545	½	G-3	5-5

Lundi 15 juillet
Québec 12 Trois-Rivières 3
LaSalle 16 Longueuil 4
ABC-16U 14 Repentigny 12
Mardi 16 juillet
Montréal à Saint-Eustache, 19h30.
Repentigny à Gatineau, 20h.
LaSalle à Granby, 20h.
Mercredi 17 juillet
ABC-17U à Charlesbourg, 19h30.
Québec à Saguenay, 19h30.
Saint-Eustache à Laval, 19h30.
Longueuil à LaSalle, 19h30.
Jeudi 18 juillet
ABC-17U à Saguenay, 19h30.
Repentigny à Montréal, 19h30.
Longueuil à Coaticook, 20h.
Vendredi 19 juillet
ABC-17U à Gatineau, 19h30.
Québec à Charlesbourg, 19h30.
Repentigny à Laval, 19h30.

SENIOR MAJEUR

	G	P	Moy.	Diff.
St-Jean	11	7	,611	—
Montréal	12	8	,600	—
Shawinigan	10	7	,588	½
Thetford Mines	10	7	,588	½
Victoriaville	10	8	,556	1
Coaticook	11	9	,550	1
ABC U17	3	2	,600	1½
Acton Vale	10	9	,526	1½
St-Jérôme	7	10	,412	3½
Sherbrooke	5	15	,250	7
ABC U16	0	7	,000	5½

Mardi 16 juillet
Sherbrooke à St-Jérôme, 20h
Mercredi 17 juillet
St-Jean à Acton Vale, 20h
Shawinigan à Montréal, 20h
Jeudi 18 juillet
Shawinigan à Thetford, 20h
Vendredi 19 juillet
Victoriaville à Coaticook, 20h
Samedi 20 juillet
Coaticook à St-Jérôme, 14h (2)
Thetford à St-Jean, 15h (2)
Montréal à Shawinigan, 19h
Dimanche 21 juillet
Victoriaville à Shawinigan, 13h
Acton Vale à Thetford, 14h
ABC U17 à Sherbrooke, 19h
Acton Vale à Victoriaville, 19h

SOCCER

MLS

EST

	MJ	V	D	N	BP	BC	Pts
Philadelphie	22	10	6	6	39	32	36
D.C. United	21	8	5	8	27	23	32
New York	20	9	7	4	35	28	31
Atlanta	20	9	8	3	28	25	30
Montréal	22	9	10	3	26	36	30
New York City	18	7	3	8	31	22	29
Toronto	20	7	8	5	32	33	26
Orlando	20	7	9	4	28	27	25
N.-Angleterre	20	6	8	6	24	38	24
Chicago	21	5	9	7	32	31	22
Columbus	21	5	14	2	17	31	17
Cincinnati	20	5	13	2	20	45	17

OUEST

	MJ	V	D	N	BP	BC	Pts
Los Angeles FC	20	14	2	4	53	17	46
Seattle	20	10	5	5	31	26	35
Los Angeles Gal.	20	11	8	1	27	25	34
Minnesota	20	10	7	3	37	29	33
San Jose	20	9	7	4	33	31	31
Salt Lake	20	9	9	2	29	29	29
Dallas	21	8	8	5	29	26	29
Houston	19	8	8	3	29	28	27
Kansas City	20	6	7	7	32	34	25
Portland	18	7	8	3	28	30	24
Colorado	20	5	10	5	31	40	20
Vancouver	21	4	9	8	22	34	20

Dimanche 14 juillet
Atlanta 1 Seattle 2
New York City 1 New York 2
Mercredi 17 juillet
Vancouver en N.-Angleterre, 19h.
Houston à Atlanta, 19h.
Columbus à Chicago, 20h.
New York à Toronto, 20h.
Jeudi 18 juillet
D.C. United Cincinnati, 20h.
Orlando à Portland, 22h.
Vendredi 19 juillet
L.A. FC à Los Angeles Gal., 22h.
Samedi 20 juillet
Houston à Toronto, 19h30.
Montréal à Columbus, 19h30.
Chicago à Philadelphie, 19h30.
Dallas à Kansas City, 20h30.
New York City au Colorado, 21h.
Minnesota à Salt Lake, 22h.
San Jose à Vancouver, 22h.
Dimanche 21 juillet
D.C. United à Atlanta, 16h.
N.-Angleterre Cincinnati, 18h.
New York à Orlando, 19h30.
Portland à Seattle, 21h30.

CHAMPIONNAT CANADIEN

Mercredi 10 juillet (matchs aller)
York 2 Montréal 2
Wanderers 2 Ottawa 3
Calvary 0 Vancouver 0
Mercredi 24 juillet (matchs retour)
Montréal c. York, 19h30
Ottawa c. Wanderers, 19h30
Vancouver c. Cavalry, 22h30

Les 3 gagnants avancent en demi-finale et rejoignent le Toronto FC

LE RENDEMENT DE L'IMPACT

	MJ	B	A	Mins
Saphir Taïder	20	7	3	1654
Orji Okwonkwo	17	4	0	980
Ignacio Piatti	5	3	0	353
Anthony J.-Hamel	15	3	0	604
Zakaria Diallo	20	2	2	1677
Omar Browne	9	2	2	554
Maximiliano Urruti	20	1	5	1507
Harry Novillo	11	1	2	439
Shamit Shome	17	1	1	1181
Rudy Camacho	8	1	0	720
Daniel Lovitz	18	0	2	1620
Bacary Sagna	16	0	2	1315
Clément Bayiha	7	0	1	344
Micheal Azira	17	0	1	1345
Samuel Piette	18	0	0	1590
Jukka Raitala	17	0	0	1283
Víctor Cabrera	15	0	0	1088
Zachary Br.-Guillard	9	0	0	598
Mathieu Choinière	13	0	0	551
Ken Krolicki	5	0	0	309
Daniel Kinumbe	1	0	0	67

FORMULE 1

Classement des pilotes:

	Pts
1. Lewis Hamilton	223
2. Valtteri Bottas	184
3. Max Verstappen	136
4. Sebastian Vettel	123
5. Charles Leclerc	120
6. Pierre Gasly	55
7. Carlos Sainz Jr.	38
8. Kimi Raikkonen	25
9. Lando Norris	22
10. Daniel Ricciardo	22
11. Nico Hulkenberg	17
12. Kevin Magnussen	14
13. Sergio Perez	13
14. Daniil Kvyat	12
15. Alexander Albon	7
16. Lance Stroll	6
17. Romain Grosjean	2
18. Antonio Giovinazzi	1
19. George Russell	0
20. Robert Kubica	0

FOOTBALL

LCF

ASSOCIATION DE L'EST

	MJ	V	D	N	BP	BC	Pts
Hamilton	5	4	1	0	187	100	8
Montréal	4	2	2	0	107	121	4
Ottawa	4	2	2	0	109	134	4
Toronto	4	0	4	0	59	162	0

ASSOCIATION DE L'OUEST

	MJ	V	D	N	BP	BC	Pts
Winnipeg	4	4	0	0	138	79	8
Edmonton	4	3	1	0	125	82	6
Calgary	4	2	2	0	124	104	4
Saskatchewan	4	1	3	0	100	111	2
C.-B.	5	1	4	0	102	158	2

Samedi 13 juillet
Montréal 36 Ottawa 19
Calgary 23 Hamilton 30
Jeudi 18 juillet
Toronto à Calgary, 21h.
Vendredi 19 juillet
Ottawa à Winnipeg, 20h30.
Samedi 20 juillet
Edmonton à Montréal, 16h.
C.-B. à Saskatchewan, 19h.

GOLF

LES BOURSES POUR 2019

1. Brooks Koepka	7 302 884$
2. Rory McIlroy	6 989 374$
3. Matt Kuchar	6 166 194$
4. Gary Woodland	5 556 461$
5. Xander Schauffele	5 374 171$
6. Dustin Johnson	5 297 249$
7. Patrick Cantlay	4 766 188$
8. Paul Casey	3 955 934$
9. Justin Rose	3 822 428$
10. Jon Rahm	3 657 410$
11. Chez Reavie	3 498 484$
12. Rickie Fowler	3 436 710$
13. Adam Scott	3 381 541$
14. F. Molinari	3 259 090$
15. Marc Leishman	3 172 467$
16. Tiger Woods	3 158 915$
17. Tony Finau	3 042 365$
18. B. DeChambeau	3 021 442$
19. Charles Howell	2 945 305$
20. Kevin Kisner	2 898 269$
21. Justin Thomas	2 857 009$
22. Sung Kang	2 726 948$
23. Ryan Palmer	2 720 426$
24. Webb Simpson	2 647 741$
25. Scott Piercy	2 589 954$
26. H. Matsuyama	2 582 371$
27. Jason Day	2 541 909$
28. Jim Furyk	2 515 906$
29. Sungjae Im	2 434 131$
30. Corey Conners	2 378 657$

TENNIS

	BOURSIERS
1. Novak Djokovic	8 911 411$
2. Rafael Nadal	7 027 843$
3. Roger Federer	5 751 088$
4. Dominic Thiem	4 065 446$
5. Stefanos Tsitsipas	3 003 707$
6. Fabio Fognini	1 979 737$
7. R. Bautista Agut	1 934 951$
8. Kei Nishikori	1 934 294$
9. Daniil Medvedev	1 623 386$
10. Alexander Zverev	1 582 472$
11. Gael Monfils	1 403 341$
12. Guido Pella	1 356 747$
13. Stan Wawrinka	1 339 152$
14. David Goffin	1 324 521$
15. K. Khachanov	1 308 078$
16. D. Schwartzman	1 277 483$
17. Lucas Pouille	1 181 984$
18. Felix Auger-All.	**1 172 374$**
19. Milos Raonic	**1 142 269$**
20. Borna Coric	1 135 779$
21. John Isner	1 128 478$
22. Dusan Lajovic	1 109 441$
23. Jan-L. Struff	1 109 220$
24. Matteo Berrettini	1 057 917$
25. P.-H. Herbert	1 057 030$

	BOURSIÈRES
1. Ashleigh Barty	5 362 865$
2. Simona Halep	5 083 227$
3. Naomi Osaka	3 795 402$
4. Karolina Pliskova	3 110 784$
5. Petra Kvitova	2 795 135$
6. Kiki Bertens	2 401 454$
7. Serena Williams	2 148 795$
8. M. Vondrousova	2 062 225$
9. Elina Svitolina	1 900 961$
10. Barbora Strycova	1 861 057$
11. Belinda Bencic	1 836 815$
12. B. Andreescu	**1 680 455$**
13. Johanna Konta	1 657 600$
14. Su-Wei Hsieh	1 550 692$
15. Elise Mertens	1 499 240$
16. Angelique Kerber	1 357 211$
17. Aryna Sabalenka	1 347 467$
18. Sloane Stephens	1 316 389$
19. Petra Martic	1 240 256$
20. Shuai Zhang	1 240 078$
21. Danielle Collins	1 207 455$
22. A. Anisimova	1 126 804$
23. K. Mladenovic	1 084 225$
24. Madison Keys	1 000 163$
25. Anett Kontaveit	968 658$

TOUR DE FRANCE

Wout Van Aert gagne la 10e étape

The Associated Press

ALBI, France — La recrue belge Wout Van Aert a remporté le sprint final et enlevé les honneurs de la 10e étape du Tour de France, lundi, tandis que Julian Alaphilippe conservait le maillot jaune de meneur à la veille d'une journée de repos bien méritée.

Des bourrasques de vent latérales ont scindé le peloton en plusieurs petits groupes dans les derniers 35 kilomètres de cette étape qui en comptait 217,5 entre Saint-Flour et Albi. Van Aert (Jumbo-Visma) a finalement complété la distance en quatre heures, 49 minutes et 39 secondes.

Le champion en titre Geraint Thomas a terminé l'étape dans le peloton principal, mais plusieurs prétendants au titre, dont le Français Thibaut Pinot, ont été surpris et ont perdu du terrain.

Pinot faisait partie d'un groupe en compagnie de Rigoberto Uran et Richie Porte qui a perdu une minute et 40 secondes.

Le peloton s'est morcelé en trois groupes sur une longue, mais très étroite, route balayée par le vent lorsque l'équipe d'Alaphilippe, Deceuninck Quick Step, a augmenté la cadence en tête pour réduire l'écart derrière une échappée à six coureurs.

Les fugitifs ont éventuellement été rattrapés avec 25 km à franchir. Les coéquipiers de Thomas, chez Ineos, ont ensuite décidé de coopérer avec l'équipe d'Alaphilippe, entraînant une impressionnante démonstration de force collective.

« Je n'aurais rien pu demander de mieux, a admis Thomas. C'est particulièrement agréable à l'occasion d'une journée comme celle-ci, alors que tu ne t'attends à rien. Ils ont simplement commis une erreur de positionnement, leur coûtant une minute et demie. C'est parfois comme ça. »

Deux nouveaux entraîneurs chez les Harfangs

JÉRÔME GAUDREAU
jerome.gaudreau@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — Les Harfangs de Sherbrooke ont accueilli deux nouveaux entraîneurs pour leurs équipes de hockey. Jean-Christophe Gauthier et Antony Boily devront toutefois attendre avant de connaître exactement la formation qu'ils piloteront.

Les deux nouveaux entraîneurs joindront l'équipe d'encadrement du programme Hockey à l'école dès le début de la saison prochaine et comblent les départs de Shawn Lanoue, nommé assistant-entraîneur des Forestiers d'Amos dans le midget AAA, et de Mike Maclure, nouvel entraîneur-chef des Albatros du Collège Notre-Dame.

Jean-Christophe Gauthier a évolué en Europe de 2010 à 2016 et possède un baccalauréat en kinésiologie.

Antony Boily est un ancien joueur du junior AAA chez les Cougars Collège Champlain et a occupé le poste d'entraîneur d'une équipe midget ayant cumulé une fiche de 55-2-4 en 2018-2019.

Ces deux entraîneurs rejoindront ainsi Mathieu Boutin, entraîneur-cadre, ainsi que Samuel Collard, Daniel Collard, Bruno Bédard, Alex-André Perron, Maxime Rousseau et Alexandre Durette.

Francesco Molinari, comme plusieurs autres golfeurs, s'est familiarisé avec le parcours du Royal Portrush Golf Club où se déroulera le 148e Omnium britannique dès jeudi. — PHOTOS THE ASSOCIATED PRESS, PETER MORRISON

OMNIUM BRITANNIQUE DE GOLF

Molinari accepte sa position de négligé

The Associated Press

PORTRUSH, Royaume-Uni — Le plus vieux tournoi de golf a de vieilles traditions, et Francesco Molinari aurait pu se passer de celle-ci.

Cinquante et une semaines après avoir remporté l'Omnium britannique et avoir vu son nom être inscrit sur la prestigieuse *Claret Jug*, l'Italien a dû la rendre.

Et ce ne sera pas facile de la ravoir.

« Je suis très conscient des défis qui sont devant moi, a admis Molinari lundi, à l'occasion de la première ronde d'entraînement officielle au Royal Portrush. Plusieurs gars ont le potentiel pour remporter ce trophée ce week-end. Tout ce que je peux faire, c'est de mon mieux, d'être le plus efficace défensivement et d'être dans la lutte pour le titre dimanche. La semaine sera longue, donc il faudra y aller une étape à la fois. »

La première étape consiste à apprivoiser le parcours.

Molinari faisait partie des 21 golfeurs qui ont disputé l'Omnium d'Irlande au Royal Portrush en 2012.

L'impressionnant dénivelé, la vue époustouflante sur les collines de calcaire appelées *White Rocks* et le château Dunluce au loin — tout ça est très familier. Mais ce n'est pas le même parcours.

L'organisation voulait que deux nouveaux trous — les septième et huitième — se greffent au parcours centenaire afin de faire plus de place aux kiosques alimentaires et à ceux promotionnels puisque plus de 200 000 spectateurs sont attendus à Portrush au cours de la semaine.

Les dénivelés sont plutôt rares sur les parcours traditionnels, surtout ceux qui font partie de la rotation pour l'Omnium britannique, et il y a très peu de fosses de sable très profondes.

« Nous jouons souvent sur des terrains plats en Angleterre, a admis Tommy Fleetwood. Et il y a souvent des fosses de sable très profondes sur ces parcours traditionnels. Ici, les allées sont plus ondulées, et certains coups se font à l'aveugle. Évidemment, il y a beaucoup d'imprévisibilité sur les parcours traditionnels, même quand tu frappes un bon coup. Parfois, la balle ricochera de façon favorable, et parfois non. Mais une chose est certaine, un mauvais coup te fera invariablement très mal. »

Tiger Woods a de nouveau attaqué le parcours très tôt dans la journée, cette fois-ci en compagnie de Rickie Fowler et Dustin Johnson.

Rory McIlroy sera un autre joueur qui attirera sans doute l'attention ce week-end, surtout qu'il évoluera devant ses partisans d'Irlande du Nord.

McIroy a pris part à l'Omnium d'Écosse la semaine dernière et il a terminé au milieu du peloton. Il n'a pas visité le Royal Portrush lundi.

Le coup de départ protocolaire sera effectué jeudi par Darren Clarke, qui a grandi à Dungannon mais qui a développé son talent de golfeur à Portrush, où il habite maintenant. Le directeur général de l'Omnium britannique lui a demandé s'il aimerait donner le coup d'envoi au 148e Omnium britannique — et le premier au Royal Portrush depuis 1951 —, et la réponse n'a pas tardé.

Ce sera un moment de tension, mais aussi un moment de fierté.

« Dès qu'il m'a posé la question, j'ai répondu "oui", a mentionné Clarke. Est-ce que je vais verser une larme? Non. Je serai simplement très fier qu'on obtienne de nouveau ce tournoi en Irlande du Nord. Ce sera un tournoi spectaculaire. Avez-vous vu la quantité de visiteurs qui étaient ici hier (dimanche), et encore ce matin? Sans parler de tous les billets pour les rondes d'entraînement qui se sont envolés. L'ambiance sera vraiment spéciale. »

MONDIAUX DE NATATION

Abel se qualifie pour les JO de Tokyo

La Presse canadienne

GWANGJU, Corée du Sud — Les Québécoises Jennifer Abel et Mélissa Citrini-Beaulieu ont remporté la médaille d'argent à l'épreuve du 3 m synchro féminin lors des Championnats du monde de la FINA à Gwangju, en Corée du Sud, assurant du même coup leur qualification pour les Jeux olympiques de Tokyo en 2020.

Abel a du même coup établi un record canadien, lundi. La Lavalloise a décroché une neuvième médaille en carrière aux Mondiaux, surpassant ainsi la marque de huit qu'elle partageait avec les athlètes à la retraite Alexandre Despatie et Ryan Cochrane pour le plus grand nombre de médailles remportées par un Canadien (tous genres confondus).

Abel et Citrini-Beaulieu ont terminé la compétition avec un total de 311,10 points. Elles sont constamment restées en seconde place pendant leurs cinq plongeons.

« Il y avait tellement de choses en jeu aujourd'hui. Nous voulions qualifier le pays pour les Jeux olympiques et il y avait aussi la possibilité pour moi de devenir l'athlète canadienne la plus décorée aux Championnats du monde, a déclaré Abel. Je suis très fière d'avoir gagné une médaille dans cette épreuve à chacune des cinq dernières éditions des Championnats du monde. »

Les Jeux de Tokyo seront les premiers de la carrière de Citrini-Beaulieu, qui est âgée de 24 ans. La plongeuse de Saint-Constant est devenue la coéquipière d'Abel à l'épreuve du 3 m synchro féminin après les Jeux de Rio de Janeiro en 2016.

« Tout cela semble un rêve aujourd'hui. Je ne peux croire que c'est enfin arrivé. Nous avons travaillé sans relâche et je suis fière de nous. Nous savions ce qui était en jeu, nous savions exactement ce que nous devions faire et je suis impressionnée de la manière dont nous avons abordé la compétition aujourd'hui », a mentionné Citrini-Beaulieu.

« Je rêve des Jeux olympiques depuis mon enfance. À présent, ça semble irréel… Pincez-moi quelqu'un! », s'est-elle exclamée.

Les Chinoises Wang Han et Shi Tingmao ont remporté l'épreuve avec 342 points. Les Mexicaines Paola Spinosa Sanchez et Melany Hernandez Torres ont pris le troisième rang, derrière les Canadiennes, avec 294,90 points.

Chez les hommes, les Québécois Vincent Riendeau et Nathan Zsombor-Murray ont abouti au 11e échelon parmi les 12 équipes inscrites à la plateforme de 10 m synchro.

L'épreuve a été remportée par les Chinois Yuan Cao et Aisen Chen (486,93), devant les Russes Viktor Minibaev et Aleksandr Bondar (444,60) et les Britanniques Thomas Daley et Matthew Lee (425,91). Riendeau et Zsombor-Murray ont récolté 368,19 points.

« Je pense que j'ai été ambitieux, peut-être un peu trop ambitieux. J'ai essayé trop fort et j'étais tendu », a admis Zsombor-Murray.

Les Canadiennes Meaghan Benfeito et Caeli McKay s'exécuteront mardi dans l'épreuve individuelle à la plateforme de 10 m.

Les Championnats du monde FINA se poursuivent jusqu'au 28 juillet. Les épreuves de plongeon, de natation artistique et d'eaux libres se termineront le 20 juillet, et les épreuves de natation commenceront le 21 juillet.

Avec leur médaille d'argent, Jennifer Abel et Mélissa Citrini Beaulieu ont obtenu leur laissez-passer pour les Jeux olympiques de Tokyo, en 2020. — PHOTO AGENCE FRANCE-PRESSE, MANAN VATSYAYANA

GAIN DE 10-8 CONTRE LES JAYS

Deux bonnes manches suffisent aux Red Sox

The Associated Press

BOSTON — La recrue Michael Chavis a claqué un grand chelem, Xander Bogaerts a placé trois balles en lieu sûr et Andrew Benintendi a produit trois points, menant les Red Sox de Boston vers un gain de 10-8 contre les Blue Jays de Toronto, lundi soir.

Les Red Sox ont fait le tour de leur ordre des frappeurs en première manche, inscrivant cinq points contre le partant Trent Thornton (3-7). La formation de Boston a ensuite envoyé 10 joueurs au marbre en troisième, ajoutant cinq points à son total.

Rick Porcello (7-7) a donné quatre points et huit coups sûrs en six manches au monticule, retirant deux frappeurs sur des prises. Brandon Workman s'est occupé de la neuvième manche pour récolter un quatrième sauvetage cette saison.

Quatre des cinq premiers frappeurs ont placé la balle en lieu sûr aux dépens de Thornton avant que Chavis envoie un tir par-dessus le Monstre vert. Il s'agissait de son 16e coup de quatre buts de la saison et d'un premier grand chelem en carrière.

Thornton, qui avait blanchi ses adversaires pendant six manches à son dernier départ, a alloué cinq points, cinq coups sûrs et trois buts sur balles pour les Blue Jays (35-60), qui ont perdu six de leurs huit dernières sorties.

Les Torontois ont marqué deux points en deuxième manche, grâce à un circuit de Billy McKinney, et ils ont croisé le marbre deux fois en troisième pour réduire l'écart à 5-4.

Rafael Devers a cependant cogné un simple de deux points en troisième manche et Bogaerts a ajouté un coup sûr bon pour un point. Benintendi a poussé ses deux coéquipiers à la plaque à la suite d'un double contre le Monstre vert.

En huitième manche, les visiteurs ont profité des largesses du releveur Ryan Brasier pour mettre du piquant dans la rencontre.

Après un retrait, Justin Smoak a frappé un double automatique dans la droite. Danny Jansen a produit un point grâce à un simple et McKinney l'a poussé au troisième coussin après avoir claqué un simple. Un sacrifice de Brandon Drury a porté la marque à 10-6.

Eric Sogard a surpris la défensive des Red Sox avec un amorti bon pour un simple et Devers a tenté de retirer McKinney au deuxième, mais son erreur a placé des coureurs aux extrémités. Matt Barnes s'est amené en relève à Brasier et il a permis un simple de deux points à Freddy Galvis avant d'étouffer la menace.

LOTO QUÉBEC — RÉSULTATS DU : DIMANCHE 14 JUILLET 2019

lotoquebec.com

TOUT OU RIEN : 01 02 03 07 09 10 13 15 16 20 21 24

Lotto 6/D : 2 3 3 2 4 1 5 2

Sprint 6 : 09 15 34 36 38

Lotto Poker : 2♠ 3♠ 4♣ 8♡ D♠

Astro : Jour - Mois - Année - Signe — 17 JUIN 70 BÉLIER

Banco : 01 14 19 20 24 25 32 41 44 50 54 55 56 59 60 61 62 66 67 70 — Turbo x 2

Quotidienne : 2 63 3 464 4 5687

Triplex : 09 18 19 25 40

Extra : 1754835

Lotto MAX — Maintenant un tirage le mardi. Ce soir, 40 MILLIONS $

En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de Loto-Québec, cette dernière a priorité.

0003944

Jeffrey John Wolf est actuellement un des meilleurs joueurs universitaires aux États-Unis. — PHOTO LE DROIT, MARTIN ROY

Andre Agassi, le modèle

L'Américain J.J. Wolf donne le ton au Challenger de Gatineau

SYLVAIN ST-LAURENT
Le Droit

GATINEAU — Il ne manquait que la coupe Longueuil.

Jeffrey John « J.J. » Wolf n'a pas raté sa rentrée au Challenger Banque Nationale de Gatineau. Le plus jeune Américain à figurer dans le *top-500* mondial a facilement disposé de son adversaire, en matinée, sur le court central.

Il était pourtant confronté à un joueur bien plus expérimenté. Le Français Gleb Sakharov, 31 ans, a participé à l'Omnium australien au début de l'année.

Dans sa victoire de 6-4, 6-2, Wolf a pu faire la démonstration de son potentiel.

Il ne manquait réellement que la coupe Longueuil.

Le printemps dernier, durant le tournoi éliminatoire de la NCAA, le jeune joueur de 20 ans a fait jaser de lui pour son *look*.

Il avait laissé pousser ses cheveux, le long de sa nuque. « J'ai fait ça pour m'amuser. Je voulais aussi motiver les *boys* », ricane-t-il.

Les « *boys* » dont il parle sont ses coéquipiers chez les Buckeyes de l'université Ohio State.

Sa coupe de cheveux lui permettait aussi de rendre hommage à son idole, le grand Andre Agassi.

« J'ai toujours admiré sa façon de jouer. Je suis justement en train de relire sa biographie. Il est question de la coupe Longueuil dans le bouquin. J'ai cherché des photos sur Google. Je trouvais qu'il avait fière allure. J'ai décidé de l'essayer. »

Agassi peut certainement prétendre au titre de meilleur joueur de tennis de l'histoire des États-Unis. Mais il a officiellement accroché sa raquette en 2006. À l'époque, Wolf était âgé de huit ans.

Il ne doit pas trop s'en souvenir...

« Je regarde souvent les faits saillants de sa carrière. J'admire sa persévérance. Il a surmonté son lot d'épreuves. Il n'était pas le joueur le plus imposant, physiquement. Je ne suis pas particulièrement imposant non plus... »

Wolf a fait couper ses cheveux avant d'entreprendre sa saison estivale. « En fait, je suis passé chez le coiffeur pour faire plaisir à ma mère, à l'approche de son anniversaire de naissance... »

À l'instar d'Agassi, le jeune Wolf a généré quelques faits saillants, au cours des derniers mois. À sa troisième année chez les Buckeyes, il a fait partie des meilleurs joueurs universitaires aux États-Unis. Il a subi seulement deux défaites en 37 parties. Il a conservé une fiche parfaite de 11-0 contre les adversaires de sa conférence.

« Je n'irais pas jusqu'à dire que je m'attendais à connaître autant de succès. Mais j'espérais connaître une grosse saison. Je voulais surtout gagner pour permettre à notre équipe de gagner. C'est ça, le plus important, à l'université. Gagner pour les *boys*. »

Après avoir connu autant de succès, Wolf s'interroge sérieusement au sujet de son avenir. Il lui reste une dernière année d'éligibilité dans la NCAA. Y renoncera-t-il?

« Ce serait bien de tenter ma chance au niveau supérieur, pour voir ce que je peux accomplir. D'un autre côté, il nous reste encore des trucs à accomplir. »

Il parle du championnat national extérieur. Les Buckeyes se sont inclinés en quart de finale la saison dernière. « Je vais prendre congé, durant le semestre d'automne. Ça va me laisser quelques mois pour y réfléchir. »

En attendant, il poursuivra son chemin à Gatineau.

GALARNEAU S'EST BATTU

La tête d'affiche de la première soirée du Challenger était un autre joueur issu de la NCAA.

Alexis Galarneau, un Lavallois qui appartient au Wolfpack de North Carolina State, a fait preuve de caractère pour vaincre le Chilien Marcelo Tomas Barrios Vera 7-5, 2-6 et 6-3.

Eugenie Bouchard a subi une septième défaite de suite, lundi, à l'Omnium de Lausanne. Bouchard a été battue par l'Allemande Tamara Korpastsch. — PHOTO LA PRESSE, ARCHIVES, BERNARD BRAULT

À L'OMNIUM DE LAUSANNE

Bouchard ne passe pas le premier tour

La Presse canadienne

LAUSANNE, Suisse — Eugenie Bouchard s'est inclinée pour la septième fois de suite, lundi, après avoir baissé pavillon 2-6, 6-4, 7-5 devant l'Allemande Tamara Korpatsch au premier tour de l'Omnium de Lausanne.

Bouchard, de Westmount, a plié l'échine après deux heures et 36 minutes de jeu devant la 142e raquette au monde.

La Québécoise âgée de 25 ans menait pourtant 5-4 au troisième set et servait pour le match après avoir rapidement tiré de l'arrière 40-0 lors du 10e jeu, mais Korpatsch s'est ressaisie et a brisé Bouchard de nouveau lors du dernier jeu.

Les deux joueuses ont été erratiques au service. D'ailleurs, Bouchard n'a réussi qu'un seul as, contre neuf doubles fautes.

Bouchard a aussi converti neuf de ses 18 balles de bris, tandis que son adversaire réussissait neuf bris en 14 tentatives.

Il s'agissait du premier match en carrière entre les deux joueuses. La représentante de l'unifolié, qui pointe au 95e rang mondial, présente une fiche de 6-11 jusqu'ici cette saison.

Bouchard connaît une saison difficile. Elle a franchi le premier tour d'un tournoi pour la dernière fois lors du Championnat de tennis de Dubaï, en février.

Roger Federer ne jouera pas à la Coupe Rogers

La Presse canadienne

LONDRES — Roger Federer a annoncé dimanche qu'il ne participera pas au tournoi de la Coupe Rogers de tennis qui débutera le 5 août prochain à Montréal.

Lors de la conférence de presse qui a suivi sa défaite face à Novak Djokovic aux Internationaux de Wimbledon, Federer a précisé que la décision de ne pas venir à Montréal avait été prise une semaine plus tôt. Il a ajouté qu'il s'accordera du repos afin de participer au tournoi de Cincinnati qui débutera une semaine après celui de Montréal.

Le tournoi de Cincinnati sert de préparation aux Internationaux des États-Unis qui ont lieu par la suite à New York.

Roger Federer et Novak Djokovic se sont livré un duel de grande qualité en finale de Wimbledon. Le Serbe a inscrit la victoire en cinq manches, 7-6 (5), 1-6, 7-6 (4), 4-6 et 13-12 (3). Lors de la conférence de presse, le Suisse qui aura 38 ans dans trois semaines était visiblement fatigué.

En 2017, Roger Federer avait participé au tournoi de la Coupe Rogers après plusieurs années d'absence. Il s'était incliné en finale en deux manches, 6-3 et 6-4 face à l'Allemand Alexander Zverev.

Roger Federer a décidé de s'accorder une période de repos et il fera l'impasse sur le tournoi de la Coupe Rogers. — PHOTO THE ASSOCIATED PRESS, LAURENCE GRIFFITHS

Halep grimpe au 4e rang mondial et Serena est 9e

The Associated Press

WIMBLEDON, Royaume-Uni — La championne de Wimbledon Simona Halep est passée du septième au quatrième rang mondial lundi, tandis que la finaliste Serena Williams a grimpé d'une place pour se retrouver neuvième, soit son meilleur classement depuis son retour au jeu l'an dernier après avoir donné naissance à son premier enfant.

Halep a vaincu Williams 6-2, 6-2 en finale des dames samedi.

Le parcours spectaculaire de l'adolescente américaine Coco Gauff, qui est passée au travers des qualifications avant d'accéder au quatrième tour au All England Club, lui a permis de percer le top-150 au classement de la WTA. Gauff a éventuellement plié l'échine devant Halep.

Les deux bonds les plus importants au classement féminin ont été enregistrés par la Tchèque Barbora Strycova et l'Américaine Lauren Davis.

Strycova, qui est âgée de 33 ans, a gagné 22 échelons pour se retrouver au 32e rang mondial. Strycova est aussi devenue no 1 mondiale en double lundi après avoir remporté le titre à Wimbledon. Pour sa part, Davis a gagné 13 rangs, et elle pointe maintenant en 75e place.

Angelique Kerber, qui a été surprise par Davis à Wimbledon, a quant à elle dégringolé du cinquième au 13e rang mondial.

La championne des Internationaux de France, Ashleigh Barty, est demeurée no 1 mondiale, suivie de la Japonaise Naomi Osaka et de Karolina Pliskova.

L'Ontarienne Bianca Andreescu, qui a fait l'impasse sur Wimbledon en raison d'une blessure, a grimpé d'un échelon et se retrouve maintenant 24e au monde, tandis qu'Eugenie Bouchard, de Westmount, a chuté de 16 places et pointe maintenant au 95e échelon. Ce sont les deux seules représentantes de l'unifolié dans le top-100 mondial.

Chez les hommes, le champion de Wimbledon Novak Djokovic est demeuré au sommet du classement mondial après être venu à bout de Roger Federer 7-6 (5), 1-6, 7-6 (4), 4-6, 13-12 (3) en finale dimanche. Rafael Nadal occupe le deuxième rang de l'ATP, devant Federer.

Roberto Bautista Agut, qui a baissé pavillon devant Djokovic en demi-finales, est passé de la 22e à la 13e place, égalant ainsi un sommet personnel.

Pour sa part, la participation de Daniil Medvedev au troisième tour lui a permis de percer le top-10 mondial pour la première fois de sa jeune carrière. Le Russe, 13e avant Wimbledon, est maintenant 10e.

Quant aux Canadiens Milos Raonic, Félix Auger-Aliassime et Denis Shapovalov, ils occupent respectivement les 21e, 23e et 29e échelons mondiaux. Ils ont perdu quatre, deux et deux places au classement de l'ATP, dans l'ordre. **AVEC LA PRESSE CANADIENNE**

Mégane Brulotte est revenue d'Alberta avec deux médailles d'or au tir du poignet. — PHOTO SPECTRE MÉDIA, RENÉ MARQUIS

Une Estrienne championne de tir au poignet

JÉRÔME GAUDREAU
jerome.gaudreau@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — Si vous défiez Mégane Brulotte au tir du poignet et que vous perdez, ne vous essayez pas de l'autre bras. C'est peine perdue. Car la jeune Estrienne de 16 ans est championne canadienne du bras droit… et du bras gauche.

Mégane Brulotte s'entraîne avec le Sherbrooke Warrior Armwrestling Team à Richmond et après avoir raflé les deux titres nationaux l'an dernier à Laval, elle a défendu ses deux couronnes à Edmonton le week-end dernier.

« Mon père m'a initié au tir du poignet à l'âge de 14 ans. Mes deux sœurs plus jeunes avaient aussi participé à cette compétition il y a deux ans, même ma sœur de quatre ans! J'ai tout de suite aimé ressentir la montée d'adrénaline quand les spectateurs m'encourageaient juste avant d'arriver à la table. C'est comme une drogue. Je m'entraîne aussi au gym pour ça. Je fais beaucoup d'isométrie. Mon entraînement ne ressemble pas du tout à celui des autres personnes au gym. Je maintiens souvent la même position avec les poids, sans bouger, pour améliorer mon endurance » explique l'adolescente de Bolton.

Son père Jocelyn Brulotte est aussi bien connu dans le monde du tir à bras. On peut d'ailleurs l'apercevoir à quelques reprises dans la série *Bras de fer* diffusée à Canal D.

« J'ai eu la piqûre il y a quatre ans quand un ami m'a invité à pratiquer ce sport. J'ai participé à quatre championnats provinciaux et j'ai réussi à grimper sur le podium pour la première fois cette année. J'ai participé aussi aux Nationaux cette année. Je suis surtout fier d'avoir battu certains bons tireurs du Québec. J'ai quelques belles victoires à mon actif depuis 2016, l'année où j'ai commencé », explique-t-il.

OBJECTIF : BATTRE DES FEMMES

Mégane Brulotte n'a plus de compétition dans sa catégorie. Rares sont celles qui peuvent rivaliser contre elle.

« Je n'avais pas beaucoup de compétition aux Provinciaux ou aux Nationaux. Je gagnais mes duels assez facilement. J'ai hâte d'affronter des filles plus vieilles. Parce que dans le junior, ça demeure assez facile. Je serais prête à faire le saut chez les adultes, mais les femmes s'entraînent depuis longtemps alors que moi, j'ai commencé il y a deux ans. Donc je vais continuer de me pratiquer. »

« Bien sûr, c'est très physique comme sport, mais c'est énormément mental aussi, enchaîne son père. On doit avoir une bonne technique. Parfois, des plus petits que moi me battent. »

« J'aimerais un jour être championne canadienne chez les femmes, poursuit Mégane Brulotte. Je vais continuer de faire les efforts qu'il faut pour atteindre mon but. »

UNE RÉPUTATION REDORÉE

Depuis la diffusion de la série *Bras de fer*, la réputation du tir du poignet est meilleure au Québec. Ce changement de mentalité s'est produit il y a quelques années selon Jocelyn Brulotte.

« Plusieurs croient que l'on commence le tir du poignet dans les bars, mais on voit ça de moins en moins. Oui, on pense encore que c'est un sport qui se fait au coin du bar. Mais c'est fini ça. On parle d'un sport amateur ou professionnel. Et de toute façon, c'est dangereux quand on ne connait pas la bonne technique. On peut facilement se blesser. »

Le Tri-Memphré en photos

MAGOG — Lorsque quelque 2500 triathlètes prennent le départ d'une trentaine d'épreuves sur deux jours comme ce fut le cas lors du dernier Trimemphré Polar de Magog, les scènes de joie, de persévérance, de courage, les victoires personnelles se multiplient par centaines. Il y a aussi les objectifs ratés, les blessures et l'épuisement qui viennent jeter un peu d'ombre sur certains triathlètes. L'action se déroule chaque jour à un rythme d'enfer de 7 heures en matinée jusqu'en milieu d'après-midi, sans aucune interruption. *La Tribune* a croqué pour vous certaines scènes du 24e édition Trimemphré organisé par le Club de triathlon Memphrémagog. **JEAN-GUY RANCOURT**

› LA FORCE DES PARATRIATHLÈTES

Il fallait assister à l'épreuve de la Coupe du monde de paratriathlon pour cesser de se plaindre de ses petits bobos. Un paratriathlète amputé d'une jambe, qui vient tout juste de sortir de l'eau, installe sa prothèse avant de se diriger vers la zone de transition, enfourcher son vélo pour parcourir 20 kilomètres et compléter la boucle avec 5 kilomètres de course à pied. Pour la portion nage, ces paratriathlètes avaient 750 mètres à franchir. — PHOTO LA TRIBUNE, JEAN-GUY RANCOURT

› L'ENTRAIDE DES TRIATHLÈTES

Après s'être écrasé à l'arrivée, un triathlète reçoit l'attention d'un autre participant qui le suivait de quelques mètres. Un bénévole s'assure que son état ne nécessitera pas une intervention de l'équipe médicale. La confrérie des triathlètes est tissée serrée. L'entraide à tous les niveaux est omniprésente. — PHOTO LA TRIBUNE, JEAN-GUY RANCOURT

› INITIATION

Le Trimemphré, c'est également l'initiation des bouts d'choux de 4 ans et plus. Les spectateurs et les autres triathlètes toujours sur place ne peuvent résister au charme et à la candeur de cette relève. Ici, une bénévole indique à deux jeunes participants de rebrousser chemin et de filer droit vers la ligne d'arrivée, là où ils avaient droit à un tonnerre d'applaudissements. — PHOTO LA TRIBUNE, JEAN-GUY RANCOURT

› LES CÔTES DU TRIMEMPHRÉ

Des cyclistes s'apprêtent à attaquer une côte du chemin Roy. Plusieurs courses se gagnent ou se perdent sur le parcours de vélo au Trimemphré. Les côtes, quelquefois abruptes et dispersées ici et là sur le trajet, représentent un défi de taille. Nombreux triathlètes en sortent totalement épuisés, eux qui doivent ensuite partir pour la course à pied, dernière épreuve d'un triathlon. — PHOTO LA TRIBUNE, JEAN-GUY RANCOURT

Les Devils devront convaincre Taylor Hall

The Associated Press

Après que les Devils aient acquis P.K. Subban, Taylor Hall a envoyé un crochet vert à Ray Shero par texto.

Taylor Hall (9) semble aimer ce que le directeur général des Devils du New Jersey Ray Shero a ajouté à l'équipe jusqu'ici. — PHOTO THE ASSOCIATED PRESS, ARCHIVES, JULIO CORTEZ

Entre autres acquisitions, les Devils ont ajouté le défenseur P.K. Subban à leur formation depuis la fin de la dernière saison. — PHOTO THE ASSOCIATED PRESS, ARCHIVES, MARK HUMPHREY

« C'était un peu comme "un item de moins sur la liste", a raconté Shero. J'imagine que c'est positif. »

Les Devils ne sont toutefois pas sortis de l'auberge s'ils veulent convaincre Hall de ratifier une prolongation de contrat avec eux plutôt que de tester le marché des joueurs autonomes l'été prochain. Les deux parties ne sont pas pressées d'entamer les discussions pour le renouvellement de l'entente du joueur par excellence de la LNH en 2018, et même si Shero a déjà posé plusieurs gestes pour améliorer son équipe, le processus risque de se poursuivre la saison prochaine afin de déterminer si Hall souhaite poursuivre l'aventure au New Jersey ou non.

« Tu veux jouer pour la meilleure équipe possible, et ça fait neuf saisons que je joue dans la LNH et je n'ai gagné qu'un seul match éliminatoire, a raconté Hall. Tu veux faire partie d'une équipe qui n'aspire pas uniquement à participer aux séries éliminatoires, mais aussi à remporter la Coupe Stanley chaque année, car je sais qu'il ne me reste pas beaucoup d'années à passer dans cette ligue ni d'occasions de gagner la Coupe Stanley. Je ne suis jamais passé près jusqu'ici. Je veux rattraper le temps perdu, mais en même temps je veux réfléchir et poser le bon geste (pour ma carrière). »

Les Devils ont acquis Subban, obtenu le premier choix du dernier repêchage (Jack Hughes) et offert un contrat au joueur autonome Wayne Simmonds.

« C'est une équipe qui est en progression, qui s'améliore constamment, a dit Simmonds. Ils ont ajouté plusieurs éléments cet été, dont moi. Et bien sûr il y a P.K. et Jack Hughes. Ils disposent d'une pépinière de jeunes talents. Je suis très excité de faire partie de cette équipe. »

Après une saison décevante — Hall a raté la moitié de la campagne en raison d'une blessure à un genou et les Devils ont terminé au 29e rang dans la LNH —, Shero a compris que l'ailier étoile souhaitait être mieux entouré.

« Certains gestes que nous avons posés ont démontré que nous voulons améliorer notre équipe, pas seulement pour Hall mais pour tous nos joueurs, a dit Shero. Mon travail consiste à bâtir la meilleure équipe possible, tant à court terme qu'à long terme, et aussi lorsque je dois m'adresser aux joueurs et entretenir des relations avec eux je veux m'asseoir et leur expliquer ce que nous tentons de faire, pour qu'ils soient au courant de notre plan. »

Shero a d'ailleurs demandé à Hall ce qu'il pensait de Subban avant d'effectuer la transaction pour le lauréat du trophée Norris en 2013, et il a obtenu son approbation sans réserve. Même chose pour Simmonds, puisque Hall a félicité Shero d'avoir posé ce geste.

« J'ai toujours aimé le New Jersey. Ça n'a jamais changé, a évoqué Hall. Je crois que le niveau de talent de notre équipe a augmenté, et c'est ce que tous les joueurs d'une équipe veulent voir pendant l'été. C'est excitant. Il y aura plusieurs nouveaux visages dans le vestiaire la saison prochaine. Il faudra connaître un bon début de saison. L'arrivée de nouveaux joueurs dynamisera notre équipe, ce qui est très encourageant. »

L'attaquant âgé de 27 ans a passé ses six premières saisons dans la LNH avec les Oilers d'Edmonton, et c'est peut-être la raison pour laquelle il veut attendre encore un peu avant de trancher à savoir si les Devils représenteront de véritables prétendants à la Coupe Stanley.

Et c'est probablement pour cette raison que Hall est aussi loquace en plein mois de juillet, afin de faire passer son message que les Devils doivent connaître un très bon début de saison. Pour Hall, les victoires sont plus importantes sur la patinoire en hiver que sur le marché des joueurs autonomes en plein été.

« Ce sera une grosse décision pour Taylor, a noté Shero. Ce sera une grosse décision pour l'équipe. Les deux parties doivent disposer de toutes les informations disponibles afin de prendre une décision éclairée, et c'est ce que nous avons tenté de bâtir avec Taylor depuis qu'il est arrivé ici. Ça n'a donc pas changé à ce niveau. »

Slava Voynov jouera dans la KHL

MOSCOU — L'ex-défenseur des Kings de Los Angeles Slava Voynov a conclu une entente d'un an avec un club de la Kontinental Hockey League, lui qui écoule les derniers mois de sa suspension dans la LNH.

L'Avangard d'Omsk a indiqué qu'il a octroyé un contrat d'un an à Voynov. Sa suspension dans la LNH, décrétée après que la ligue eut déterminé qu'il avait commis un acte de violence conjugale, se terminera vers le milieu de la prochaine saison.

Voynov a été suspendu indéfiniment en octobre 2014, après avoir été arrêté et accusé d'avoir agressé sa femme. Il a demandé qu'on retire les accusations, a quitté les États-Unis pour rentrer en Russie et a appris que la poursuite avait été abandonnée par un juge de Los Angeles. Sa récente suspension a été imposée en avril, après qu'il ait demandé pardon à la ligue.

Voynov a gagné la médaille d'or avec la Russie aux Jeux olympiques de Pyeongchang l'an dernier, en l'absence des joueurs de la LNH. Il n'a pas joué pour une équipe professionnelle l'an dernier. **THE ASSOCIATED PRESS**

Andre Burakovsky accepte un contrat d'un an de l'Avalanche du Colorado

DENVER — L'attaquant Andre Burakovsky a accepté un contrat d'un an de l'Avalanche du Colorado, lundi, a révélé le directeur général de l'équipe Joe Sakic. Les détails financiers de l'entente n'ont toutefois pas été révélés par l'organisation.

Burakovsky avait été échangé à l'Avalanche le 28 juin, et en retour les Capitals de Washington avaient obtenu l'attaquant Scott Kosmachuk ainsi que des choix de deuxième et troisième tours au repêchage de la LNH en 2020.

Le hockeyeur âgé de 24 ans a marqué 12 buts et obtenu 13 mentions d'assistance en 76 rencontres la saison dernière avec la formation de la capitale fédérale américaine. Il avait contribué à la conquête de la Coupe Stanley des Caps en 2017-18, après avoir conclu son parcours éliminatoire avec deux buts et quatre mentions d'aide en 13 matchs.

L'attaquant de six pieds, trois pouces et 201 livres totalise 62 buts et 83 mentions d'assistance en 328 matchs en carrière dans la LNH, tous avec les Capitals.

LA PRESSE CANADIENNE

SUR LE WEB
latribune.ca

facebook/quotidienlatribune

@LT_LaTribune

EN PRIMEUR

VOUS L'AVEZ APPRIS DANS LA TRIBUNE.

« Un bon casse-tête »

Annie Godbout et les autres élus devront choisir parmi cinq scénarios pour l'avenir de Nikitotek

JONATHAN CUSTEAU
jonathan.custeau@latribune.qc.ca

EN PRIMEUR

SHERBROOKE — Les élus devront choisir entre cinq scénarios pour l'avenir du théâtre de la place Nikitotek. Le déménagement, la vente et l'entreposage seraient parmi les options.

La Tribune a appris que les élus et le conseil d'administration de Destination Sherbrooke seront bientôt informés des options pour le positionnement du théâtre extérieur. Rappelons qu'il doit impérativement être déplacé à la fin de la saison estivale pour permettre la construction du nouveau pont des Grandes-Fourches.

La présidente de Destination Sherbrooke, Annie Godbout, parle d'un « dossier délicat ».

Il semble que les scénarios présentant le moins de contraintes sont le déménagement de la scène ou la vente du théâtre. Dans la première option, le site retenu se situerait à l'intersection des rues Aberdeen et Wellington Sud sur un terrain qui n'appartient pas à la Ville de Sherbrooke et qui est évalué à 422 400 $. Les coûts d'un déménagement pourraient atteindre 3 M$.

La possibilité d'entreposer les infrastructures le temps des travaux aurait aussi été évoquée, mais pourrait être coûteuse.

Annie Godbout ne cache pas qu'une décision rapide s'impose. « Dans le domaine du tourisme, il faut déjà commencer à travailler pour l'an prochain. Je suis sensible à ce dossier et je demeure ouverte à tous les scénarios. Il faut tenir compte de plusieurs éléments, entre autres du fait que le spectacle à la place Nikitotek amène de l'achalandage au centre-ville. Les enjeux financiers et touristiques sont importants. »

Mme Godbout veut d'abord se montrer sensible envers les commerçants du centre-ville, qui devront vivre des bouleversements importants avec les chantiers annoncés (Well Sud et Grandes-Fourches) pour les deux prochaines années. « Il faut trouver un équilibre entre le coût et le bénéfice. Les accès au centre-ville ne seront pas évidents. Il faudra une bonne animation pour soutenir les commerçants pendant les travaux. »

La présidente de Destination Sherbrooke n'en demeurera pas moins cohérente avec ses propos du passé concernant la place Nikitotek. « J'avais déjà dit que j'étais mal à l'aise de signer une entente de dix ans avec un promoteur de spectacles alors que nous n'avions pas pris de décision sur l'avenir du théâtre. » Dans un billet de blogue de 2015, elle écrivait « [a]vant de mettre un toit [au-dessus du théâtre] et de signer des ententes de 10 ans, aurions-nous pu régler le déménagement? »

Extrait de l'édition du mercredi 10 juillet 2019.
Pour lire l'article complet, consultez l'application de *La Tribune*.

JONATHAN CUSTEAU
JOURNALISTE
AFFAIRES MUNICIPALES
CHRONIQUE LE BOURLINGUEUR

DÉCOUVREZ CHAQUE SEMAINE LES REPORTAGES EXCLUSIFS DE NOS JOURNALISTES.

laTribune

papier / appli / web

0009472